Niveau(x) d'enseignement: 5 Numéro EDUQ : 8770740
Centre d'intérêt: 250

Sénéchal, Gilles-E.

Les allophones et les anglophones inscrits à l'école française : sondage sur les attitudes et les comportements linguistiques / par Gilles Sénéchal. -- [Québec] : Conseil de la langue française, Service des communications, c1987.
xx, 208 p. ; 22 cm. -- (Documentation du Conseil de la langue française du Québec ; 30)

"Enquête réalisée pour le Conseil de la langue française".
Bibliogr.: p. [185]-187.

ISBN 2-551-08573-X

Vedette(s)-secondaire(s): Québec (Province) Conseil de la langue française

Descripteur(s): Ecole française * Allophone * Anglophone * Comportement de l'étudiant * Français (Langue) * Rôle de l'école * Environnement linguistique * Questionnaire * Secondaire (Ordre d'enseignement) * Collégial (Ordre d'enseignement)

Identificateur(s) de sujet: Ecole pluriethnique

Le rapport analyse les attitudes et lec comportements linguistiques des allophones et des anglophones inscrits au deuxième cycle du secondaire et au collégial à Montréal, au secteur français. Le premier chapitre établit la problématique et expose la méthodologie de l'enquête. Le deuxième présente les principales caractéristiques sociodémographiques des jeunes qui font partie de l'échantillon. Le troisième chapitre s'intéresse à la connaissance que les jeunes ont du français et des autres langues alors que le quatrième chapitre dépeint à grands traits les principales composantes de leur environnement linguistique. Le chapitre suivant retrace les usages linguistiques des jeunes dans les activités culturelles, tandis que le sixième chapitre expose les diverses attitudes des jeunes et leur connaissance de la situatirn et de la législation linguistique québécoises. Le septième chapitre présente certains aspects de l'insertion sociolinguistique des jeunes et le dernier chapitre discute de l'ensemble des résultats de l'étude et fait ressortir les grandes tendances.

Type de document: r
Région(s) administrative(s): 063

Documentation du Conseil de la langue française

EDUQ 8770740

Les allophones et les anglophones inscrits à l'école française

sondage sur les attitudes et les comportements linguistiques

Gilles Sénécal

Québec

EDUQ 8770740

LES ALLOPHONES ET LES ANGLOPHONES INSCRITS À L'ÉCOLE FRANÇAISE

Sondage sur les attitudes et les comportements linguistiques

Les allophones et les anglophones inscrits à l'école française

Sondage sur les attitudes et les comportements linguistiques

par

Gilles Sénéchal

Enquête réalisée pour
le Conseil de la langue française

Cet ouvrage a été publié par
le Service des communications
du Conseil de la langue française
sous la direction de Léo Gagné

Collaboration :

Line Bilodeau
Sylvie Dugas
Diane Fleury

c 1987 Éditeur officiel du Québec

Tous droits de traduction et d'adaptation, en totalité ou en partie, réservés pour tous les pays. Toute reproduction pour fins commerciales, par procédé mécanique ou électronique, y compris la microreproduction, est interdite sans l'autorisation écrite de l'Éditeur officiel du Québec.

Dépôt légal - 3e trimestre 1987
Bibliothèque nationale du Québec

ISBN 2-551-08573-X

Table des matières

Liste des tableaux..... vii

Présentation..... xix

Introduction..... 1

Chapitre Premier : Problématique et méthodologie 7

1.1. La problématique..... 9
1.2. Méthodologie..... 12
1.2.1. L'échantillonnage..... 12
1.2.2. Un secteur témoin..... 14
1.2.3. La cueillette des données..... 14
1.2.4. La représentativité de l'échantillon 15
1.2.5. Le contenu du questionnaire..... 15

Chapitre II : Les principales caractéristiques sociodémographiques des jeunes et de leurs parents..... 19

2.1. L'âge, le sexe et l'ordre d'enseignement... 21
2.2. L'ordre et le type de formation..... 25
2.3. Le lieu de naissance des jeunes et de leurs parents..... 28
2.4. La langue maternelle des jeunes allophones. 35
2.5. La scolarité et la profession des parents.. 38
2.6. La situation des parents par rapport au marché du travail..... 39
2.7. Conclusion..... 42

Chapitre III : La connaissance du français, de l'anglais et des autres langues... 45

3.1. Le rôle de l'école dans l'apprentissage du français..... 47
3.2. Le principal motif de choix d'une école ou d'un collège de langue française..... 50
3.3. La fréquentation d'une école de langue anglaise..... 52
3.4. La fréquentation d'une classe d'accueil.... 53
3.5. L'auto-évaluation de la maîtrise du français selon les jeunes..... 53
3.6. L'évaluation par les jeunes de la maîtrise du français chez leurs parents..... 58
3.7. La connaissance de l'anglais..... 63
3.8. La connaissance des autres langues..... 68
3.9. Le désir d'apprendre d'autres langues..... 70
3.10. Conclusion..... 72

Chapitre IV : L'environnement linguistique des jeunes..... 73

4.1. La langue des milieux de vie..... 75
4.2. La langue de service du commerce fréquenté le plus souvent..... 80
4.3. L'influence de l'environnement linguistique sur les habiletés linguistiques des jeunes. 81
4.4. L'environnement linguistique et l'intérêt manifesté pour l'apprentissage du français ou de l'anglais..... 88
4.5. Conclusion..... 89

Chapitre V : Les usages linguistiques dans les activités culturelles..... 91

5.1. Les usages linguistiques dans les activités presque quotidiennes..... 94

5.1.1. L'écoute de la télévision..... 94
5.1.2. L'écoute de la radio..... 97
5.1.3. La lecture des journaux quotidiens ou hebdomadaires..... 99
5.1.4. La lecture de revues et de magazines 100

5.2. Les usages linguistiques dans les activités culturelles non quotidiennes..... 104

5.2.1. Les films..... 104
5.2.2. Les spectacles de chanteurs ou de groupes musicaux..... 105
5.2.3. Les livres..... 106
5.2.4. Les disques ou cassettes..... 108

5.3. Conclusion..... 109

Chapitre VI : Les attitudes des jeunes en matière linguistique..... 113

6.1. L'auto-évaluation du degré d'information et les sources d'information..... 115

6.2. La connaissance objective de certains faits linguistiques..... 117

6.3. La connaissance de la législation linguistique..... 123

6.4. L'adhésion des jeunes aux objectifs de francisation..... 129

6.4.1. Débats linguistiques et législation 129
6.4.2. L'intérêt pour le français, son utilité..... 129
6.4.3. La langue du travail, de la technologie et des affaires..... 130
6.4.4. La participation des non-francophones au mouvement de francisation... 131

6.5. L'avenir du français au Québec..... 133

6.6. Conclusion..... 136

Chapitre VII : Quelques mesures d'insertion sociolinguistique des jeunes..... 139

7.1. La fréquence et la langue des contacts intergroupes..... 141

7.1.1. À l'extérieur de la classe..... 141
7.1.2. À l'extérieur de l'école..... 144
7.1.3. Lors des activités sociales extra-scolaires..... 146

7.2. Les préférences ethnolinguistiques par rapport à quelques situations..... 148

7.3. La confiance en soi, la projection de certaines aspirations et le sentiment d'intégration..... 152

7.4. Les projets d'avenir et leurs incidences linguistiques..... 156

7.5. Conclusion..... 160

Chapitre VIII : Discussion et essai d'interprétation des résultats de l'analyse..... 163

8.1. Rappel de la problématique..... 165

8.2. Les limites de l'étude..... 166

8.3. Résumé et interprétation des principales tendances..... 167

8.3.1. La composition démolinguistique des groupes allophones et anglophones.. 167
8.3.2. La connaissance du français..... 167
8.3.3. La connaissance de l'anglais..... 169
8.3.4. L'environnement linguistique..... 169
8.3.5. Le comportement des jeunes dans les activités culturelles..... 171
8.3.6. Les connaissances et la conscience linguistiques..... 172
8.3.7. Les opinions sur la situation linguistique..... 173
8.3.8. La langue des contacts intergroupes 174
8.3.9. L'ouverture aux autres et la conscience de ses possibilités..... 175

Conclusion..... 177

Bibliographie..... 183

Annexe..... 189

Liste des tableaux

CHAPITRE I :

I.1 Répartition de la population scolaire à échantillonner en 1983 selon la langue maternelle, l'ordre d'enseignement, le secteur de formation et le sexe..... 13

CHAPITRE II :

II.1 Distribution des échantillons selon l'âge, le sexe, l'ordre d'enseignement et la langue maternelle..... 22

II.2 Distribution des échantillons selon l'ordre d'enseignement, la classe et la langue maternelle..... 25

II.3 Distribution des échantillons selon l'ordre d'enseignement et la langue maternelle..... 26

II.4 Distribution des échantillons selon l'ordre d'enseignement, le type de formation et la langue maternelle..... 27

II.5 Répartition des jeunes allophones et anglophones selon l'ordre d'enseignement et le nombre d'années de résidence au Québec (avant ou après la loi 101)..... 29

II.6 Répartition des jeunes allophones nés à l'extérieur du Québec selon le nombre d'années de résidence (avant ou après la loi 101), l'ordre d'enseignement et le lieu de naissance..... 30

II.7 Répartition des jeunes anglophones nés à l'extérieur du Québec selon le lieu de naissance..... 31

II.8 Distribution des jeunes selon le lieu de naissance des parents..... 32

II.9 Distribution des jeunes selon le pays d'origine des parents..... 34

II.10 Distribution des jeunes allophones selon la langue maternelle..... 35

II.11 Répartition des jeunes allophones nés à l'extérieur du Québec et inscrits au secondaire, selon l'année d'arrivée (avant ou après la loi 101) et la langue maternelle..... 36

II.12 Répartition des jeunes allophones nés à l'extérieur du Québec et inscrits au collégial selon l'année d'arrivée (avant ou après la loi 101) et la langue maternelle..... 37

II.13 Distribution des jeunes selon la scolarité des parents..... 39

II.14 Répartition des jeunes selon les catégories socioprofessionnelles des occupations de leurs parents..... 41

II.15 Distribution des jeunes selon la situation de leurs parents par rapport au marché du travail..... 42

CHAPITRE III

III.1 Répartition des élèves allophones selon la langue parlée lors de leur arrivée au Québec..... 48

III.2 Distribution des jeunes anglophones et allophones selon l'âge où ils ont appris le français..... 49

III.3 Distribution des jeunes anglophones et allophones selon le moyen le plus utile pour apprendre le français..... 49

III.4 Distribution des jeunes anglophones et allophones selon l'ordre d'enseignement et le motif de choix d'une école ou d'un collège de langue française.... 51

III.5 Distribution des élèves anglophones selon qu'ils ont fréquenté une école de langue anglaise et l'ordre d'enseignement..... 52

III.6 Distribution des élèves anglophones et allophones selon l'auto-évaluation de leur connaissance en français..... 54

III.7 Répartition des jeunes selon l'offre suffisante de cours pour apprendre le français et le perfectionner..... 55

III.8 La satisfaction éprouvée pour les cours de français..... 56

III.9 Raisons de la satisfaction..... 57

III.10 Raisons de l'insatisfaction..... 58

III.11 La connaissance du français chez les parents selon les jeunes..... 60

III.12 Répartition des parents des anglophones selon le fait qu'ils ont suivi ou non des cours de français et la connaissance qu'ils ont du français.... 61

III.13 Répartition des parents des allophones selon le fait qu'ils ont suivi ou non des cours de français et la connaissance qu'ils ont du français.... 62

III.14 Répartition des jeunes selon leur maîtrise du français comparée à celle de leurs parents..... 63

III.15 Distribution des jeunes allophones et francophones selon l'évaluation personnelle de leur connaissance de l'anglais..... 64

III.16 Répartition des jeunes selon l'offre suffisante de cours pour apprendre et perfectionner l'anglais..... 65

III.17 Répartition des jeunes selon la priorité accordée au perfectionnement de l'anglais ou du français..... 66

III.18 Raisons de donner la priorité au français ou à l'anglais..... 67

III.19 La langue jugée la plus facile à apprendre..... 68

III.20 Répartition des jeunes allophones selon l'évaluation personnelle de la connaissance de leur langue maternelle. 69

III.21 La privation d'un droit fondamental lorsque les jeunes sont empêchés de parler leur langue maternelle..... 70

III.22 Le désir d'apprendre une autre langue que le français et l'anglais..... 71

III.23 La langue qu'on désirerait apprendre... 71

CHAPITRE IV :

IV.1 Répartition des jeunes allophones selon la langue entendue le plus souvent..... 77

IV.2 Répartition des jeunes anglophones selon la langue entendue le plus souvent..... 78

IV.3 Répartition des jeunes francophones selon la langue entendue le plus souvent..... 79

IV.4 Répartition des jeunes selon le niveau scolaire et la langue de service du commerce qu'ils fréquentent le plus souvent..... 80

IV.5 Répartition des élèves allophones et anglophones selon la langue entendue le plus souvent chez eux et leur propre évaluation de leur connaissance du français écrit et lu..... 82

IV.6 Répartition des élèves allophones et anglophones selon la langue entendue le plus souvent dans la parenté et leur propre évaluation de leur connaissance du français écrit et lu... 84

IV.7 Répartition des élèves allophones selon la langue entendue le plus souvent à la maison et leur propre évaluation de leur connaissance de l'anglais écrit et parlé..... 85

IV.8 Répartition des élèves allophones selon la langue entendue le plus souvent dans la parenté et leur propre évaluation de leur connaissance de l'anglais écrit et parlée..... 86

IV.9 Répartition des élèves allophones selon la langue entendue le plus souvent chez les meilleurs amis et leur propre évaluation de leur connaissance de l'anglais écrit et parlée..... 87

IV.10 Répartition des jeunes allophones selon la langue prédominante dans leur quartier et la priorité accordée au perfectionnement de l'anglais ou du français..... 89

CHAPITRE V :

V.1 Répartition des jeunes selon qu'ils vivent ou non dans des foyers abonnés au cable..... 96

V.2 Répartition du nombre moyen d'heures d'écoute de la télévision par semaine.. 96

V.3 Répartition des jeunes selon la langue de leur émission de télévision préférée. 97

V.4 Répartition du nombre moyen d'heures d'écoute de la radio par semaine..... 98

V.5 Répartition des jeunes selon la langue de leur émission de radio préférée..... 99

V.6 Répartition du nombre moyen d'heures de lecture de journaux quotidiens par semaine..... 101

V.7 Répartition du nombre moyen d'heures de lecture de journaux hebdomadaires par semaine..... 102

V.8 Répartition du nombre moyen d'heures de lecture de revues e de magazines par semaine..... 103

V.9 Répartition des jeunes selon le nombre de films vus au cinéma au cours des trois derniers mois..... 105

V.10 Répartition des jeunes selon le nombre de spectacles de chanteurs ou de groupes musicaux auxquels ils ont assisté au cours des trois derniers mois..... 106

V.11 Répartition des jeunes selon le nombre de livres lus au cours des trois derniers mois..... 107

V.12 Répartition des jeunes selon le nombre de disques ou cassettes de chanteurs achetés ou empruntés..... 108

V.13 Répartition des jeunes selon le premier moyen jugé le plus utile pour améliorer la connaissance du français.. 111

V.14 Répartition des jeunes selon le second moyen jugé le plus utile pour améliorer la connaissance du français.. 112

CHAPITRE VI :

VI.1 Répartition des élèves selon leur auto-évaluation du degré d'information sur la situation linguistique au Québec..... 116

VI.2 Répartition des élèves selon leur principale source d'information concernant la situation de la langue française au Québec..... 117

VI.3 Le pourcentage des francophones au Québec par rapport à la population totale en 1981 : répartition des réponses selon la langue maternelle.... 118

VI.4 Le pourcentage des francophones au Québec par rapport à la population totale en 1981 : répartition des réponses selon le sexe..... 119

VI.5 Le pourcentage des francophones au Canada par rapport à la population totale en 1981 : répartition des réponses selon la langue maternelle.... 120

VI.6 Le pourcentage des francophones au Canada par rapport à la population totale en 1981 : répartition des réponses selon le sexe..... 121

VI.7 La langue la plus parlée au Québec avec le français et l'anglais : répartition des réponses selon la langue maternelle..... 122

VI.8 L'existence d'une législation linguistique au Québec..... 124

VI.9 Le nom de la législation..... 124

VI.10 Proportion de bonnes réponses à un test objectif sur la connaissance de la législation linguistique selon la langue maternelle et le sexe..... 127

VI.11 Proportion de bonnes réponses à un test objectif sur la connaissance de la législation linguistique selon la langue maternelle et le niveau d'études..... 128

VI.12 Pourcentage des répondants qui sont d'accord (tout à fait, assez) avec divers énoncés d'opinion..... 132

VI.13 L'avenir de la langue française au Québec..... 134

VI.14 Le statut politique souhaitable pour l'avenir du français au Québec..... 135

CHAPITRE VII :

VII.1 Répartition des jeunes allophones et anglophones selon les contacts intergroupes à l'extérieur de la classe et l'ordre d'enseignement..... 142

VII.2 Contacts intergroupes à l'extérieur de la classe et langue employée le plus souvent par les jeunes allophones..... 143

VII.3 Contacts intergroupes à l'extérieur de la classe et langue employée le plus souvent par les jeunes anglophones..... 144

VII.4 Répartition des jeunes allophones selon le pourcentage de copains appartenant à divers groupes linguistiques, inscrits à la même école et fréquentés à l'extérieur de l'école..... 145

VII.5 Répartition des jeunes anglophones selon le pourcentage de copains appartenant à divers groupes linguistiques, inscrits à la même école et fréquentés à l'extérieur de l'école..... 146

VII.6 Répartition des jeunes selon leurs préférences et en tenant compte du niveau scolaire..... 150

VII.7 Répartition des jeunes suivant les chances d'occuper un poste de prestige et en tenant compte du niveau scolaire..... 155

VII.8 Répartition des jeunes selon leur projet d'avenir et le niveau scolaire.. 158

VII.9 Répartition des jeunes selon les établissement choisis..... 159

VII.10 Répartition des jeunes selon le lieu de réalisation des projets..... 159

PRÉSENTATION

Le présent rapport constitue le quatrième volet des études entreprises par la Direction des études et recherches sur la "conscience linguistique" des jeunes Québécois. Il analyse en effet les attitudes et les comportements linguistiques des allophones et des anglophones inscrits en 4e et 5e année du secondaire et en 1re, 2e et 3e année de cégep au secteur français de l'île de Montréal.

Lors des premières enquêtes, en 1978, les élèves allophones et anglophones n'étaient pas inscrits en nombre suffisant dans les écoles de langue française. Il s'avérait alors difficile et hasardeux de cerner l'influence de l'école française sur leurs comportements, leurs attitudes et leurs préoccupations d'ordre linguistique pour la comparer à celle de l'école anglaise sur les allophones et les francophones qui y étaient inscrits.

Qu'en est-il cinq ans plus tard alors que la législation linguistique a orienté un nombre important d'allophones et d'anglophones vers l'école française ? Quelle influence la langue d'enseignement exerce-t-elle sur le contenu et l'expression de leur conscience linguistique ? Quel usage font-ils du français en dehors de la classe ? Qu'advient-il de leur langue maternelle ? En dehors du milieu scolaire, demeurent-ils en relation avec des jeunes francophones ? Quels sont leurs projets d'avenir ? Voilà les principales questions auxquelles ce rapport veut répondre.

Les principaux résultats ont déjà été intégrés à l'avis et au rapport du Conseil sur la place du français dans les écoles à clientèle pluriethnique. Ils montrent que si la langue de l'école tend à devenir la langue d'usage entre pairs et que si l'intégration au fait français semble bien amorcée, les acquis sont fragiles : l'anglais est davantage présent qu'il ne l'est chez les francophones dans leur consommation des produits culturels, l'affirmation du fait français dans les divers domaines d'activités reçoit un appui plus souvent défavorable, les situations de contact (habitation, fréquentation, travail) avec des anglophones sont davantages valorisées, leur connaissance de la situation et de la législation linguistiques est moins élevée.

L'école n'agit pas en vase clos. Elle doit bénéficier d'appuis de l'extérieur pour la conforter dans son entreprise de francisation et l'aider à consolider des attitudes et des comportements encore précaires, surtout lorsque la concurrence entre le français et l'anglais est très vive. L'école ne saurait être isolée de la famille, dont elle doit être le complément, ni de la société qui l'a fait naître et en assure le fonctionnement. L'école aura du succès dans sa mission de francisation dans la mesure où la primauté du français dans les lieux sociaux stratégiques, comme la vie économique et le milieu de travail, sera assurée.

Robert L'Heureux,
Président par intérim

Introduction

Le Conseil de la langue française a entrepris, en 1978, une série d'études auprès des jeunes élèves québécois inscrits au secondaire ou au collégial afin d'évaluer leur connaissance de la situation linguistique et de connaître diverses facettes de leurs attitudes et de leurs comportements linguistiques.

Pour effectuer ces études, deux échantillons ont d'abord été constitués : le premier, presque exclusivement francophone, regroupait des jeunes inscrits dans des écoles de la section francophone en 4e et 5e du secondaire et dans les cégeps francophones (1re, 2e et 3e année) ; le second réunissait des jeunes de même niveau scolaire inscrits à la section anglophone. Ce groupe était plus hétérogène que le premier : à côté d'une majorité anglophone, on retrouvait aussi des allophones et des francophones en grand nombre. En 1979, au contraire, les allophones et les anglophones inscrits dans les écoles de la section francophone étaient peu nombreux ; il apparaissait donc difficile et hasardeux de cerner l'influence de l'école française sur leurs comportements, leurs attitudes et leurs préoccupations pour la comparer à celle des écoles de la section anglaise où les allophones étaient inscrits en plus grand nombre.

La Charte de la langue française a soumis l'accès à l'école anglaise à certaines conditions afin d'affermir le statut du français et la position des francophones au Québec. Depuis, ces mesures ont eu des répercussions sur les inscriptions dans les écoles de la section francophone de l'enseignement ; non seulement le

nombre d'élèves allophones inscrits y a augmenté de manière sensible, mais aussi beaucoup d'élèves anglophones s'y sont inscrits de leur plein gré. Plusieurs d'entre eux se trouvent maintenant à la fin du secondaire et au collégial. Au secondaire, pour l'année scolaire 1983-1984, un jeune allophone sur trois était inscrit à la section francophone ; en 1986-1987, plus de la moitié des jeunes allophones s'y trouvaient[1]. Il est à noter que les allophones vivent pour la plupart sur l'île de Montréal, dont ils représentent maintenant plus de 20 % de l'effectif scolaire.

Les objectifs de l'étude

De l'analyse des diverses expressions de la conscience linguistique des jeunes faisant partie de l'échantillon des inscrits à la section anglophone, il est ressorti que les établissements anglophones constituaient un milieu culturellement fort malgré la grande diversité ethnolinguistique de leur effectif : "C'est dans ce milieu que s'opèrent les transferts linguistiques des jeunes non anglophones vers l'anglais et que se réalisent la socialisation et l'identification à l'univers anglophone[2]."

---

1 Vivre la diversité en français, rapport du Conseil de la langue française sur la place du français dans les écoles à clientèle pluriethnique de l'île de Montréal, Québec, Conseil de la langue française, "Notes et documents", n° 64, 1987, p. 23.

2 Uli Locher, Mélanie Lange et Pierre Georgeault, Conscience linguistique des jeunes Québécois. Le fait français vécu par des élèves étudiant en anglais en 4e et 5e secondaire et en 1re et 2e collégial, tome III, Québec, Éditeur officiel du Québec, Conseil de la langue française, "Dossiers du Conseil de la langue française", n° 13, 1983, p. 141.

Les comportements des allophones inscrits à la section francophone semblaient plus ambivalents, quoiqu'il faille être prudent dans les comparaisons puisque ces jeunes étaient peu nombreux au moment de la première enquête, en 1979. Même dans ce secteur, l'attraction et la grande valorisation de l'anglais continuaient à se manifester et il ne semblait pas que l'influence de la langue d'enseignement fût assez forte alors pour se traduire en identification au groupe linguistique francophone.

Qu'en est-il exactement cinq ans plus tard, maintenant que la législation linguistique a eu des effets sur les inscriptions à l'école française ? Quelle influence celle-ci exerce-t-elle sur le contenu et l'expression de la conscience linguistique des allophones et des anglophones ? Quels rapports ces jeunes entretiennent-ils avec le fait français au Québec ? En dehors du milieu scolaire, demeurent-ils en relation avec les jeunes de la majorité linguistique ? Quels sont leurs projets d'avenir ?

Le premier chapitre de cet ouvrage établit la problématique et expose les éléments méthodologiques de l'enquête.

Le lecteur trouvera dans le deuxième chapitre les principales caractéristiques sociodémographiques des jeunes qui font partie de l'échantillon prélevé et celles de leurs parents.

Le troisième chapitre s'intéresse à la connaissance que des jeunes ont du français et des autres langues, alors que le quatrième chapitre dépeint à grands traits les principales composantes de leur environnement linguistique.

Le chapitre suivant retrace les usages linguistiques des jeunes dans les activités culturelles, tandis que le sixième chapitre expose les diverses attitudes des jeunes et leur connaissance de la situation et de la législation linguistiques québécoises.

Le septième chapitre présente certains aspects de l'insertion sociolinguistique des jeunes lorsqu'ils sont dans leur milieu de vie habituel et fait état de leurs projets d'avenir.

Dans le dernier chapitre, enfin, nous revenons à la problématique de départ pour ensuite discuter de l'ensemble des résultats de l'étude et faire ressortir les grandes tendances.

CHAPITRE PREMIER

Problématique et méthodologie

Dans ce premier chapitre, nous faisons état de la problématique qui a servi de base à cette enquête et nous présentons les éléments de la méthodologie utilisée, notamment l'échantillonnage, le contenu du questionnaire, la cueillette des données et la représentativité de l'échantillon.

1.1. LA PROBLÉMATIQUE

Le concept de conscience linguistique est issu de la notion durkheimienne de conscience collective que Guy Rocher définit ainsi :

> La conscience collective est constituée par l'ensemble des manières d'agir, de penser et de sentir qui composent l'héritage commun d'une société donnée. Elles se sont établies au cours de l'histoire, se transmettent de génération en génération, sont admises et pratiquées par la majorité ou la moyenne des personnes de cette société[1].

De même que le contenu de la conscience collective nous renseigne sur l'identité d'une société ou d'un groupe, de même, sur un autre plan, le contenu de la

---

[1] Guy Rocher, Introduction à la sociologie générale I, L'action sociale, Paris, Éditions H.M.H., "Points Sciences humaines", 1968, p. 29.

conscience linguistique nous informe sur un aspect plus particulier de cette société ou de ce groupe, son identité linguistique.

Cette conscience linguistique collective, qui s'exprime surtout par la connaissance des faits linguistiques, par la capacité de porter des jugements sur la situation linguistique et par les habitudes et comportements linguistiques, est formée du capital linguistique de chacun des membres d'une société.

> Le capital linguistique représente une composante essentielle de l'identité. Plus ce capital est élevé, mieux le sujet social maîtrise la construction de son identité, car il est davantage en mesure de contrôler la formation de sa propre valeur sur les divers marchés (linguistique, scolaire, travail, matrimonial, etc.), et donc la construction de l'image de soi, celle que l'on se fait de soi-même, celle que l'on présente aux autres et celle que les autres se font de soi. De ce point de vue, les stratégies linguistiques occupent une place importante dans l'ensemble des stratégies de présentation de soi[2].

Comme la société québécoise n'est pas linguistiquement homogène, il y a tout lieu de croire qu'il existe aussi une grande variété dans le contenu et l'expression de la conscience linguistique et de l'identité des

---

[2] Louis Quéré, "Changer de langue et changer la langue... comme si de rien n'était!", Pluriel, n° 31, 1982, p. 32.

Québécois. On peut s'attendre, par exemple, à ce que les Québécois de langue maternelle autre que française ou anglaise, ressentant avec plus d'acuité l'ambiguïté de la situation des deux langues en concurrence, expriment des états de conscience linguistique différents de ceux de la majorité ou de la minorité linguistique et manifestent autrement leur identité et leur appartenance à la société québécoise. Quelle influence exerce l'école de langue française dans la constitution du capital linguistique de ces jeunes Québécois et dans la construction de leur identité ?

Notre intérêt, au cours de la présente étude, portera sur trois aspects importants de la conscience linguistique : les connaissances, les attitudes et les comportements en matière linguistique.

Au chapitre des connaissances, le lecteur trouvera des informations sur l'importance relative des principaux groupes linguistiques et sur le contenu de la législation linguistique. Les jugements sur la situation linguistique l'éclaireront sur les intérêts, attitudes et motivations. Quant aux comportements rapportés, ils englobent les divers usages linguistiques dans les activités culturelles et lors des contacts intergroupes ; ils peuvent être conséquents ou non aux attitudes.

C'est la nature de l'intégration linguistique des jeunes allophones et anglophones qui fréquentent les établissements scolaires de la section francophone que nous cherchons à appréhender à l'aide de tous ces éléments. C'est aussi la nature des rapports qu'ils entretiennent avec le fait français au Québec.

Pour chacune des dimensions, nous établirons des comparaisons entre les divers groupes linguistiques et

à l'occasion, s'il y a lieu, nous ferons des rapprochements avec la situation observée chez les jeunes inscrits dans les cégeps anglophones ou dans les établissements d'enseignement secondaire de la section anglophone.

1.2. MÉTHODOLOGIE

1.2.1. L'échantillonnage

Pour être en mesure de déterminer l'influence du milieu linguistique sur la conscience linguistique, on avait procédé, lors des enquêtes effectuées en 1978 et en 1979, à un échantillonnage par région d'enquête et par établissement scolaire.

En 1983-1984, la population scolaire allophone et anglophone inscrite dans les établissements de la section francophone en 4e et 5e secondaire et en 1re, 2e et 3e collégial présentait des caractéristiques qui rendaient impossible l'adoption du même modèle d'échantillonnage. Cette population scolaire se concentrait surtout sur l'île de Montréal. Les écoles ou les cégeps où elle était en nombre important étaient très rares ; on la retrouvait plutôt en petits groupes dispersés en plusieurs endroits. Enfin, dans les écoles ou les cégeps où on dénombrait un grand nombre d'allophones, les anglophones étaient rares et vice-versa. Nous avons donc jugé préférable de prélever un échantillon à partir de la liste des inscrits dans les écoles secondaires de dénomination catholique appartenant à la section francophone et dans les cégeps de langue française de l'île de Montréal et d'effectuer l'enquête au moyen d'une entrevue téléphonique d'une durée approximative de 30 minutes.

C'est l'Institut québécois d'opinion publique (IQOP) qui a procédé à l'échantillonnage. L'échantillon devait être constitué de 800 allophones et de 400 anglophones répartis en tenant compte des proportions des inscrits selon l'ordre d'enseignement et le sexe.

TABLEAU I.1

Répartition de la population scolaire à échantillonner en 1983 selon la langue maternelle, l'ordre d'enseignement, le secteur de formation et le sexe

Formation	Allophones			Anglophones		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
3e et 4e du secondaire						
Générale	873	897	1 770	581	465	1 046
Professionnelle	128	162	290	76	82	158
Total	1 001	1 059	2 060	657	547	1 204
1re, 2e et 3e du collégial						
Générale	240	269	509	45	30	75
Professionnelle	215	209	424	43	24	67
Total	455	478	933	88	54	142

L'échantillon devait être fait au hasard à partir d'une liste de noms fournis. Pour ce faire, on devait sélectionner approximativement un élève allophone sur trois et un anglophone sur quatre.

1.2.2. Un secteur témoin

Étant donné que les comportements linguistiques, les attitudes et les opinions par rapport à la question linguistique évoluent, il paraissait nécessaire, cinq ans après les premières recherches, de connaître les divers états de la conscience linguistique des jeunes francophones inscrits dans les établissements scolaires de langue française de l'île de Montréal. Pour cette raison, un groupe témoin de francophones a été intégré à cette étude. Sur la liste des inscrits, on a prélevé un échantillon systématique, aléatoire simple de 402 francophones.

1.2.3. La cueillette des données

L'IQOP a utilisé de manière exhaustive les listes des anglophones inscrits dans les écoles secondaires (4e et 5e) catholiques et dans les cégeps de langue française. Pour les autres strates de la population échantillonnée, il a prélevé un échantillon systématique, aléatoire simple. Le point de départ a été déterminé de façon aléatoire et le pas échantillonnal calculé en fonction de l'inverse du taux de sondage nécessaire pour atteindre les quotas voulus. La taille initiale des échantillons a été rajustée pour tenir compte d'un taux de non-réponse anticipé de l'ordre de 35 %.

Les entrevues téléphoniques ont été effectuées en février et en mars 1983. La difficulté majeure rencontrée lors de la réalisation des entrevues a été de rejoindre le répondant identifié sur la liste échantillonnée, principalement celle des allophones.

Fréquemment, les intervieweurs ont eu du mal à rejoindre la personne recherchée parce qu'aucun autre membre de la famille n'était en mesure de s'exprimer en français ou en anglais. Le taux de réponse a varié de 59 % chez les allophones de l'enseignement secondaire à 71 % chez les anglophones de l'enseignement collégial.

1.2.4. La représentativité de l'échantillon

Au total, 1 572 entrevues ont été complétées ; elles sont réparties de la façon suivante : 809 allophones, 361 anglophones et 402 francophones. C'est donc dire qu'on a pu rejoindre pour l'enquête un allophone sur trois et un anglophone sur deux inscrits soit dans une école secondaire catholique de langue française, soit dans un cégep de langue française. Pour ce qui est de l'échantillon du groupe témoin, il représente 0,7 % de la population des francophones inscrits à l'école française, de dénomination catholique. Les trois échantillons respectent aussi les proportions des inscrits au secondaire et au collégial, soit 40 % en 4e ou 5e secondaire et 60 % au cégep ; une seule exception, les anglophones qui sont inscrits en moins grand nombre dans les cégeps de langue française et qui sont aussi proportionnellement moins nombreux dans l'échantillon.

En tenant compte des marges d'erreur permises pour des échantillons de cette taille, la technique de sélection retenue et les taux de réponse obtenus assurent la représentativité des populations rejointes aux fins de cette enquête.

1.2.5. Le contenu du questionnaire

Le questionnaire se trouve annexé à la présente étude. Comme il s'agit d'un questionnaire administré

lors d'une entrevue téléphonique, sa forme et son contenu ont dû être modifiés, de sorte qu'il diffère de celui administré en 1979. On y retrouve cependant les principales dimensions de la conscience linguistique, à savoir les connaissances de la situation et de la législation linguistiques, les comportements et les attitudes linguistiques. Une autre dimension a été ajoutée : l'insertion sociolinguistique des jeunes.

A. Les caractéristiques des informateurs

En plus des "variables de base", on trouve dans le questionnaire des variables sociodémographiques qui apportent des informations sur les diverses composantes du milieu socio-économique et sociolinguistique dans lequel vivent les jeunes : âge, sexe, lieu de naissance des jeunes et de leurs parents, scolarité, profession et connaissances linguistiques du père et de la mère (questions 1 à 4, 8 à 22, 31, 32, 72, 73, 90, 91), environnement linguistique des jeunes (question 33). C'est sur ces questions que les deux versions du questionnaire destinées, l'une aux allophones, l'autre aux anglophones diffèrent le plus de la version préparée pour les francophones.

B. Les connaissances

Plusieurs questions portent sur l'auto-évaluation des connaissances du français, de l'anglais et de la langue maternelle, sur l'appréciation des cours de français reçus à l'école ou au cégep et abordent le sujet des préférences linguistiques : ce sont les questions 28 à 30 et 34 à 43. D'autres questions portent sur la langue parlée à l'arrivée et sur le moyen (classe d'accueil ou autre) jugé le plus utile pour apprendre le français : questions 23 à 27.

Un certain nombre de questions concernent le degré d'information des jeunes quant à la situation linguistique au Québec et au Canada (44, 45, 47 à 49) et au contenu de la législation linguistique québécoise (50 à 52).

C. Les comportements

Les comportements linguistiques sont examinés à l'aide des questions qui ont trait aux activités culturelles des jeunes, à l'écoute de la radio et de la télévision, à la participation aux spectacles, à la lecture des journaux, revues et livres : ce sont les questions 53 à 65.

D. Les attitudes

Le volet des attitudes est abordé sous l'angle des préférences des jeunes dans les rapports entre les groupes linguistiques et sur leurs projets d'avenir ; les questions 79, 80 et 86 couvrent ce volet.

Les attitudes sont aussi évaluées par le moyen des opinions portant sur la situation linguistique québécoise : c'est le contenu de la question 87. Puis, à l'aide des questions 88 et 89, le sujet de l'avenir du français au Québec de même que celui du statut politique qui l'assurerait le plus fermement sont abordés.

E. L'insertion sociolinguistique

Cette dernière dimension est mesurée à l'aide des questions portant sur l'existence, la fréquence et la langue des contacts intergroupes à l'extérieur de la classe, à l'école, ou en dehors du milieu scolaire ; on trouve ces contenus dans les questions 66 à 71, 74, 75, 77 et 78.

Enfin, une question comportant trois volets, la question 76, cherche à mesurer la représentation que les jeunes se font de l'égalité des chances de leurs groupes linguistiques respectifs.

CHAPITRE II

Les principales caractéristiques sociodémographiques des jeunes et de leurs parents

2.1. L'ÂGE, LE SEXE ET L'ORDRE D'ENSEIGNEMENT

Les trois échantillons regroupent des jeunes de la 4e année du secondaire jusqu'à la 3e année du collégial. En principe, ces jeunes devraient être âgés de 15 à 20 ans. Or, comme on peut le constater au tableau suivant, l'âge et l'ordre scolaire ne coïncident pas toujours : plus de 20 % des jeunes allophones inscrits en 4e et 5e année du secondaire ont 19 ans et plus. En outre, nous trouvons dans nos échantillons une proportion assez élevée de jeunes, un petit nombre au secondaire et les autres au collégial, qui ont 21 ans et plus : 37,3 % pour l'échantillon des allophones, 23,9 % pour les anglophones et 21,7 % pour les francophones. Chez ces derniers et chez les allophones, on retrouve plus souvent des hommes dans cette catégorie d'âge.

On constate aussi que les femmes sont plus nombreuses que les hommes au secondaire dans l'échantillon des anglophones et dans celui des francophones. Les proportions sont les suivantes : six femmes, quatre hommes. Pareille distribution est le résultat de l'échantillonnage et ne correspond pas à la répartition des statistiques selon le sexe.

TABLEAU II.1

Distribution des échantillons selon l'âge, le sexe, l'ordre d'enseignement et la langue maternelle

Allophones

Âge	Secondaire				Collégial			
	Hommes	Femmes	Total	%	Hommes	Femmes	Total	%
15 ans	2	--	--	--	--	--	--	--
16 ans	17	34	51	15,7	--	--	--	--
17 ans	53	52	105	32,5	2	1	3	0,6
18 ans	65	35	100	30,8	35	36	71	14,8
19 ans	20	25	45	13,8	63	69	132	27,5
20 ans	3	11	14	4,3	39	56	95	19,8
21 ans et plus	4	4	8	2,5	96	83	179	37,3
Total	164	161	325		235	245	480	
%	50,5	49,5	100	100	49,0	51,0	100	100

TABLEAU II.1 (suite)

Anglophones

Âge	Secondaire				Collégial			
	Hommes	Femmes	Total	%	Hommes	Femmes	Total	%
15 ans	1	1	2	0,8	—	—	—	—
16 ans	19	32	51	21,0	—	—	—	—
17 ans	42	70	112	46,1	—	—	—	—
18 ans	24	30	54	22,2	10	13	23	20,4
19 ans	6	10	16	6,6	19	20	39	34,5
20 ans	2	3	5	2,1	11	13	24	21,2
21 ans et plus	1	2	3	1,2	19	8	27	23,9
Total	95	148	243		59	54	113	
%	39,1	60,9	100	100	52,2	47,8	100	100

TABLEAU II.1 (SUITE)

Francophones

Âge	Secondaire				Collégial			
	Hommes	Femmes	Total	%	Hommes	Femmes	Total	%
15 ans	--	1	1	0,6	--	--	--	--
16 ans	9	18	27	17,1	--	--	--	--
17 ans	26	35	61	38,6	--	3	3	1,2
18 ans	20	34	54	34,2	18	29	47	19,6
19 ans	5	4	9	5,7	32	45	77	32,1
20 ans	2	2	4	2,5	29	32	61	25,4
21 ans et plus	1	1	2	1,3	33	19	52	21,7
Total	63	95	158		112	128	240	
%	39,9	60,1	100	100	46,7	53,3	100	100

TABLEAU II.2

Distribution des échantillons selon l'ordre d'enseignement, la classe et la langue maternelle

Ordre et classe	Langue maternelle					
	Allophones		Anglophones		Francophones	
	N	%	N	%	N	%
4e secondaire	166	20,6	115	31,9	70	17,4
5e secondaire	159	19,7	131	36,3	89	22,1
1re collégial	245	30,4	52	14,4	95	23,6
2e collégial	179	22,2	44	12,2	95	23,6
3e collégial	58	7,2	19	5,3	53	13,2
Total	807	100	361	100	402	100

2.2. L'ORDRE ET LE TYPE DE FORMATION

La distribution des jeunes suivant qu'ils sont inscrits au secondaire ou au collégial reflète assez bien les tendances observées dans chacun de ces groupes, sauf pour les jeunes anglophones du collégial qui sont sous-représentés. Nous aurons à tenir compte de cette particularité en cours d'analyse.

TABLEAU II.3

Distribution des échantillons selon l'ordre d'enseignement et la langue maternelle

	Langue maternelle					
	Allophones		Anglophones		Francophones	
Ordre	N	%	N	%	N	%
Secondaire	326	40,3	246	68,1	159	39,5
Collégial	483	59,7	115	39,9	243	60,5
Total	809	100	361	100	402	100

Dans la distribution des trois échantillons selon l'ordre et le type de formation, on observe, tant au secondaire qu'au collégial, que les jeunes francophones inscrits en formation professionnelle sont proportionnellement plus nombreux que les jeunes des deux autres groupes linguistiques. Or, on se souviendra que le type de formation ne faisait pas partie des critères retenus pour procéder à l'échantillonnage des répondants. Cette distribution est l'effet du hasard et dans ce cas-ci, la marge d'erreur est assez grande (8,59). Mais, pareille répartition rend bien compte de la situation réelle des choix scolaires selon les groupes linguistiques. On a déjà observé, en effet, que les francophones inscrits dans la section francophone se retrouvent toujours proportionnellement en plus grand nombre en formation professionnelle, alors que les anglophones et les allophones inscrits dans la

section anglophone choisissent plus souvent la formation générale[1].

TABLEAU II.4

Distribution des échantillons selon l'ordre d'enseignement, le type de formation et la langue maternelle

Ordre et type de formation	Langue maternelle		
	Allophones %	Anglophones %	Francophones %
Secondaire			
Général	81,6	79,3	72,3
Professionnel long	14,4	15,4	20,1
Professionnel court	4,0	5,3	7,5
Total	100	100	100
N	326	246	159
Collégial			
Général	59,4	63,8	52,3
Professionnel	40,6	36,2	47,7
Total	100	100	100
N	483	116	243

[1] Louise Sylvain, Louise Laforce, Claude Trottier, Les cheminements scolaires des francophones, des anglophones et des allophones du Québec au cours des années 70, Québec, Éditeur officiel du Québec, "Dossiers du Conseil de la langue française", n° 24, 1985, p. 216-218.

2.3. LE LIEU DE NAISSANCE DES JEUNES ET DE LEURS PARENTS

. Le lieu de naissance des jeunes

La plupart des jeunes francophones sont nés au Québec, comparativement à 28 % des jeunes allophones. Parmi les jeunes allophones nés à l'extérieur du Québec, deux jeunes sur cinq viennent de l'Amérique du Sud, un sur trois de l'Europe et de l'Afrique du Nord et le reste (10 %) de l'Asie.

L'examen du lieu de naissance des élèves allophones de notre échantillon confirme que les immigrantes et les immigrants arrivés depuis les années soixante-dix viennent de moins en moins de l'Europe de l'Ouest, notamment de l'Italie, de la Grèce ou du Portugal. Au tournant des années soixante-dix, on observe en effet qu'une proportion sans cesse grandissante d'immigrantes et d'immigrants vient des Caraïbes, d'Amérique du Sud et du Sud-Est asiatique[2].

Plus de la moitié (55 %) des jeunes allophones nés à l'extérieur du Québec y résident seulement depuis la promulgation de la loi 101 (1977) et ils se retrouvent dans des proportions identiques à la fois au secondaire et au collégial.

Pour leur part, les élèves anglophones sont proportionnellement beaucoup moins nombreux à être nés à

---

[2] Gouvernement du Québec, Le Québec dans le monde : état de la situation : document de travail, par le Secrétariat des conférences socio-économiques, le ministère du Commerce extérieur et le ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration, Québec, 1984, p. 270-276.

l'extérieur du Québec : c'est le cas pour seulement 21,5 % d'entre eux. De ce nombre, deux sur cinq viennent du reste du Canada, un sur cinq des États-Unis et seulement 14,7 % sont nés en Grande-Bretagne. Près de la moitié (46,7 %) de ceux qui sont nés à l'extérieur du Québec n'habitent au Québec que depuis la promulgation de la loi 101.

TABLEAU II.5

Répartition des jeunes allophones et anglophones selon l'ordre d'enseignement et le nombre d'années de résidence au Québec (avant ou après la loi 101)

Ordre d'enseignement	Allophones			Anglophones		
	Depuis 1977	Avant 1977	Total	Depuis 1977	Avant 1977	Total
Secondaire	106	89	195	29	21	50
Collégial	216	172	388	7	20	27
Total	322	261	583	36	41	77
%	55,2	44,8	100	46,7	53,2	100

TABLEAU II.6

Répartition des jeunes allophones nés à l'extérieur du Québec selon le nombre d'années de résidence (avant ou après la loi 101), l'ordre d'enseignement et le lieu de naissance

Nombre d'années	Canada et Royaume-Uni		Amérique du Sud		Europe et Afrique du Nord		Asie		Autres pays		Total	
	Sec.	Coll.	Sec.	Coll.	Sec.	Coll.	Sec.	Coll.	Sec.	Coll.	Sec.	Coll.
Depuis 1977	2	-	68	50	21	30	8	97	6	38	105	215
Avant 1977	2	2	44	69	40	53	-	21	3	27	89	172
Total	4	2	112	119	61	83	8	118	9	65	194	387
%	2,1	0,5	57,7	30,7	31,4	21,4	4,1	30,5	4,6	16,8	100	100

TABLEAU II.7

Répartition des jeunes anglophones nés à l'extérieur du Québec selon le lieu de naissance

	Ailleurs au Canada %	Grande-Bretagne %	Autres pays du Commonwealth britannique %	États-Unis %	Autres %	Total %
Anglophones nés à l'extérieur	41,3	14,7	18,7	18,5	6,8	100 75

. Le lieu de naissance des parents

Les parents des jeunes allophones sont nés pour la plupart à l'extérieur du Canada; les jeunes appartiennent donc à la première génération d'immigration (deux parents immigrants). Du côté des jeunes anglophones, la situation est plus mitigée : plus de la moitié d'entre eux ont au moins un parent né au Québec, 15 % au moins un parent né ailleurs au Canada et près du tiers au moins un parent né à l'extérieur.

TABLEAU II.8

Distribution des jeunes selon
le lieu de naissance des parents

Lieu de naissance	Père			Mère		
	Allo-phones %	Anglo-phones %	Franco-phones %	Allo-phones %	Anglo-phones %	Franco-phones %
Au Québec	0,7	52,1	94,0	1,6	53,4	94,5
Ailleurs au Canada	0,3	14,9	2,3	0,3	20,3	3,2
À l'extérieur	99,0	33,0	3,7	98,1	26,3	2,3
Total	100	100	100	100	100	100
N	806	349	398	803	354	401

Pour ce qui concerne le pays d'origine des parents nés à l'extérieur du Canada, on observe que seulement 10 % des jeunes anglophones ont au moins un parent né en Grande-Bretagne ou dans un pays du Commonwealth ; ceux qui ont au moins un parent d'origine européenne sont à peine plus nombreux, 15 %.

Les jeunes allophones, pour leur part, ont, dans une proportion de 27 %, au moins un parent d'origine sud-américaine[3], ce qui confirme les tendances de la nouvelle immigration au Québec. Un jeune allophone sur quatre a au moins un parent d'origine italienne, et un jeune sur six a au moins un parent d'origine asiatique.

---

3 Tous les pays situés au sud des États-Unis.

TABLEAU II.9

Distribution des jeunes selon le pays d'origine des parents

Pays d'origine	Père			Mère		
	Allo-phones %	Anglo-phones %	Franco-phones %	Allo-phones %	Anglo-phones %	Franco-phones %
Québec et Canada	1,0	67,0	96,2	1,9	73,7	98,0
Grande-Bretagne et Commonwealth	0,2	9,6	--	--	9,3	--
États-Unis	--	3,2	0,7	0,2	3,7	0,5
Italie	25,3	1,7	0,5	24,5	0,8	0,2
Grèce	5,5	0,6	--	5,5	0,8	--
Portugal	5,6	0,6	--	5,6	0,8	--
Ailleurs en Europe	9,2	11,5	2,0	8,7	5,4	--
Asie	16,4	2,3	--	16,1	1,7	--
Amérique du Sud	22,6	1,7	--	23,3	1,4	--
Haïti	4,5	--	0,5	4,6	--	0,5
Autres pays	9,4	2,0	--	9,6	2,3	0,8
Total	100	100	100	100	100	100
N	806	349	398	803	354	400

2.4. LA LANGUE MATERNELLE DES JEUNES ALLOPHONES

Les deux langues maternelles qu'on retrouve le plus souvent chez les jeunes allophones sont l'espagnol et l'italien ; viennent ensuite le vietnamien, le portugais, le grec et le créole.

TABLEAU II.10

Distribution des jeunes allophones selon la langue maternelle

Espagnol	27,5	Cambodgien	1,5
Italien	25,6	Arménien	1,5
Vietnamien	10,0	Laotien	0,8
Portugais	5,9	Allemand	0,7
Grec	5,6	Ukrainien	0,7
Créole	4,8	Hébreu	0,7
Arabe	3,6	Hongrois	0,6
Chinois	3,3	Yougoslave	0,6
Polonais	2,6	Autres langues	2,0
Libanais	1,6	N = 808	

TABLEAU II.11

Répartition des jeunes allophones nés à l'extérieur du Québec et inscrits au secondaire, selon l'année d'arrivée (avant ou après la loi 101) et la langue maternelle

	Italien	Portugais	Espagnol	Indochinois[4]	Créole	Autre langue	Total
	%	%	%	%	%	%	%
Depuis 1977	12,3	1,9	69,8	4,7	0,9	10,4	100
Nombre							106
Avant 1977	22,5	4,5	56,2	—	1,1	15,7	100
Nombre							89
Total	16,9	3,1	63,6	2,6	1,0	12,8	100
N	33	6	124	5	2	25	195

[4] L'indochinois comprend ici les langues vietnamienne, chinoise, laotienne et cambodgienne.

TABLEAU II.12

Répartition des jeunes allophones nés à l'extérieur du Québec et inscrits au collégial selon l'année d'arrivée (avant ou après la loi 101) et la langue maternelle

	Italien %	Portugais %	Espagnol %	Indochinois %	Créole %	Autre langue %	Total %
Depuis 1977	3,2	5,6	17,7	45,8	8,8	20,8	100
Nombre							216
Avant 1977	11,6	12,8	30,2	12,2	9,9	23,3	100
Nombre							172
Total	7,0	8,8	22,2	30,9	9,3	21,9	100
N	27	34	86	120	36	85	388

Dans les deux tableaux précédents, nous pouvons observer que parmi ceux qui sont nés à l'extérieur du Québec, on retrouve surtout des jeunes de langue maternelle espagnole ou indochinoise. En 4e et 5e du secondaire, les jeunes de langue espagnole qui habitent au Québec depuis 1977 sont les plus nombreux. Au collégial, ce sont les jeunes de langue indochinoise qui se retrouvent dans une situation analogue.

2.5. LA SCOLARITÉ ET LA PROFESSION DES PARENTS

Il importe de souligner tout d'abord que, dans les trois échantillons, le nombre de jeunes qui ne sont pas au fait de la scolarité de l'un ou l'autre de leurs parents est assez élevé : il varie de 20 % à 33 1/3 %.

Les jeunes anglophones ont les parents les plus scolarisés; près du tiers d'entre eux ont au moins un parent comptant plus de 16 années de scolarité et seulement de 5 % à 8 % ont au moins un parent comptant moins de huit années de scolarité. Du côté des jeunes allophones, la proportion de ceux qui ont au moins un parent comptant moins de huit années de scolarité est plus élevée : elle varie de 25 % à 33 %. Pour ce qui a trait à la scolarité des parents des jeunes francophones, elle se situe à mi-chemin entre celle des parents des jeunes anglophones et allophones.

TABLEAU II.13

Distribution des jeunes selon la scolarité des parents

Années de scolarité	Père			Mère		
	Allo-phones %	Anglo-phones %	Franco-phones %	Allo-phones %	Anglo-phones %	Franco-phones %
0 - 7	24,5	4,7	18,9	33,0	8,4	21,4
8 - 11	18,6	16,9	28,9	23,7	28,8	34,1
12 - 15	13,1	19,7	17,7	10,9	28,0	19,7
16 et plus	9,9	32,1	8,5	5,2	14,7	4,5
Ne savent pas	33,9	26,6	26,1	27,2	20,2	20,4
Total	100	100	100	100	100	100
N	808	361	402	809	361	402

2.6. LA SITUATION DES PARENTS PAR RAPPORT AU MARCHÉ DU TRAVAIL

Au moment de l'enquête, le taux de chômage était particulièrement élevé chez les parents des jeunes allophones ; on en dénombrait près de 16 % dont le père était en chômage, comparativement à 9 % du côté des francophones et à 6,6 % du côté des anglophones.

C'est aussi chez les allophones que le taux de chômage de la mère est le plus élevé : 12,1 % comparativement à 6,2 % du côté francophone et à 5,2 % du côté anglophone. Ce taux est assez élevé si l'on tient compte du fait que 45 % des jeunes allophones répondent que leur mère ne travaille pas à l'extérieur, comparativement à 40 % chez les anglophones et à 51 % chez les francophones.

Ce taux de chômage plus élevé est peut-être dû au fait que les mères des élèves allophones occupent des secteurs d'activités qui, traditionnellement, sont plus touchés par le chômage. Elles se retrouvent en effet dans les catégories professionnelles les plus faibles sur le plan économique (ouvrière non spécialisée, chômeuse, étudiante). On observe la même tendance du côté des pères allophones. Pour leur part, les parents des élèves anglophones sont plus souvent sur le marché du travail et ils sont proportionnellement plus nombreux à appartenir aux catégories socioprofessionnelles supérieures (professionnel, semi-professionnel, administrateur).

TABLEAU II.14

Répartition des jeunes selon les catégories socioprofessionnelles des occupations de leurs parents

Catégories socioprofessionnelles	Père			Mère		
	Allophones %	Anglophones %	Francophones %	Allophones %	Anglophones %	Francophones %
1. Professionnel, semi-professionnel administrateur	26,0	53,5	26,6	7,7	18,7	10,5
2. Ouvrier spécialisé, col blanc	42,2	36,9	47,4	24,4	31,9	24,9
3. Ouvrier non spécialisé, chômeur, étudiant	31,7	9,6	26,0	22,5	9,3	13,4
4. À la maison	--	--	--	45,4	40,0	51,2
Total	100	100	100	100	100	100
N	713	325	350	775	354	389

TABLEAU II.15

Distribution des jeunes selon la situation de leurs parents par rapport au marché du travail

Situation par rapport au travail	Père			Mère		
	Allo-phones %	Anglo-phones %	Franco-phones %	Allo-phones %	Anglo-phones %	Franco-phones %
Travaille	76,8	90,4	84,0	83,9	92,0	89,6
En chômage	15,9	6,6	9,2	12,1	5,2	6,2
Autre situation	7,3	3,0	6,7	--	1,9	2,6
À la maison	--	--	--	4,0	0,9	1,6
Total	100	100	100	100	100	100
N	717	335	358	430	210	193

2.7. CONCLUSION

Les échantillons prélevés sont largement représentatifs des allophones et des anglophones inscrits en 4e et en 5e année du secondaire dans les écoles françaises de dénomination catholique et dans les cégeps français de l'île de Montréal. Il en va de même pour le groupe témoin des jeunes francophones.

La plupart des élèves allophones inscrits à l'école de langue française appartiennent à la première génération d'immigration. Ils sont nés à l'extérieur du

Québec et beaucoup d'entre eux sont arrivés après 1977 ; deux fois sur cinq, ils viennent d'Amérique du Sud et ils ont l'espagnol comme langue maternelle. De leur côté, les jeunes allophones nés au Québec ont plus souvent l'italien comme langue maternelle. Plusieurs élèves allophones ont un parent qui a moins de huit années de scolarité et, au moment de l'enquête, un jeune sur six avait un parent en chômage. Les parents des jeunes allophones ont une profession qui se situe dans les catégories les plus faibles sur le plan économique.

Les élèves anglophones sont nés en grande majorité au Québec et plus de la moitié d'entre eux ont au moins un parent né au Québec. Leurs parents sont plus scolarisés que ceux des allophones et des francophones. Ces jeunes sont aussi proportionnellemment moins nombreux à avoir un parent en chômage au moment de l'enquête et leurs parents se retrouvent plus souvent dans les catégories socioprofessionnelles supérieures.

CHAPITRE III

La connaissance du français, de l'anglais et des autres langues

3.1. LE RÔLE DE L'ÉCOLE DANS L'APPRENTISSAGE DU FRANÇAIS

Nous avons déjà observé que près de trois élèves allophones sur quatre (72 %) étaient nés à l'extérieur du Québec. Or, parmi eux, très peu (11 %) parlaient le français lors de leur arrivée au Québec (tableau III.1). La plupart des élèves allophones que nous avons rejoints ont donc appris le français au Québec, plus précisément à l'école française. En effet, à la question portant sur le moyen le plus utile pour apprendre le français, près de trois jeunes sur quatre (70 %) répondent que c'est l'école.

Les jeunes allophones sont aussi proportionnellement moins nombreux à affirmer avoir appris le français avant l'âge de cinq ans : 28,5 %. Ce pourcentage correspond à peu près au nombre de jeunes qui jugent que la famille ou les amis leur semblent le moyen le plus utile pour apprendre le français. Signalons enfin que près d'un jeune allophone sur trois a appris le français après l'âge de douze ans.

Dans l'échantillon anglophone, seulement un jeune sur cinq est né à l'extérieur du Québec. Parmi ceux-ci, on en compte un petit nombre (13 %) qui connaissaient déjà le français à leur arrivée au Québec. Pour la majorité des anglophones, l'école s'est aussi avérée le moyen le plus utile pour apprendre le français. À

noter cependant que pour plusieurs d'entre eux, la famille et les amis paraissent aussi des moyens importants. Or, il semble que très peu de jeunes anglophones soient issus de foyers mixtes puisqu'à la question portant sur la raison du choix d'une école française, une faible proportion d'entre eux répond que l'un ou l'autre de ses parents est francophone. Plusieurs jeunes anglophones ont certainement grandi dans un milieu où les parents étaient bilingues et où les amis étaient principalement bilingues ou francophones, car on observe que près de deux jeunes sur trois disent avoir appris le français avant l'âge scolaire. En outre, cette proportion de jeunes correspond à celle qui a répondu que l'un ou l'autre de leurs parents avait une excellente ou une bonne connaissance du français (tableau III.9).

TABLEAU III.1

Répartition des élèves allophones selon la langue parlée lors de leur arrivée au Québec

Langue parlée	N	%	Langue parlée	N	%
Français	67	11	Grec	14	2
Anglais	18	3	Créole	21	4
Allemand	60	10	Arabe	24	4
Vietnamien	59	10	Libanais	9	2
Italien	3	1	Laotien	7	1
Espagnol	201	34	Cambodgien	8	2
Portugais	37	6	Arménien	8	2
Polonais	11	2	Hébreu	5	1
Chinois	20	3	Autres langues	11	3

TABLEAU III.2

Distribution des jeunes anglophones et allophones selon l'âge où ils ont appris le français

	Anglophones %	Allophones %
Avant 5 ans	59,7	28,5
6 à 8 ans	24,7	25,5
9 à 11 ans	5,3	16,2
12 à 13 ans	6,4	12,3
14 ans et plus	3,8	17,5
Total	100	100
N	360	807

TABLEAU III.3

Distribution des jeunes anglophones et allophones selon le moyen le plus utile pour apprendre le français

	Anglophones %	Allophones %
Famille	26,8	7,0
Amis	21,1	23,1
École	52,1	69,8
Total	100	100
N	351	796

3.2. LE PRINCIPAL MOTIF DE CHOIX D'UNE ÉCOLE OU D'UN COLLÈGE DE LANGUE FRANÇAISE

Dès le début de l'entrevue, on demandait aux jeunes de donner la principale raison de leur choix d'une école ou d'un collège de langue française. Alors que 60 % des anglophones et 46 % des allophones répondent que c'est le choix de leurs parents, seulement 7 % des anglophones et 31 % des allophones (47 % au secondaire) mentionnent explicitement la loi 101. Faut-il voir aussi dans le choix des parents l'influence de la législation linguistique ? Il est possible en effet que cette influence se fasse sentir dans le choix des parents. Pour ce qui est des élèves anglophones, la contrainte des parents est plus forte que la contrainte de la législation. Il est fort probable que plusieurs parents anglophones de l'île de Montréal choisissent l'école française pour les mêmes motifs que les parents anglophones vivant dans les autres provinces canadiennes choisissent les classes d'immersion en français pour leurs enfants.

On pourrait s'attendre à ce que le motif de la législation linguistique soit invoqué exclusivement par les jeunes du secondaire puisque pour les études post-secondaires, la liberté de choix de la langue d'enseignement n'a pas été restreinte par la loi 101. Or, chez les allophones inscrits au collégial, un élève sur cinq mentionne la législation linguistique comme raison principale du choix d'un collège de langue française.

La raison la plus souvent invoquée tant par les allophones que par les anglophones est l'influence des parents : les pourcentages varient de 32 % à 63 % selon les ordres d'enseignement. Quant aux raisons reliées à la langue française elle-même (son importance au Québec, l'amour du français, la nécessité d'avoir une langue seconde, la spécialité professionnelle choisie),

elles sont mentionnées dans des proportions qui varient selon les ordres d'enseignement de 21 % à 45 %.

TABLEAU III.4

Distribution des jeunes anglophones et allophones selon l'ordre d'enseignement et le motif de choix d'une école ou d'un collège de langue française

	Secondaire		Collégial		Total	
	Anglo-phones %	Allo-phones %	Anglo-phones %	Allo-phones %	Anglo-phones %	Allo-phones %
1. L'intérêt pour le français	28,3	20,9	44,3	24,6	33,4	23,7
2. La législation linguistique	8,8	47,0	3,5	20,1	7,1	31,0
3. Le choix des parents	62,9	32,1	52,2	55,3	59,5	45,9
Total	100	100	100	100	100	100
N	240	313	113	467	353	782

3.3. LA FRÉQUENTATION D'UNE ÉCOLE DE LANGUE ANGLAISE

Plus du quart des jeunes anglophones ont déjà fréquenté une école de langue anglaise. La moitié d'entre eux affirment avoir fait toutes leurs études primaires en anglais. On peut donc supposer que ces derniers se sont inscrits à l'école française parce qu'ils connaissaient déjà le français ou à cause de l'importance qu'ils accordaient à la maîtrise du français.

Pour leur part, les jeunes allophones sont moins nombreux (7,5 %) à avoir déjà fréquenté une école anglaise et seulement le tiers d'entre eux ont fait toutes leurs études primaires en anglais.

TABLEAU III.5

Distribution des élèves anglophones selon qu'ils ont fréquenté une école de langue anglaise et l'ordre d'enseignement

Fréquentation de l'école anglaise	Ordre d'enseignement		
	Secondaire	Collégial	Total
	%	%	%
Oui	23	37	27
Non	77	63	73
Total	100	100	100
N	239	114	353

3.4. LA FRÉQUENTATION D'UNE CLASSE D'ACCUEIL

Deux allophones sur trois se souviennent avoir fréquenté une classe d'accueil et la majorité d'entre eux (65 %) reconnaissent que ce moyen fut très utile pour apprendre le français. D'un autre côté, seulement une faible proportion d'anglophones (12 %) ont fréquenté une classe d'accueil dont ils se disent, pour la plupart, satisfaits.

3.5. L'AUTO-ÉVALUATION DE LA MAÎTRISE DU FRANÇAIS SELON LES JEUNES

Les élèves devaient évaluer eux-mêmes leur connaissance du français suivant les quatre habiletés : compréhension, lecture, parler et écriture. Les jeunes allophones évaluent très favorablement leurs connaissances dans les trois premières. La proportion des jeunes anglophones qui s'évaluent très favorablement dans ces habiletés est encore plus élevée. C'est cependant pour la connaissance du français écrit que les uns et les autres posent un diagnostic moins favorable : 12 % des jeunes allophones s'évaluent moins favorablement (assez bien, un peu) à l'écrit qu'à l'oral, comparativement à 10 % chez les anglophones.

TABLEAU III.6

Distribution des élèves anglophones et allophones selon l'auto-évaluation de leur connaissance en français

Auto-évaluation	Comprendre		Écrire		Lire		Parler	
	Anglophones %	Allophones %	Anglophones %	Allophones %	Anglophones %	Allophones %	Anglophones %	Allophones %
Très bien	73,1	62,2	56,5	49,3	67,0	57,4	66,2	61,3
Assez bien	26,0	37,8	39,6	44,9	28,8	39,3	32,7	37,5
Un peu	0,8	1,0	3,9	5,7	4,2	3,1	1,1	1,2
Pas du tout	—	—	—	0,1	—	0,2	—	—
Total	100	100	100	100	100	100	100	100
N	361	809	361	809	361	809	361	809

En général, les jeunes répondent que l'école ou le collège leur offre suffisamment de cours pour apprendre le français et le perfectionner. Pour cette question toutefois, on observe une différence chez les francophones qui sont proportionnellement un peu moins nombreux à répondre par l'affirmative.

Les élèves interrogés sont aussi la plupart du temps satisfaits des cours de français reçus. Le taux de satisfaction est cependant un peu plus faible chez les jeunes inscrits au cégep ; le tiers des jeunes anglophones et francophones se disent peu ou pas satisfaits des cours de français et ils invoquent comme raison principale la médiocrité des programmes d'études, alors que ceux qui expriment leur satisfaction invoquent aussi la plupart du temps la même raison.

TABLEAU III.7

Répartition des jeunes selon l'offre suffisante de cours pour apprendre le français et le perfectionner

Offre suffisante	Allophones %	Anglophones %	Francophones %
Oui	83,2	83,5	77,8
Non	16,8	16,5	22,2
Total	100	100	100
N	781	347	392

TABLEAU III.8

La satisfaction éprouvée pour les cours de français

Cours de français	Allophones			Anglophones			Francophones		
	Sec.	Coll.	Total	Sec.	Coll.	Total	Sec.	Coll.	Total
Satisfaction	80	76,3	77,8	82,1	67	73	76,7	66,7	70,6
Insatisfaction	20	23,7	22,2	17,9	33	27	23,3	33,3	29,4
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100
N	325	482	807	143	217	360	159	243	402

TABLEAU III.9

Raisons de la satisfaction

	Allophones			Anglophones			Francophones		
	Sec. %	Coll. %	Total %	Sec. %	Coll. %	Total %	Sec. %	Coll. %	Total %
Qualité du programme offert	66,9	73,7	71,0	60,0	67,6	64,2	66,4	87,8	78,7
Compétence des professeurs	33,1	26,6	29,0	40,0	32,4	37,8	33,6	12,2	21,3
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100
N	242	354	596	108	140	248	116	156	272

TABLEAU III.10

Raisons de l'insatisfaction

	Allophones			Anglophones			Francophones		
	Sec. %	Coll. %	Total %	Sec. %	Coll. %	Total %	Sec. %	Coll. %	Total %
Programmes médiocres	37,1	45,1	42,2	34,8	48,7	44,8	43,3	63,0	56,8
Incompétence des professeurs	33,9	28,8	30,6	41,3	21,6	27,1	40,5	19,7	26,3
Autres raisons	29,0	26,1	27,2	23,9	29,7	28,1	16,2	17,3	16,9
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100
N	62	111	173	27	70	97	37	81	118

3.6. L'ÉVALUATION PAR LES JEUNES DE LA MAÎTRISE DU FRANÇAIS CHEZ LEURS PARENTS

Élèves anglophones et allophones avaient à évaluer la maîtrise du français de leurs parents et à la comparer à la leur. Selon le dire des élèves, les parents anglophones sont proportionnellement plus nombreux à

bien maîtriser (très bien, bien) le français que les parents allophones (tableau III.11). Toujours selon les élèves anglophones, deux fois sur trois, leur père ou leur mère connaissent aussi bien sinon mieux le français que leurs enfants (tableau III.14).

Par ailleurs, de 14 % à 21 % des élèves ont un de leurs parents qui ne parle pas du tout le français (tableau III.14). On observe que les deux tiers des pères et mères des élèves anglophones qui ne connaissent à peu près pas le français (peu ou pas du tout) n'ont jamais suivi de cours pour l'apprendre. Lorsqu'on analyse les pourcentages, cette fois par cellule, on observe qu'un anglophone sur cinq répond que son père ou sa mère a une connaissance médiocre ou nulle du français et n'a, à sa connaissance, jamais suivi de cours pour l'apprendre. Du côté des jeunes allophones, on retrouve la même proportion de parents qui connaissent peu ou pas du tout le français et qui n'ont jamais suivi de cours. Lorsqu'on examine les pourcentages par cellule, on observe que par rapport à l'ensemble des pères, 27 % ont une connaissance médiocre ou nulle et n'ont jamais suivi de cours de français. Plus du tiers des mères sont dans cette situation (tableaux III.12 et III.13).

Chez les élèves allophones et anglophones, ceux qui affirment que leur mère maîtrise le français moins bien qu'eux sont proportionnellement moins nombreux que ce n'est le cas pour le père (tableau III.14). Comme on l'a signalé précédemment, alors que 14 % des anglophones ont un père ou une mère qui ne parle pas le français, on retrouve chez les allophones la même proportion pour ce qui est du père et plus de 20 % pour la mère. La moitié des élèves allophones ne peuvent attendre de soutien de leur mère pour apprendre le français et 43 % ne peuvent en attendre de leur père. Du côté des anglophones, les proportions sont moins

grandes : environ un jeune sur trois ne peut attendre de soutien de la part de son père ou de sa mère. Dans tous ces cas, les élèves doivent compter surtout sur les ressources que l'école ou le collège met à leur disposition ou encore, sur les autres soutiens extérieurs à la famille et à l'école, en particulier, les amis et les médias.

TABLEAU III.11

La connaissance du français chez les parents selon les jeunes

Connaissance du français	Père		Mère	
	Anglophones %	Allophones %	Anglophones %	Allophones %
Très bonne ou bonne	66,9	57,0	62,4	47,2
Médiocre ou nulle	33,0	43,0	37,6	52,8
Total	100	100	100	100
N	345	740	359	790

TABLEAU III.12

Répartition des parents des anglophones selon le fait qu'ils ont suivi ou non des cours de français et la connaissance qu'ils ont du français

	Connaissance du français			
	Père		Mère	
Suivi des cours	Très bonne ou bonne %	Médiocre ou nulle %	Très bonne ou bonne %	Médiocre ou nulle %
Oui	32,6*	11,9*	36,6*	14,0*
	49	36	59	37
Non	33,9*	21,6*	25,6*	23,8*
	51	64	41	63
Total	100	100	100	100
N	206	104	209	127

* La somme des pourcentages par cellule = 100

TABLEAU III.13

Répartition des parents des allophones selon le fait qu'ils ont suivi ou non des cours de français et la connaissance qu'ils ont du français

	Connaissance du français			
	Père		Mère	
Suivi des cours	Très bonne ou bonne %	Médiocre ou nulle %	Très bonne ou bonne %	Médiocre ou nulle %
Oui	27,3*	16,0*	26,0*	19,1*
	48	37	55	36
Non	29,7*	26,9*	21,1*	33,8*
	52	63	45	64
Total	100	100	100	100
N	409	308	360	404

* La somme des pourcentages par cellule = 100

TABLEAU III.14

Répartition des jeunes selon leur maîtrise du français comparée à celle de leurs parents

Connaissance comparée	Père		Mère	
	Anglophones %	Allophones %	Anglophones %	Allophones %
Mieux et aussi bien	67,0	57,0	62,4	47,2
Moins bien	19,4	28,8	23,1	32,2
Ne parle pas français	13,6	14,2	14,5	20,6
Total	100	100	100	100
N	345	740	359	790

3.7. LA CONNAISSANCE DE L'ANGLAIS

La plupart des jeunes allophones estiment que l'anglais est une troisième langue à apprendre. Chose étonnante, ils évaluent assez favorablement leur connaissance de l'anglais. C'est surtout pour la compréhension et la lecture qu'ils s'évaluent plus favorablement ; seulement 28 % avouent le comprendre un peu ou pas du tout et 32 % le lire un peu ou pas du tout. Les deux tiers des élèves allophones peuvent parler ou écrire assez bien l'anglais. Leur auto-évaluation de la connaissance de l'anglais est même plus favorable

que celle des jeunes francophones. On trouve en effet 10 % plus de jeunes allophones qui se classent dans les catégories très bien et assez bien ; cette proportion est même de 18 % pour le savoir parler.

TABLEAU III.15

Distribution des jeunes allophones et francophones selon l'évaluation personnelle de leur connaissance de l'anglais

Conn. de l'anglais	Comprendre		Écrire		Lire		Parler	
	Allophones %	Francophones %	Allophones %	Francophones %	Allophones %	Francophones %	Allophones %	Francophones %
Très bien	36,4	22,6	26,7	12,9	31,2	19,4	29,2	13,7
Assez bien	36,0	39,3	35,6	35,6	36,5	39,8	36,4	33,8
Un peu	24,5	34,1	30,9	42,3	27,4	34,3	30,1	44,0
Pas du tout	3,1	4,0	6,7	9,2	5,0	6,5	4,3	8,5
Total	100	100	100	100	100	100	100	100
N	808	402	808	402	808	402	808	402

Un nombre assez important de jeunes appartenant aux trois groupes linguistiques (de 23 % à 32 %) trouvent qu'on ne leur offre pas suffisamment de cours pour apprendre et perfectionner l'anglais. Ce sont surtout les jeunes de niveau secondaire et davantage les allophones et les anglophones qui sont de cet avis. Par ailleurs, les francophones, ceux du secondaire en particulier, sont proportionnellement plus nombreux à accorder leur priorité au perfectionnement de l'anglais. Surtout, disent-ils, à cause de sa grande utilité ou encore parce qu'ils jugent ne pas maîtriser cette langue de façon satisfaisante. En général, les jeunes accordent plus d'importance au perfectionnement de la deuxième ou de la troisième langue : l'anglais pour les francophones et les allophones et le français pour les anglophones.

TABLEAU III.16

Répartition des jeunes selon l'offre suffisante de cours pour apprendre et perfectionner l'anglais

Offre suffisante	Allophones			Anglophones			Francophones		
	Sec. %	Coll. %	Total %	Sec. %	Coll. %	Total %	Sec. %	Coll. %	Total %
Oui	61,9	71,8	67,6	59,8	80,0	70,9	66,2	83,9	76,7
Non	38,1	28,2	32,4	40,2	20,0	29,1	33,8	16,1	23,3
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100
N	315	429	744	139	170	309	154	223	377

TABLEAU III.17

Répartition des jeunes selon la priorité accordée au perfectionnement de l'anglais ou du français

Priorité	Allophones			Anglophones			Francophones		
	Sec. %	Coll. %	Total %	Sec. %	Coll. %	Total %	Sec. %	Coll. %	Total %
Français	44,5	52,0	48,9	60,0	61,5	60,6	29,4	47,3	40,3
Anglais	55,5	48,0	51,1	40,0	38,5	39,4	70,6	52,7	59,7
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100
N	299	431	730	130	200	330	153	239	392

TABLEAU III.18

Raisons de donner la priorité au français ou à l'anglais

Raisons	Allophones		Anglophones		Francophones	
	Anglais %	Français %	Anglais %	Français %	Anglais %	Français %
À cause de son importance	52,2	49,6	65,9	34,2	78,1	66,7
Pour le perfectionner	47,8	50,4	34,1	65,8	21,9	33,3
Total	100	100	100	100	100	100
N	360	351	129	130	228	156

Si les jeunes, surtout de niveau secondaire, estiment qu'ils n'ont pas suffisamment de cours pour apprendre l'anglais, ce n'est certes pas parce qu'ils jugent que c'est une langue difficile. En effet, pour la plupart des jeunes, surtout les francophones et les anglophones, la langue anglaise est considérée plus facile à apprendre que la langue française. Cependant, si les jeunes, surtout les francophones, sont plus nombreux à accorder la priorité au perfectionnement de l'anglais et à juger que cette langue est plus facile à

apprendre, ils ne demandent pas plus de cours d'anglais.

TABLEAU III.19

La langue jugée la plus facile à apprendre

Langue plus facile	Allophones %	Anglophones %	Francophones %
Anglais	65,8	88,8	83,2
Français	34,2	11,2	16,8
Total	100	100	100
N	746	344	393

3.8. LA CONNAISSANCE DES AUTRES LANGUES

En plus du français et de l'anglais, la plupart des élèves allophones estiment posséder une bonne connaissance de leur langue maternelle : quatre jeunes sur cinq affirment qu'ils la comprennent et qu'ils la parlent très bien. Pour l'écrit et la lecture, ils jugent leurs compétences plus faibles. À ce propos, il n'existe pas de différence notable entre les jeunes du secondaire et ceux du collégial.

TABLEAU III.20

Répartition des jeunes allophones selon une évaluation personnelle de la connaissance de leur langue maternelle

Connaissance de la langue maternelle	Comprendre %	Écrire %	Lire %	Parler %
Très bien	83,2	54,4	62,2	79,0
Assez bien	14,7	22,2	19,9	18,2
Un peu	1,9	15,1	12,9	2,2
Pas du tout	0,2	8,3	5,1	0,6
Total N = 809	100	100	100	100

Par ailleurs, les jeunes allophones sont proportionnellement moins nombreux (57 %) que les francophones (64 %) et les anglophones (65 %) à se sentir privés d'un droit fondamental lorsqu'ils sont empêchés de parler leur langue maternelle ; il y a une différence de 7 à 8 points procentuels entre les allophones et les autres et, dans ce cas-ci, la marge d'erreur se situe à 5,8. Faut-il voir dans ce résultat un indice que les élèves allophones manifestent moins d'attachement à leur langue maternelle et à sa préservation ? Il est fort probable que plusieurs d'entre eux, préoccupés par l'apprentissage d'une deuxième et même d'une troisième langue, vivent une sorte de crise d'identité linguistique et se sentent moins enclins à défendre leur langue maternelle. Peut-être se sentent-ils aussi très minoritaires à l'école ou au cégep. À ce sujet, nous n'avons pas noté de différence significative entre les jeunes du secondaire et ceux du cégep.

TABLEAU III.21

La privation d'un droit fondamental lorsque les jeunes sont empêchés de parler leur langue maternelle

Privation	Allophones %	Anglophones %	Francophones %
D'accord	56,8	65,2	63,8
En désaccord	43,2	34,8	36,2
Total	100	100	100
N	785	355	395

3.9. LE DÉSIR D'APPRENDRE D'AUTRES LANGUES

Alors que les jeunes francophones se montrent partagés quant à leur intention d'apprendre une autre langue que le français et l'anglais, dans les autres groupes linguistiques plus de trois jeunes sur quatre répondent qu'ils aimeraient apprendre une autre langue. Chez ceux qui expriment cette intention, c'est la langue espagnole qui retient le plus souvent la faveur, suivie de l'allemand et de l'italien.

TABLEAU III.22

Le désir d'apprendre une autre langue
que le français et l'anglais

Désir	Allophones %	Anglophones %	Francophones %
Oui	75	80	49,9
Non	25	20	50,2
Total	100	100	100
N	785	351	253

TABLEAU III.23

La langue qu'on désirerait apprendre

Langue	Allophones %	Anglophones %	Francophones %
Italien	16,4	21,8	26,7
Espagnol	44,1	47,6	48,3
Allemand	30,1	22,9	17,5
Autres langues	9,4	7,6	7,5
Total	100	100	100
N	581	275	120

3.10. CONCLUSION

Les élèves allophones inscrits à l'école française sont nés, pour la plupart, à l'extérieur du Québec et ils ont appris le français à l'école, principalement en fréquentant une classe d'accueil. C'est la législation linguistique ou encore la décision des parents qui expliquent leur présence à l'école française. Ils évaluent très favorablement leur compétence en français, plus favorablement même que la connaissance de leur langue maternelle. Par ailleurs, ils se disent un peu moins compétents en anglais et, convaincus de l'importance de cette langue, ils souhaiteraient s'attacher en priorité à son perfectionnement. Près de la moitié des élèves allophones reconnaissent avoir un parent (père ou mère) qui a une connaissance médiocre ou nulle du français, ce dont l'école doit tenir compte.

De leur côté, les élèves anglophones sont nés pour la plupart au Québec et beaucoup d'entre eux ont, selon leur propre évaluation, un parent qui maîtrise le français aussi bien sinon mieux qu'eux. Ils connaissaient le français avant l'âge de la fréquentation scolaire et, dans le choix d'une école de langue française, l'influence de leurs parents semble avoir été déterminante.

CHAPITRE IV

L'environnement linguistique des jeunes

Si les jeunes vivent, à l'extérieur de l'école ou du collège, dans un environnement propice à l'usage du français, il y a de fortes chances que cette langue devienne pour eux un instrument habituel de communication et d'expression. Pour connaître l'environnement linguistique des jeunes, nous avons utilisé une série de questions portant sur la langue employée le plus souvent dans leur milieu de vie (famille, parenté, quartier, amis). Ensuite, nous avons voulu savoir s'il existait des liens entre l'environnement et les habiletés linguistiques et entre ce même environnement et l'intérêt manifesté pour l'apprentissage du français ou de l'anglais.

4.1. LA LANGUE DES MILIEUX DE VIE

Pour la plupart des jeunes, le foyer et la famille élargie constituent les principaux endroits où la langue maternelle est transmise et utilisée. Si cette assertion se révèle juste pour 80 % et plus des jeunes allophones, elle l'est encore plus pour les francophones vivant sur l'île de Montréal ; en effet, le français est la langue que 97 % d'entre eux entendent le plus souvent dans leur milieu familial.

Plusieurs élèves anglophones et allophones, surtout ceux du collégial (24 % des anglophones et 15 % des allophones), vivent dans un milieu familial où, selon leur perception, le français est la langue qu'ils entendent le plus souvent. Il est probable que ces jeunes sont issus d'un père ou d'une mère francophone, très bilingue ou "francophonisant", ce qui pourrait expliquer qu'ils se sont inscrits à un collège de langue française.

Toujours selon la perception des jeunes, à l'extérieur de la famille, dans leur quartier, deux allophones sur trois entendent le plus souvent le français. D'un autre côté, plus de la moitié des anglophones vivent aussi dans des quartiers où le français prédomine ; cette situation prévaut même pour 60 % des jeunes anglophones du collégial. Pour leur part, les francophones vivent en grande majorité (88 %) dans des quartiers francophones. Dans les trois groupes linguistiques, on observe que les jeunes du secondaire sont toujours proportionnellement plus nombreux à vivre dans des quartiers où l'anglais est la langue entendue le plus souvent.

La langue française, que les francophones emploient presque en exclusivité avec leurs amis, est aussi prédominante dans les situations analogues chez les jeunes allophones et même les anglophones. Pour cette dernière dimension de l'environnement linguistique, on remarque également que les jeunes du secondaire sont plus souvent en contact avec des amis qui parlent anglais que ne le sont ceux du collégial.

TABLEAU IV.1

Répartition des jeunes allophones selon la langue entendue le plus souvent

Langue entendue	À la maison			Dans la parenté			Dans le quartier			Chez les meilleurs amis		
	Sec. %	Coll. %	Total %	Sec. %	Coll. %	Total %	Sec. %	Coll. %	Total %	Sec. %	Coll. %	Total %
Français	11,4	14,9	13,5	7,4	8,5	8,1	60,9	71,0	66,9	62,5	68,5	66,1
Anglais	5,5	2,9	4,0	4,3	5,4	4,9	32,0	21,8	25,9	27,1	10,4	17,1
Autre langue	83,1	82,2	82,5	88,3	86,1	87,0	7,1	7,2	7,2	10,4	21,1	16,8
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
N	325	481	806	325	482	807	325	482	807	325	482	807

TABLEAU IV.2

Répartition des jeunes anglophones selon la langue entendue le plus souvent[1]

Langue entendue	À la maison			Dans la parenté			Dans le quartier			Chez les meilleurs amis		
	Sec. %	Coll. %	Total %	Sec. %	Coll. %	Total %	Sec. %	Coll. %	Total %	Sec. %	Coll. %	Total %
Français	9,8	24,4	18,6	26,4	27,0	26,7	39,4	60,0	51,9	43,1	68,7	58,5
Anglais	88,2	73,0	79,0	69,1	66,9	67,8	58,1	37,4	45,6	54,5	27,8	38,4
Autre langue	2,0	2,6	2,4	4,5	6,1	5,5	2,5	2,6	2,5	2,4	3,5	3,1
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
N	143	217	360	143	217	360	143	217	360	143	217	360

[1] Résultats pondérés par les facteurs suivants : au secondaire, 0,58 et au collégial, 1,89.

TABLEAU IV.3

Répartition des jeunes francophones selon la langue entendue le plus souvent

Langue entendue	À la maison			Dans la parenté			Dans le quartier			Chez les meilleurs amis		
	Sec. %	Coll. %	Total %	Sec. %	Coll. %	Total %	Sec. %	Coll. %	Total %	Sec. %	Coll. %	Total %
Français	99,4	97,5	98,2	96,9	97,5	97,3	84,9	90,1	88,0	93,0	96,7	95,3
Anglais	0,6	1,2	1,0	2,5	1,5	1,5	12,6	7,8	9,7	6,3	2,9	4,2
Autre langue	--	1,3	0,8	0,6	1,2	1,2	2,5	2,1	2,3	0,7	0,4	0,5
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
N	159	242	401	159	242	401	159	242	401	158	242	401

4.2. LA LANGUE DE SERVICE DU COMMERCE FRÉQUENTÉ LE PLUS SOUVENT

Suivant le témoignagne des jeunes allophones, trois fois sur quatre, le français est la langue courante du commerce qu'ils fréquentent le plus souvent dans leur quartier. Alors que précédemment, on avait observé que l'anglais était la langue entendue le plus souvent dans le quartier pour 26 % des allophones, l'anglais est la langue de service dans le commerce que fréquentent ordinairement seulement 18 % d'entre eux. Pour les anglophones, c'est le contraire qui se produit : alors que pour la moitié d'entre eux le français est la langue courante du quartier, près des deux tiers fréquentent des commerces où, disent-ils, l'anglais est la langue la plus courante.

TABLEAU IV.4

Répartition des jeunes selon le niveau scolaire et la langue de service du commerce qu'ils fréquentent le plus souvent

Langue du commerce	Allophones			Anglophones			Francophones		
	Sec. %	Coll. %	Total %	Sec. %	Coll. %	Total %	Sec. %	Coll. %	Total %
Français	71,6	82,5	78,0	40,2	23,0	34,5	89,4	94,8	92,7
Anglais	23,3	14,4	18,0	57,5	77,0	64,5	9,3	4,7	6,5
Autre langue	5,1	3,1	4,0	23,0	-	1,5	1,3	0,5	0,8
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100
N	275	422	798	219	109	328	150	232	382

4.3. L'INFLUENCE DE L'ENVIRONNEMENT LINGUISTIQUE SUR LES HABILETÉS LINGUISTIQUES DES JEUNES

Existe-t-il un lien entre l'environnement linguistique et les habiletés linguistiques ? En d'autres termes, l'environnement linguistique des jeunes peut-il exercer une influence sur les habiletés linguistiques ? Étant donné que les jeunes francophones sont peu nombreux à vivre dans un environnement linguistique autre que francophone, les réponses à cette question ont été examinées sous cet angle uniquement pour les allophones et les anglophones.

Tant chez les anglophones que chez les allophones, l'environnement linguistique familial (aux sens large et restreint) ne semble pas influencer les habiletés en français. Nous observons tout au plus que les quelques jeunes qui disent avoir une faible connaissance du français vivent pour la plupart dans un milieu familial où la langue entendue le plus souvent est la langue maternelle, et ils s'évaluent plus faiblement surtout pour la lecture et l'écriture du français (tableaux IV.5 et IV.6). Par ailleurs, il ne semble pas y avoir de lien entre la langue entendue le plus souvent dans le quartier et chez les meilleurs amis et l'évaluation faite par les jeunes de leurs performances linguistiques.

TABLEAU IV.5
Répartition des élèves allophones et anglophones selon la langue entendue le plus souvent chez eux et leur propre évaluation de leur connaissance du français écrit et lu

	Langue entendue le plus souvent chez eux							
Écrire le français	Français		Anglais		Autre langue		Total	
	Alloph. %	Angl. %	Alloph. %	Angl. %	Alloph. %	Angl. %	Alloph. %	Angl. %
Bien	95,4 (104)	100 (52)	93,7 (30)	95,3 (287)	94,0 (628)	100 (8)	94,2 (762)	96,1 (347)
Mal	4,6 (5)		6,3 (2)	4,7 (14)	6,0 (40)		5,8 (47)	3,9 (14)
Total	100	100	100	100	100	100	100	100
N	109	52	32	301	668	8	809	361
Lire le français	Français		Anglais		Autre langue		Total	
	Alloph. %	Angl. %	Alloph. %	Angl. %	Alloph. %	Angl. %	Alloph. %	Angl. %
Bien	99,1 (108)	100 (52)	100 (32)	95,0 (286)	96,1 (642)	100 (8)	96,7 (782)	95,8 (346)
Mal	0,9 (1)			5,0 (15)	3,9 (26)		3,3 (22)	4,2 (15)
Total	100	100	100	100	100	100	100	100
N	109	52	32	301	668	8	809	361

Pour beaucoup de jeunes anglophones et allophones, l'école constitue le principal lieu d'immersion en français. Ce n'est cependant pas le seul ; pour bon nombre d'entre eux, le voisinage et les amis représentent aussi des lieux d'immersion en français qui, à leur manière, viennent appuyer les effort déployés par l'école.

Qu'en est-il maintenant de l'environnement linguistique anglophone ? Exerce-t-il une influence plus sensible sur les habiletés en anglais telles que perçues par les jeunes allophones ? L'influence est particulièrement évidente chez ceux qui vivent dans un milieu familial où l'anglais est la langue prédominante ; mais elle se manifeste encore davantage chez ceux qui fréquentent habituellement des amis anglophones. La plupart d'entre eux (de 80 % à 95 %) évaluent plus favorablement leurs habiletés en anglais.

TABLEAU IV.6
Répartition des élèves allophones et anglophones selon la langue entendue le plus souvent dans la parenté et leur propre évaluation de leur connaissance du français écrit et lu

Écrire le français	Langue entendue le plus souvent chez eux							
	Français		Anglais		Autre langue		Total	
	Alloph. %	Angl. %	Alloph. %	Angl. %	Alloph. %	Angl. %	Alloph. %	Angl. %
Bien	93,8 (61)	97,9 (94)	95,0 (38)	95,1 (235)	94,2 (662)	100 (18)	94,1 (761)	96,1 (347)
Mal	6,2 (4)	2,1 (2)	5,0 (2)	4,9 (12)	5,8 (41)		5,8 (47)	3,9 (14)
Total	100	100	100	100	100	100	100	100
N	65	96	40	247	703	18	808	361

Lire le français	Français		Anglais		Autre langue		Total	
	Alloph. %	Angl. %	Alloph. %	Angl. %	Alloph. %	Angl. %	Alloph. %	Angl. %
Bien	98,5 (64)	96,9 (93)	100 (40)	95,5 (236)	96,3 (677)	94,4 (17)	96,7 (781)	95,8 (346)
Mal	1,5 (1)	3,1 (3)		4,5 (11)	3,7 (26)	5,6 (1)	3,3 (27)	4,2 (15)
Total	100	100	100	100	100	100	100	100
N	65	96	40	247	703	18	808	361

TABLEAU IV.7

Répartition des élèves allophones selon la langue entendue le plus souvent à la maison et leur propre évaluation de leur connaissance de l'anglais écrit et parlé

	Langue entendue le plus souvent chez eux			
Écrire l'anglais	Français %	Anglais %	Autre Langue %	Total %
Bien	62,4 (68)	93,8 (30)	60,9 (406)	62,4 (504)
Mal	37,6 (41)	6,3 (2)	39,1 (261)	37,6 (304)
Total	100	100	100	100
N	109	32	667	808
Parler l'anglais	Français %	Anglais %	Autre Langue %	Total %
Bien	66,1 (72)	93,8 (30)	64,2 (428)	65,6 (530)
Mal	33,9 (37)	6,3 (2)	35,8 (239)	34,4 (667)
Total	100	100	100	100
N	109	32	667	808

TABLEAU IV.8

Répartition des élèves allophones selon la langue entendue le plus souvent dans la parenté et leur propre évaluation de leur connaissance de l'anglais écrit et parlé

	Langue entendue le plus souvent dans la parenté			
Écrire l'anglais	Français %	Anglais %	Autre langue %	Total %
Bien	55,4 (36)	92,5 (37)	61,3 (430)	62,3 (503)
Mal	44,6 (29)	7,5 (3)	38,7 (272)	37,7 (304)
Total N	100 65	100 40	100 702	100 807
Parler l'anglais	Français %	Anglais %	Autre langue %	Total %
Bien	63,1 (41)	90,0 (36)	64,4 (452)	65,6 (529)
Mal	36,9 (24)	10,0 (4)	35,6 (250)	34,4 (278)
Total N	100 65	100 40	100 702	100 807

TABLEAU IV.9

Répartition des élèves allophones selon la langue entendue le plus souvent chez les meilleurs amis et leur propre évaluation de leur connaissance de l'anglais écrit et parlé

	Langue entendue le plus souvent chez les meilleurs amis			
Écrire l'anglais	Français %	Anglais %	Autre langue %	Total %
Bien	59,4 (317)	94,2 (130)	41,9 (57)	62,4 (504)
Mal	40,6 (217)	5,8 (8)	58,1 (79)	37,6 (304)
Total	100	100	100	100
N	534	138	136	808
Parler l'anglais	**Français %**	**Anglais %**	**Autre langue %**	**Total %**
Bien	62,5 (334)	97,1 (134)	45,6 (62)	65,6 (530)
Mal	37,5 (200)	2,9 (4)	54,4 (74)	34,4 (278)
Total	100	100	100	100
N	534	138	136	808

4.4. L'ENVIRONNEMENT LINGUISTIQUE ET L'INTÉRÊT MANIFESTÉ POUR L'APPRENTISSAGE DU FRANÇAIS OU DE L'ANGLAIS

Afin de connaître l'intérêt des jeunes pour l'apprentissage du français ou de l'anglais, une question portait sur la priorité qu'ils accorderaient au perfectionnement de l'une ou l'autre langue (s'ils en avaient le choix). On a observé précédemment qu'une faible majorité de jeunes allophones donnait la priorité au perfectionnement de l'anglais, surtout en raison de l'importance qu'ils accordaient à cette langue et afin d'améliorer leurs performances. Lorsqu'on met en relation les réponses à cette question avec l'environnement linguistique, on observe que les jeunes allophones qui vivent dans un environnement linguistique où le français est prédominant sont proportionnellement plus nombreux à accorder la priorité à l'anglais. Le phénomène est inversé chez ceux qui vivent dans un milieu à prédominance anglophone.

TABLEAU IV.10

Répartition des jeunes allophones selon la langue prédominante dans leur quartier et la priorité accordée au perfectionnement de l'anglais ou du français

	Langue entendue le plus souvent dans le quartier			
Priorité	Français %	Anglais %	Autre Langue %	Total %
Français	46,1 (226)	54,6 (101)	54,4 (31)	48,9 (358)
Anglais	53,9 (264)	45,4 (84)	45,6 (26)	51,1 (374)
Total N	100 490	100 185	100 57	100 732

4.5. CONCLUSION

Mis à part le foyer et la famille élargie, qui sont les principaux endroits où la langue maternelle est transmise et employée, la plupart des jeunes allophones et anglophones vivent dans un quartier francophone ou sont entourés d'amis francophones qui leur fournissent ainsi un milieu naturel d'immersion en français.

En même temps, on observe que pour un certain nombre d'élèves anglophones et allophones surtout inscrits au secondaire, il n'existe pas de continuité entre l'école de langue française et le milieu de vie. Ils vivent dans des quartiers où l'anglais est prédominant et ils fréquentent surtout des amis anglophones. Pour eux, l'école demeure le principal sinon l'unique lieu d'expérience de vie en français. D'où l'importance que l'école soit autant que possible un milieu d'immersion totale en français.

CHAPITRE V

Les usages linguistiques dans les activités culturelles

Lors des enquêtes précédentes auprès des jeunes, on avait observé que la majorité de ceux qui fréquentaient les établissements de langue française poursuivaient habituellement leurs activités culturelles en français, à l'exception cependant de la télévision et des spectacles de chanteurs ou de groupes de chanteurs où l'anglais occupait une grande place. Toutefois, les jeunes anglophones inscrits à ces mêmes établissements restaient assez fidèles à leur langue maternelle.

Par ailleurs, on avait remarqué que les jeunes tant anglophones qu'allophones et francophones fréquentant les écoles de la section anglaise de l'enseignement pratiquaient habituellement des activités culturelles en anglais[1].

Au moment de ces enquêtes, les allophones et anglophones étaient encore peu nombreux à fréquenter le secteur français. Leur faible représentation dans les échantillons prélevés ne permettait pas d'établir des comparaisons fiables avec les jeunes inscrits au secteur anglais. L'échantillon prélevé pour notre enquête nous permet de le faire.

---

1 Uli Locher, Conscience linguistique des jeunes Québécois. Étude comparative du vécu et de la perception du fait français dans des écoles françaises et anglaises (4e et 5e secondaire, 1re et 2e collégial), tome IV, Québec, Éditeur officiel du Québec, "Dossiers du Conseil de la langue française", nº 14, 1983, p. 39 à 55.

5.1. LES USAGES LINGUISTIQUES DANS LES ACTIVITÉS PRESQUE QUOTIDIENNES

Les activités presque quotidiennes des jeunes sont l'écoute de la télévision et de la radio, la lecture des journaux quotidiens et hebdomadaires et celle des revues ou magazines. Pour chacune de ces activités, nous décrivons la fréquence hebdomadaire et la langue utilisée.

5.1.1. L'écoute de la télévision

Durant la semaine précédant l'entrevue téléphonique, les élèves allophones ont regardé la télévision en moyenne près de 15 heures par semaine ; 13 % de ces jeunes n'ont pas regardé la télévision en français et près de 12 %, jamais la télévision en anglais. Plus de la moitié (54 %) de leurs heures d'écoute ont été consacrées à la télévision de langue anglaise ; le reste est allé à la télévision de langue française et une part infime (2,8 %) à celle de la télévision en langue maternelle (tableau V.2). En outre, deux jeunes sur trois répondent que leur émission préférée de télévision est en langue anglaise, et chez les jeunes de niveau secondaire, c'est même trois jeunes sur quatre (tableau V.3).

De leur côté, les élèves anglophones ont regardé en moyenne la télévision quelques heures de moins (2,5 h) par semaine que les allophones et, au total, ils n'ont consacré qu'une heure sur six aux émissions en langue française ; plus de la moitié de ces jeunes (55 %) n'ont pas regardé d'émission télévisée en langue française et seulement 5 % d'entre eux jamais d'émission télévisée en langue anglaise (tableau V.2). Pour la quasi-totalité d'entre eux (95 %), l'émission préférée de télévision est en langue anglaise.

Pour leur part, les jeunes francophones ont une moyenne d'heures d'écoute de la télévision qui se situe entre celle des allophones et celle des anglophones et ils ont alloué deux heures sur cinq à la télévision de langue anglaise (tableau V.2). Seul un petit nombre d'entre eux n'ont pas regardé la télévision de langue française (6 %) ou jamais celle de langue anglaise (15 %). Plus de la moitié d'entre eux (55 %) répondent que leur émission préférée de télévision est en langue française (tableau V.3).

Trois jeunes anglophones sur quatre vivent dans des familles qui sont abonnées au câble, comparativement à deux sur trois du côté des allophones et légèrement moins chez les francophones.

Si on compare ces résultats avec ceux de l'enquête effectuée à l'automne 1978, on observe notamment pour la région de Montréal que les jeunes francophones en 1983 regardaient plus souvent la télévision et plus souvent également la télévision en langue anglaise. On observe aussi que les jeunes allophones inscrits au secteur français regardent plus souvent la télévision en langue française que ceux inscrits au secteur anglais[2]. Dans un autre sondage effectué à l'automne 1985, on note que les adultes francophones de la région de Montréal consacrent le même nombre d'heures d'écoute de la télévision de langue anglaise que les jeunes francophones. Quant aux adultes allophones, ils regardent plus souvent la télévision de langue anglaise (67 % vs 55 %)[3].

---

2 Uli Locher, op. cit., p. 41-45.

3 Daniel Monnier, La perception de la situation linguistique par les Québécois, Québec, Éditeur officiel du Québec, "Documentation du Conseil de la langue française", nº 23, 1986, p. 30 et 31.

TABLEAU V.1
Répartition des jeunes selon qu'ils vivent ou non dans des foyers abonnés au câble

Abonné au câble	Allophones			Anglophones			Francophones		
	Sec. %	Coll. %	Tous %	Sec. %	Coll. %	Tous %	Sec. %	Coll. %	Tous %
Oui	66,6	65,2	65,7	78,5	68,7	75,4	62,9	62,8	62,8
Non	33,4	34,8	34,3	21,5	31,3	24,6	37,1	37,2	37,2
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100
N	323	482	805	246	115	361	159	242	401

TABLEAU V.2
Répartition du nombre moyen d'heures d'écoute de la télévision par semaine

Élèves	Heures de télé en français			Heures de télé en anglais			Total des heures		
	Sec. %	Coll. %	Tous %	Sec. %	Coll. %	Tous %	Sec. %	Coll. %	Tous %
Allophones	6,6	6,3	6,3	8,8	9,2	7,8	15,8	15,9	14,5
				*0,4	*0,4	*0,4			
Anglophones	2,5	1,7	2,0	11,7	9,5	10,1	14,2	11,2	12,1
Francophones	9,1	8,9	8,0	6,5	5,5	5,5	15,6	14,4	13,5

* Langue maternelle

TABLEAU V.3

Répartition des jeunes selon la langue de leur émission de télévision préférée

Émission préférée	Allophones			Anglophones			Francophones		
	Sec. %	Coll. %	Tous %	Sec. %	Coll. %	Tous %	Sec. %	Coll. %	Tous %
En français	26,1	41,1	35,0	3,7	6,1	4,4	57,9	54,2	55,6
En anglais	73,9	57,4	64,1	96,3	93,9	95,6	42,1	45,8	44,4
En langue maternelle	—	1,5	0,9	—	—	—	—	—	—
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100
N	322	472	794	245	115	360	159	240	399

5.1.2. L'écoute de la radio

Au cours de la semaine précédant l'entrevue, les jeunes allophones ont écouté la radio en moyenne durant 13 heures, soit deux heures de plus que les anglophones et les francophones, et ils ont alloué le même nombre d'heures à la radio de langue française qu'à celle de langue anglaise. Pour leur part, les jeunes anglophones consacraient 30 % de leurs heures d'écoute à la radio de langue française. Dans tous les groupes linguistiques, les jeunes du secondaire

allouent en moyenne un peu plus de temps à l'écoute de la radio de langue anglaise (tableau V.4).

Près de la moitié (47 %) des allophones répondent que leur émission préférée de radio est en langue anglaise, comparativement à trois jeunes anglophones sur quatre. La tendance est plus marquée chez les jeunes allophones de niveau secondaire (tableau V.5).

TABLEAU V.4

Répartition du nombre moyen d'heures d'écoute de la radio par semaine

Élèves	Heures de radio en français			Heures de radio en anglais			Total des heures		
	Sec. %	Coll. %	Tous %	Sec. %	Coll. %	Tous %	Sec. %	Coll. %	Tous %
Allophones	5,5	6,4	6,2	7,1 *0,5	6,4 *1,2	6,2 *0,8	13,2	14,0	13,2
Anglophones	3,1	3,2	3,3	8,3	7,6	7,9	11,4	10,5	11,2
Francophones	6,0	5,3	6,0	5,8	5,2	4,8	11,8	10,9	10,9

* Langue maternelle

TABLEAU V.5

Répartition des jeunes selon la langue de leur émission de radio préférée

Émission préférée	Allophones			Anglophones			Francophones		
	Sec. %	Coll. %	Tous %	Sec. %	Coll. %	Tous %	Sec. %	Coll. %	Tous %
En français	43,3	56,3	51,0	22,7	29,2	24,8	56,0	59,8	58,3
En anglais	55,7	41,0	47,0	77,3	70,8	75,2	44,0	40,2	41,7
En langue maternelle	0,9	2,7	2,0	—	—	—	—	—	—
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100
N	323	471	794	242	113	355	159	239	398

5.1.3. La lecture des journaux quotidiens ou hebdomadaires

Allophones et anglophones consacrent à peu près le même nombre d'heures par semaine à la lecture de journaux quotidiens et hebdomadaires, une moyenne de quatre heures par semaine, soit légèrement plus que les francophones. Trois fois sur quatre, les journaux lus par les jeunes allophones au cours de la semaine précédant l'entrevue étaient des quotidiens et ces jeunes avaient surtout lu des journaux francophones ; pour leur part, les jeunes anglophones avaient lu des journaux francophones une fois sur trois. Quant aux jeunes

francophones, ils affirmaient avoir lu très peu de journaux anglophones (tableau V.6).

5.1.4. La lecture de revues et de magazines

Ce sont les élèves allophones qui, en moyenne, ont accordé le plus de temps à la lecture de revues et de magazines, la semaine précédant l'entrevue : soit 2 h 18 comparativement à 1 h 36 pour les francophones et 1 h 24 pour les anglophones. Les allophones ont réparti à peu près également leur temps de lecture entre des magazines en langue française et des magazines dans les autres langues, alors que les anglophones et les francophones ont alloué les de x tiers de leur temps de lecture à des magazines publiés dans leur langue maternelle (tableau V.8).

TABLEAU V.6

Répartition du nombre moyen d'heures
de lecture de journaux quotidiens par semaine

Élèves	En français			En anglais			En langue maternelle			Moyenne totale		
	Sec. %	Coll. %	Tous %	Sec. %	Coll. %	Tous %	Sec. %	Coll. %	Tous %	Sec. %	Coll. %	Tous %
Allophones	2,1	2,1	2,4	0,7	0,8	0,6	0,3	0,3	0,3	3,1	3,2	3,3
Anglophones	1,0	0,6	1,0	1,6	1,8	2,1	—	—	—	2,6	2,4	3,1
Francophones	2,0	2,4	2,5	0,1	0,2	0,1	—	—	—	2,1	2,6	2,6

TABLEAU V.7

Répartition du nombre moyen d'heures de lecture de journaux hebdomadaires par semaine

Élèves	En français			En anglais			En langue maternelle			Moyenne totale		
	Sec. %	Coll. %	Tous %	Sec. %	Coll. %	Tous %	Sec. %	Coll. %	Tous %	Sec. %	Coll. %	Tous %
Allophones	0,5	0,6	0,6	0,5	0,2	0,3	0,2	0,1	0,2	1,2	0,9	1,1
Anglophones	0,4	0,4	0,3	0,6	0,6	0,6	—	—	—	0,9	1,0	0,9
Francophones	1,1	1,3	1,1	0,1	0,2	0,1	—	—	—	1,2	1,5	1,2

TABLEAU V.8

Répartition du nombre moyen d'heures
de lecture de revues et de magazines par semaine

Élèves	En français			En anglais			En langue maternelle			Moyenne totale		
	Sec. %	Coll. %	Tous %	Sec. %	Coll. %	Tous %	Sec. %	Coll. %	Tous %	Sec. %	Coll. %	Tous %
Allophones	1,0	0,9	1,0	1,2	1,3	0,9	0,4	0,4	0,4	2,6	2,6	2,3
Anglophones	0,7	0,4	0,5	1,5	1,0	1,0	—	—	—	2,2	1,4	1,4
Francophones	1,2	1,1	1,0	0,6	0,7	0,6	—	—	—	1,8	1,8	1,6

5.2. LES USAGES LINGUISTIQUES DANS LES ACTIVITÉS CULTURELLES NON QUOTIDIENNES

Sous ce titre, nous avons regroupé les activités qu'ordinairement les jeunes ne peuvent pas accomplir chaque jour. Ce sont, par exemple, la fréquentation des cinémas, de spectacles de chanteurs, de groupes musicaux ou de chansonniers, la lecture de livres autres que scolaires ou encore l'écoute de disques ou cassettes de chanteurs ou groupes musicaux achetés ou empruntés. Pour chacune de ces activités, on demandait aux jeunes d'en évaluer sommairement la fréquence au cours des trois mois précédant l'entrevue et de mentionner dans quelle langue se déroulaient ces activités.

5.2.1. Les films

Les jeunes allophones fréquentent assez souvent les cinémas : la moitié de ceux qui avaient fréquenté les cinémas avaient vu en moyenne quatre films en français durant la période faisant l'objet de l'enquête et les deux tiers avaient vu en moyenne plus de cinq films en anglais ; pendant ce temps également, un allophone sur six avait vu au cinéma en moyenne trois films dans sa langue maternelle. Si on compare ces comportements à ceux des jeunes francophones, on observe que les proportions et les moyennes sont inversées en faveur du français : les jeunes francophones, en effet, sont plus nombreux à avoir vu des films en français et ils en voient un peu plus fréquemment dans cette langue qu'en anglais.

De leur côté, les anglophones sont proportionnellement aussi nombreux à assister à des films en français ou en anglais mais ils assistent en moyenne à presque deux fois plus de films en anglais que de films en français.

TABLEAU V.9

Répartition des jeunes selon le nombre de films vus au cinéma au cours des trois derniers mois

	Pourcentage des jeunes qui ont vu des films			Nombre moyen de films vus		
	en français %	en anglais %	en langue maternelle %	en français %	en anglais %	en langue maternelle %
Allophones	51,8	62,5	14,3	4,4	5,5	3,4
Anglophones	71,2	78,0	—	3,0	5,0	—
Francophones	65,0	52,0	—	4,5	4,0	—

5.2.2. Les spectacles de chanteurs ou de groupes musicaux

Les jeunes allophones ont assisté à plus de spectacles de chanteurs et de groupes musicaux que les autres, soit en moyenne huit spectacles comparativement à cinq chez les anglophones et à quatre chez les francophones. Les élèves allophones ont assisté aussi souvent à des spectacles en français qu'en anglais, tandis que les anglophones et les francophones ont assisté deux fois sur cinq à des spectacles en français.

TABLEAU V.10

Répartition des jeunes selon le nombre de spectacles de chanteurs ou de groupes musicaux auxquels ils ont assisté au cours des trois derniers mois

	Pourcentage des jeunes qui ont vu des spectacles			Nombre moyen de spectacles		
	en français %	en anglais %	en langue maternelle %	en français %	en anglais %	en langue maternelle %
Allophones	19,0	27,0	18,0	2,8	3,1	2,4
Anglophones	23,0	38,2	—	1,8	3,2	—
Francophones	23,9	30,0	—	1,6	2,5	—

5.2.3. Les livres

Les élèves appartenant aux trois groupes linguistiques lisent des livres autres que scolaires plus souvent qu'ils ne fréquentent le cinéma ou les spectacles de chanteurs. Les lecteurs allophones, en effet, ont lu en moyenne un livre par semaine ; la plupart d'entre eux (82 %) avaient lu six livres écrits en français au cours des trois derniers mois ; deux allophones sur trois avaient lu en moyenne quatre livres écrits dans leur langue maternelle. Excepté pour la lecture de

livres écrits dans leur langue maternelle, le comportement des allophones ressemble à celui des francophones. Ces derniers sont toutefois proportionnellement moins nombreux à lire des livres en anglais. Quant aux lecteurs anglophones, ils sont un peu plus nombreux à lire des livres en anglais et ils en lisent en moyenne un plus grand nombre.

TABLEAU V.11

Répartition des jeunes selon le nombre de livres lus au cours des trois derniers mois

	Pourcentage des jeunes qui ont lu des livres			Nombre moyen de livres		
	en français %	en anglais %	en langue maternelle %	en français %	en anglais %	en langue maternelle %
Allophones	82,0	43,2	65,6	5,8	3,8	4,3
Anglophones	63,0	70,0	—	3,6	5,3	—
Francophones	84,0	24,4	—	5,8	2,8	—

5.2.4. Les disques ou cassettes

Il n'existe pas de différence entre les jeunes des trois groupes linguistiques en ce qui a trait à la proportion de ceux qui achètent ou qui empruntent des disques ou cassettes en anglais de chanteurs ou de groupes musicaux : trois jeunes sur quatre en empruntent ou en achètent, et ce sont même les jeunes francophones qui en moyenne en consomment le plus.

TABLEAU V.12

Répartition des jeunes selon le nombre de disques ou cassettes de chanteurs achetés ou empruntés

	Pourcentage des jeunes qui ont acheté ou emprunté des disques ou cassettes			Nombre moyen de disques ou cassettes achetés ou empruntés		
	en français %	en anglais %	en langue maternelle %	en français %	en anglais %	en langue maternelle %
Allophones	33,7	76,3	35,4	4,7	9,4	6,5
Anglophones	14,4	75,4	—	3,0	8,5	—
Francophones	31,8	76,1	—	5,2	10,5	—

5.3. CONCLUSION

Les élèves inscrits dans la section francophone de l'enseignement qui n'ont pas le français pour langue maternelle ne semblent pas avoir la même préférence pour des activités culturelles dans leur langue d'enseignement, comme on a pu le constater pour les élèves inscrits dans la section anglophone qui n'avaient pas l'anglais pour langue maternelle. On avait, en effet, observé que ces élèves constituaient une excellente clientèle pour l'industrie culturelle anglaise : toutes leurs activités culturelles se déroulaient presque exclusivement en anglais[4]. Pour tous les jeunes inscrits dans la section francophone, y compris les francophones, la place de l'anglais est importante surtout dans les médias électroniques de consommation courante, comme la télévision et la radio, et dans les industries culturelles qui y sont immédiatement rattachées, comme les spectacles de chanteurs ou de groupes musicaux et les disques ou les cassettes. L'importance de l'anglais dans ces médias s'inscrit dans la continuité du mouvement observé dans plusieurs enquêtes au cours des dernières années. Les forces du marché des produits culturels exercent une influence qui neutralise en partie les efforts de l'école. Ce sont sans doute les mêmes influences qui s'exercent pour les adultes comme on peut le constater à l'examen des résultats d'un sondage effectué deux ans plus tard auprès des adultes ; on constate que les habitudes de

---

4 Uli Locher, Conscience linguistique des jeunes Québécois. Le fait français vécu par des élèves étudiant en anglais en 4e et 5e secondaire et en 1re et 2e collégial, tome III, Québec, Éditeur officiel du Québec, "Dossiers du Conseil de la langue française", nº 13, 1983, p. 78.

consommation dans ces activités culturelles par les adultes dans la région de Montréal sont sensiblement les mêmes que celles de leurs cadets[5].

Dans les autres activités culturelles moins soumises aux pressions extérieures à l'école, comme la lecture des journaux ou des magazines ou encore l'industrie du livre, la langue d'enseignement est plus présente, et ce chez les jeunes de tous les groupes linguistiques.

De plus, les jeunes en général ne semblent pas avoir d'idées bien arrêtées sur les voies à suivre pour améliorer leur connaissance du français. Invités à nommer quels sont, à leur avis, les deux meilleurs moyens à prendre, les élèves allophones, qu'ils soient inscrits au secondaire ou au collégial, n'adhèrent jamais massivement à un moyen plus qu'à un autre.

Chez les élèves anglophones, on remarque qu'une plus forte proportion opte tantôt pour la fréquentation de l'école française, tantôt pour les médias électroniques en français. Les francophones sont un peu plus nombreux à insister sur la nécessité de lire en français ou encore d'avoir de meilleurs cours de français.

---

5 Daniel Monnier, op. cit., p. 29-33.

TABLEAU V.13

Répartition des jeunes selon le premier moyen jugé le plus utile pour améliorer la connaissance du français

	Allophones			Anglophones			Francophones		
	Sec. %	Coll. %	Tous %	Sec. %	Coll. %	Tous %	Sec. %	Coll. %	Tous %
1.	26,7	25,4	25,9	25,7	27,3	26,2	30,3	24,3	26,5
2.	31,6	28,7	29,8	18,1	16,4	17,6	15,2	24,8	21,2
3.	17,2	24,9	21,9	23,9	23,6	23,8	24,2	15,9	19,0
4.	24,5	20,9	22,3	32,3	32,7	32,4	30,3	35,0	33,3
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100
N	285	449	734	226	110	336	132	226	358

1. Lire en français.
2. Écouter la radio ou la télé en français.
3. Veiller à la qualité de la langue parlée et écrite ou fréquenter des francophones ou des endroits où l'on parle français.
4. Fréquenter l'école française ou avoir de meilleurs cours en français.

TABLEAU V.14

Répartition des jeunes selon le second moyen jugé le plus utile pour améliorer la connaissance du français

	Allophones			Anglophones			Francophones		
	Sec. %	Coll. %	Tous %	Sec. %	Coll. %	Tous %	Sec. %	Coll. %	Tous %
1.	24,9	25,1	25,0	23,5	21,0	22,6	25,3	21,4	22,7
2.	35,1	34,2	34,5	31,1	29.0	30,4	34,3	27,6	29,9
3.	22,4	23,5	23,1	29,6	29,0	29,4	17,2	26,0	23,0
4.	17,6	17,2	17,4	15,8	21,0	17,6	23,2	25,0	24,4
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100
N	245	395	640	196	100	296	99	192	291

1. Lire en français.
2. Écouter la radio ou la télé en français.
3. Veiller à la qualité de la langue parlée et écrite ou fréquenter des francophones ou des endroits où l'on parle français.
4. Fréquenter l'école française ou avoir de meilleurs cours en français.

CHAPITRE VI

Les attitudes des jeunes en matière linguistique

On sait qu'habituellement les attitudes désignent les diverses manières suivant lesquelles une personne se situe par rapport à un ensemble de valeurs. Les attitudes se fondent surtout sur des connaissances et des opinions par rapport à ces objets de valeurs. Dans une certaine mesure, en connaissant les attitudes des individus, on pourrait prédire ou, à tout le moins, comprendre et expliquer certains de leurs comportements. On peut aussi relier les opinions et les attitudes des individus à un certain nombre de leurs caractéristiques : sexe, âge, quartier d'habitation, milieu familial, niveau des études[1].

Afin d'appréhender les attitudes des jeunes en matière linguistique et principalement par rapport au fait français, nous avons cherché à évaluer sommairement certaines de leurs connaissances de la situation et de la législation linguistiques québécoises. Par la suite, nous avons demandé aux jeunes leur avis sur plusieurs aspects touchés par la législation et sur l'avenir de la langue française au Québec. Lorsqu'il y a lieu, nous avons souligné les différences selon les caractéristiques des individus.

6.1. L'AUTO-ÉVALUATION DU DEGRÉ D'INFORMATION ET LES SOURCES D'INFORMATION

La plupart des élèves se disent bien informés de la situation de la langue française au Québec et, il n'existe pas de différences à ce chapitre entre les élèves du secondaire et ceux du collégial. Ce sont toutefois les jeunes anglophones qui se disent le plus

---

1 Jean Stoetzel, La psychologie sociale, Paris, Flammarion, 1983, p. 165-170.

souvent très bien ou assez bien informés : quatre jeunes sur cinq. Ils sont également les plus nombreux à répondre qu'ils ont puisé leurs informations auprès de leurs parents ou des médias écrits. À ces questions, les réponses des élèves allophones se répartissent à peu près également entre les trois principales sources d'informations constituées par les enseignants, les médias écrits et les médias électroniques. En outre, les jeunes anglophones et francophones du collégial sont proportionnellement un peu plus nombreux à affirmer que les médias écrits constituent leur principale source d'information concernant la situation linguistique. On se rappellera, toutefois, que ces mêmes jeunes ne semblaient pas être de plus grands consommateurs de médias écrits. Par ailleurs, chez les élèves anglophones et francophones inscrits au secondaire, les parents semblent constituer un peu plus souvent une source privilégiée d'information.

TABLEAU VI.1

Répartition des élèves selon leur auto-évaluation du degré d'information sur la situation linguistique au Québec

Degré d'information	Allophones			Anglophones			Francophones		
	Sec. %	Coll. %	Tous %	Sec. %	Coll. %	Tous %	Sec. %	Coll. %	Tous %
Bien informé	69,2	68,8	69,0	76,3	79,1	78,0	69,2	66,1	67,3
Mal informé	30,7	31,1	31,0	23,7	20,9	22,0	30,8	33,9	32,7
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100
N	325	482	807	142	217	359	159	242	401

TABLEAU VI.2
Répartition des élèves selon leur principale source d'information concernant la situation de la langue française au Québec

Sources d'information	Allophones			Anglophones			Francophones		
	Sec. %	Coll. %	Tous %	Sec. %	Coll. %	Tous %	Sec. %	Coll. %	Tous %
Parents	3,5	2,3	2,8	16,5	6,8	10,6	11,1	5,1	7,4
Professeurs	27,5	32,3	30,4	28,6	22,7	25,0	38,4	28,7	32,4
Médias écrits	31,5	30,1	30,6	26,9	42,1	36,2	28,3	36,9	33,6
Médias électroniques	37,5	35,3	36,2	28,	28,4	28,2	22,2	29,3	26,6
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100
N	200	309	509	106	166	272	99	157	256

6.2. LA CONNAISSANCE OBJECTIVE DE CERTAINS FAITS LINGUISTIQUES

L'auto-évaluation du degré d'information n'a qu'une valeur relative ; il importe donc de vérifier si elle résiste à l'observation de la connaissance objective de faits linguistiques parmi les plus connus. Le questionnaire de l'enquête comportait des questions sur l'importance proportionnelle des francophones au Québec et au Canada et sur la troisième langue en importance au Québec après le français et l'anglais.

À la question portant sur le pourcentage de francophones au Québec par rapport à la population totale en 1981, plus de la moitié des jeunes allophones (55 %) se disent incapables de répondre, comparativement à 40 % de jeunes anglophones ou francophones. La réponse

exacte était 82 % et les intervieweurs accordaient une bonne réponse aux jeunes qui donnaient un pourcentage se situant entre 79 % et 85 %. Peu d'allophones (16 %) ont obtenu une bonne réponse. Les francophones obtiennent des résultats à peu près identiques (17 %), alors que les anglophones sont presque deux fois plus nombreux à obtenir une bonne réponse (28 %). Les anglophones et les francophones inscrits au collégial sont proportionnellement plus nombreux à avoir répondu correctement.

TABLEAU VI.3

Le pourcentage des francophones au Québec par rapport à la population totale en 1981 : répartition des réponses selon la langue maternelle

% des francophones	Allophones			Anglophones*			Francophones		
	Sec. %	Coll. %	Tous %	Sec. %	Coll. %	Tous %	Sec. %	Coll. %	Tous %
Entre 79% et 85%	16,0	16,4	16,2	14,6	37,4	28,4	8,2	23,1	17,2
Autre	24,6	30,9	28,4	32,9	33,9	33,5	35,8	40,7	38,8
Ne savent pas	59,4	52,7	55,4	52,4	28,7	38,1	56,0	56,0	40,0
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100
N	325	482	807	246	115	360	159	243	402

* Résultats pondérés

Dans tous les groupes linguistiques, lorsque les réponses sont réparties selon le sexe, on observe des variations importantes ; il y a presque toujours deux fois plus de garçons que de filles qui répondent correctement à la question.

TABLEAU VI.4

Le pourcentage des francophones au Québec par rapport à la population totale en 1981 : répartition des réponses selon le sexe

% des francophones	Allophones			Anglophones			Francophones		
	Hommes %	Femmes %	Total %	Hommes %	Femmes %	Total %	Hommes %	Femmes %	Total %
Entre 79 et 85 %	22,5	10,1	16,2	39,9	17,7	28,1	22,3	13,5	17,3
Autre	28,5	28,2	28,4	29,2	37,0	33,4	45,1	34,5	39,2
Ne savent pas	49,0	61,7	55,4	30,9	45,3	38,5	32,6	52,0	43,5
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100
N	400	407	807	167	188	355	175	223	398

À la question portant sur le pourcentage de francophones au Canada en 1981, on recueille proportionnellement encore moins de bonnes réponses. Les jeunes inscrits au collégial, surtout les jeunes anglophones, répondent correctement en plus grand nombre. Enfin,

pour cette question aussi, les garçons ont obtenu deux fois plus souvent la bonne réponse : chez les anglophones, les garçons ont obtenu trois fois et demie plus souvent de bonnes réponses que les filles. Chez les élèves allophones, près de 60 % des filles se disent incapables de répondre à cette question.

TABLEAU VI.5

Le pourcentage des francophones au Canada par rapport à la population totale en 1981 : répartition des réponses selon la langue maternelle

% des francophones	Allophones			Anglophones			Francophones		
	Sec. %	Coll. %	Tous %	Sec. %	Coll. %	Tous %	Sec. %	Coll. %	Tous %
Entre 23 % et 29 %	11,1	12,7	12,0	7,8	20,9	11,9	6,3	10,7	9,0
Autre	33,3	39,0	36,7	41,2	54,8	45,6	42,7	54,7	50,0
Ne savent pas	55,6	48,3	51,3	51,0	24,3	42,5	50,9	34,6	41,0
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100
N	324	482	806	245	115	360	159	243	402

TABLEAU VI.6

Le pourcentage des francophones au Canada par rapport à la population totale en 1981 : répartition des réponses selon le sexe

% des francophones	Allophones			Anglophones			Francophones		
	Hommes %	Femmes %	Total %	Hommes %	Femmes %	Total %	Hommes %	Femmes %	Total %
Entre 23 % et 29 %	14,5	9,6	12,1	25,6	7,4	15,9	13,2	5,8	9,0
Autre	41,2	32,3	36,7	46,6	50,7	48,8	57,1	44,9	50,3
Ne savent pas	44,3	58,1	51,2	27,8	41,9	35,3	29,7	49,3	40,7
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100
N	400	406	806	166	188	354	175	223	398

Pour finir cette courte série de questions sur la position respective des principaux groupes linguistiques au Québec et au Canada, on demandait aux jeunes de nommer la langue la plus parlée au Québec après le français et l'anglais. À cette question, près de deux jeunes sur trois donnent la bonne réponse, l'italien. En général, il n'existe pas de différence statistiquement significative entre les taux de réponse des jeunes appartenant aux trois échantillons. Le nombre de jeunes qui ne savent que répondre à cette question a diminué considérablement en comparaison de celui observé pour les deux questions précédentes. Il en est

peut-être ainsi parce que ce phénomène les touche de plus près et qu'ils sont à même de l'observer ou encore d'en faire l'expérience dans leur environnement immédiat.

TABLEAU VI.7

La langue la plus parlée au Québec avec le français et l'anglais : répartition des réponses selon la langue maternelle

	Allophones			Anglophones*			Francophones		
Langue	Sec. %	Coll. %	Tous %	Sec. %	Coll. %	Tous %	Sec. %	Coll. %	Tous %
L'italien	62,3	60,5	61,2	59,0	65,4	62,9	61,4	68,8	65,9
Autres langues	20,3	23,7	22,3	20,5	16,8	18,3	18,3	16,4	17,1
Ne savent pas	17,6	15,8	16,5	20,5	17,8	18,8	20,3	14,8	16,9
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100
N	321	473	794	229	100	335	153	237	390

* Résultats pondérés

6.3. LA CONNAISSANCE DE LA LÉGISLATION LINGUISTIQUE

Une série de neuf questions était destinée à évaluer la connaissance objective de la législation linguistique. Tout d'abord, on demandait s'il existait au Québec une loi qui protège la langue française ; à ceux qui répondaient par l'affirmative, on demandait quel était son nom.

À la première question, la plupart des jeunes ont donné une réponse affirmative. Il n'existe pas de variation importante dans les taux de réponse selon les groupes linguistiques. Nous observons tout au plus que les jeunes de niveau collégial sont proportionnellement plus nombreux à répondre affirmativement.

Lorsqu'il s'agit de donner le nom de la législation, deux jeunes sur trois réussissent à le faire, ce sont les jeunes anglophones et allophones et ceux inscrits au collégial qui obtiennent le plus souvent la bonne réponse[2].

---

[2] Les intervieweurs ont accepté les réponses suivantes : La loi 101, la Charte de la langue française, la loi 57. Au moment des entrevues, on venait d'adopter à l'Assemblée nationale des amendements à la législation linguistique sous l'appellation de loi 57.

TABLEAU VI.8
L'existence d'une législation linguistique au Québec

Existence	Allophones			Anglophones			Francophones		
	Sec. %	Coll. %	Tous %	Sec. %	Coll. %	Tous* %	Sec. %	Coll. %	Tous %
Oui	73,8	84,2	80,0	74,0	93,0	85,5	75,5	91,8	85,3
Non	4,9	3,1	3,9	8,1	0,9	3,7	4,4	1,2	2,5
Ne savent pas	21,3	12,7	16,1	17,9	6,1	10,8	20,1	7,0	12,2
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100
N	324	482	806	246	115	360	159	243	402

* Résultats pondérés

TABLEAU VI.9
Le nom de la législation

Existence	Allophones			Anglophones			Francophones		
	Sec. %	Coll. %	Tous %	Sec. %	Coll. %	Tous %	Sec. %	Coll. %	Tous %
Loi 101 ou 57	53,1	75,9	67,4	63,7	76,6	72,2	45,1	72,6	62,9
Autre	46,9	24,1	32,6	36,3	23,4	27,8	54,9	27,4	37,1
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100
N	241	407	648	106	202	308	122	223	345

Une suite de sept énoncés auxquels on devait répondre par vrai ou faux portaient sur des éléments de contenu de la législation linguistique discutés et commentés à plusieurs reprises dans les médias d'information. Certains de ces énoncés font appel à des expériences de la vie courante, alors que d'autres ont un caractère plus spécialisé et requéraient de la part des jeunes une bonne connaissance qui témoigne de leur intérêt des jeunes pour la question linguistique.

À l'examen des réponses obtenues, nous avons observé ce qui suit:

. Le nombre de répondants qui se prononcent est très élevé dans les trois groupes linguistiques ; la proportion de jeunes qui ne savent que répondre est, la plupart du temps, inférieure à 5 %.

. Pour les énoncés qui font appel aux expériences de la vie courante des jeunes (langue de rédaction des menus, des modes d'emploi, des inscriptions sur les autoroutes), on recueille un nombre plus élevé (entre 55 % et 80 %) de bonnes réponses.

> Pour quatre énoncés sur sept, les jeunes anglophones obtiennent plus souvent de bonnes réponses. Ce sont les énoncés qui portent sur des domaines où la loi 101 a apporté des changements majeurs : la langue d'affichage du nom d'une école, la langue du travail, l'inscription à l'école anglaise, les indications routières. Ces résultats concordent avec ceux qui indiquaient que les anglophones étaient proportionnellement plus nombreux à s'estimer bien informés de la situation de la langue française au Québec.

- Pour au moins trois énoncés sur sept, les jeunes allophones obtiennent des scores plus faibles que les anglophones et les francophones.

- Pour quatre énoncés sur sept, les jeunes du collégial des trois groupes linguistiques obtiennent plus souvent une bonne réponse.

- Aux énoncés portant sur l'unilinguisme français, les jeunes donnent plus souvent une réponse fausse ; peut-être que dans les faits les jeunes observaient encore au moment de l'enquête une situation de bilinguisme dans ces divers domaines.

- Il arrive parfois des différences statistiquement significatives dans la répartition des répondants selon le sexe. Ces différences varient toutefois selon les groupes linguistiques : chez les élèves francophones les dif-

TABLEAU VI.10

Proportion de bonnes réponses à un test objectif sur la connaissance de la législation linguistique selon la langue maternelle et le sexe

Questions du test	Allophones			Anglophones			Francophones		
	Hommes %	Femmes %	Tous %	Hommes %	Femmes %	Tous %	Hommes %	femmes %	Tous %
Français seul utilisé pour la rédaction des menus de restaurant destinés aux clients	54,0	57,5	55,8	53,2	54,6	53,9	56,0	60,1	58,3
Nom d'une école affiché à l'extérieur en français seulement	21,3	16,7	19,0	31,0	32,0	31,6	22,9	17,5	19,9
Une facture rédigée uniquement en anglais est illégale	55,3	56,5	55,9	65,2	65,6	65,4	72,6	70,0	71,1
L'enfant a le droit de s'inscrire à l'école anglaise quand l'un des parents a fait des études primaires en anglais au Québec	73,3	75,4	74,4	73,5	80,5	77,2	66,9	75,3	71,6
Un mode d'emploi accompagnant un produit vendu au Québec doit être rédigé en français seulement	75,5	75,7	75,6	63,2	68,5	66,0	75,4	76,7	76,1
Les indications routières uniquement en français sur les autoroutes du Québec	58,5	52,3	55,4	77,1	77,7	77,4	73,1	60,1	65,8
Les entreprises doivent fournir aux travailleurs des documents de travail en français	66,3	61,7	64,0	79,4	79,8	79,6	80,0	75,3	77,4

TABLEAU VI.11

Proportion de bonnes réponses à un test objectif sur la connaissance de la législation linguistique selon la langue maternelle et le niveau d'études

Questions du test	Allophones			Anglophones			Francophones		
	Sec. %	Coll. %	Tous %	Sec. %	Coll. %	Tous %	Sec. %	Coll. %	Tous %
Français seul utilisé pour la rédaction des menus de restaurant destinés aux clients	56,9	55,0	55,8	53,3	53,9	53,7	62,3	56,0	58,5
Nom d'une école affiché à l'extérieur en français seulement	15,4	21,4	19,0	28,5	34,8	32,3	13,2	23,9	19,7
Une facture rédigée uniquement en anglais est illégale	52,6	58,1	55,9	63,0	67,8	65,9	63,5	76,6	71,4
L'enfant a le droit de s'inscrire à l'école anglaise quand l'un des parents a fait des études primaires en anglais au Québec	73,5	75,1	74,5	80,1	75,7	77,4	74,2	70,0	71,6
Un mode d'emploi accompagnant un produit vendu au Québec doit être rédigé en français seulement	79,4	73,2	75,7	65,4	66,7	66,2	83,6	71,6	76,4
Les indications routières uniquement en français sur les autoroutes du Québec	48,3	60,0	55,3	69,9	82,6	77,6	56,0	71,6	65,4
Les entreprises doivent fournir aux travailleurs des documents de travail en français	62,3	65,1	64,0	67,9	87,8	79,9	63,5	86,4	77,4

6.4. L'ADHÉSION DES JEUNES AUX OBJECTIFS DE FRANCISATION

La politique linguistique québécoise repose sur un certain nombre d'objectifs qui touchent entre autres la langue d'enseignement, du travail, des affaires et de la technologie. Formulés sous forme d'opinions, plusieurs de ces principes ont été proposés aux jeunes pour savoir s'ils les partageaient.

6.4.1. Débats linguistiques et législation

À maintes reprises, la mise en oeuvre de la législation linguistique a suscité des débats dans l'opinion publique. Un des énoncés avait pour but de mesurer l'intérêt des jeunes pour ces débats ; pour la majorité des jeunes, les débats linguistiques ne sont pas inutiles. Ce sont le plus souvent les francophones suivis des allophones qui sont de cet avis ainsi que, dans tous les groupes linguistiques, les jeunes inscrits au collégial.

D'un autre côté, l'opinion voulant que l'application de la loi 101 puisse éloigner les investisseurs étrangers reçoit l'adhésion de deux allophones sur trois (plus souvent de sexe masculin), de quatre anglophones sur cinq et de trois francophones sur cinq.

6.4.2. L'intérêt pour le français, son utilité

À prime abord, les jeunes de tous les groupes linguistiques ne sont pas rébarbatifs à l'idée d'investir temps et énergie pour perfectionner le français. Cependant, dès qu'on aborde les rapports anglais français

par rapport à leur utilité respective, l'anglais reprend un peu plus de valeur aux yeux d'un certain nombre de jeunes. En effet, un tiers des jeunes appartenant à tous les groupes linguistiques et plus souvent inscrits au secondaire sont plutôt d'accord avec l'énoncé suivant : si j'avais des enfants, je crois qu'il serait plus utile pour eux de fréquenter l'école anglaise. Rappelons que les jeunes de niveau secondaire vivent plus souvent dans un environnement anglophone et consomment aussi un peu plus souvent des produits culturels en langue anglaise.

6.4.3. La langue du travail, de la technologie et des affaires

La tendance est semblable et même s'accentue lorsqu'on aborde la valeur respective des langues par rapport à la technique, au travail et aux affaires. Près d'un tiers des jeunes sont plutôt d'accord avec l'opinion que le français ne se prête pas aux exigences de la technique moderne. Chez les jeunes anglophones et francophones, ce sont les garçons inscrits au secondaire qui acceptent un peu plus souvent cette assertion. Ces résultats ressemblent à ceux obtenus chez les adultes allophones, lors d'un sondage effectué en octobre 1985 ; d'accord : allophones 29 %, anglophones 11 %, francophones (Montréal) 40 % [3].

La tendance est un peu plus prononcée lorsqu'il s'agit de la langue de la réussite sur le marché du travail. Près de la moitié des jeunes (allophones 47,1 %, francophones 46,5 %) se disent d'accord avec l'énoncé suivant : il est plus important de connaître

---

[3] Voir : Daniel Monnier, La perception de la situation linguistique par les Québécois, op. cit., p. 39.

l'anglais que le français pour réussir dans le métier que je projette faire. L'énoncé du sondage d'octobre 1985 avait une forme plus neutre, plus impersonnelle : Au Québec, la connaissance du français est plus importante que la connaissance de l'anglais pour réussir sur le marché du travail ; d'accord : allophones 40 %, anglophones 45 %, francophones (Montréal) 33 % [4].

Enfin, l'énoncé portant sur l'anglais, langue principale des affaires et de la finance au Québec, recueille la faveur des jeunes dans les proportions voisines de celles de l'énoncé précédent. Pour ces trois derniers énoncés, il importe de souligner que les réponses des francophones ressemblent beaucoup à celles des jeunes appartenant aux autres groupes linguistiques.

6.4.4. La participation des non-francophones au mouvement de francisation

En ce qui a trait à l'avenir du français, les jeunes de tous les groupes linguistiques accordent beaucoup d'importance à la participation des non-francophones au mouvement de francisation : trois allophones sur quatre sont d'accord avec cette assertion comparativement à deux anglophones sur trois et à quatre francophones sur cinq. Dans tous les groupes linguistiques ce sont les jeunes inscrits au collégial qui sont le plus souvent d'accord avec cet énoncé.

---

4 Ibid., p. 37.

TABLEAU VI.12

Pourcentage des répondants qui sont d'accord (tout à fait, assez) avec divers énoncés d'opinion

	Allophones			Anglophones			Francophones		
	Sec. %	Coll. %	Tous %	Sec. %	Coll. %	Tous %	Sec. %	Coll. %	Tous %
. Débats linguistiques et législation :									
- Je pense que tous les débats sur la langue au Québec sont des débats inutiles.	33,3	27,1	29,6	48,1	29,2	36,7	26,1	15,8	9,9
- L'application de la loi 101 peut éloigner les investisseurs étrangers.	65,0	68,3	67,0	82,0	86,5	84,7	64,9	58,1	60,7
. L'intérêt pour le français, son utilité :									
- Le français est une langue trop difficile pour que j'investisse mon temps et mon énergie pour le perfectionner.	15,1	12,4	13,5	9,1	6,1	7,2	14,1	5,0	8,6
- Si j'avais des enfants, je crois qu'il serait plus utile pour eux de fréquenter l'école anglaise.	37,9	32,5	34,7	31,7	29,9	29,6	39,0	29,2	33,1
. La langue du travail, de la technologie et des affaires :									
- Il est plus important de connaître l'anglais que le français pour réussir dans le métier que je projette faire.	41,9	50,6	47,1	41,8	44,5	43,1	49,0	44,9	46,5
- Il est inévitable que l'anglais reste la langue principale des affaires et de la finance au Québec.	44,1	47,9	46,4	44,0	37,9	39,7	40,3	46,0	43,8
- Le français ne se prête pas aux exigences de la technique moderne.	33,4	32,0	32,8	35,5	27,4	30,5	39,2	30,8	30,2
. Francisation et participation des non-francophones :									
- Il est important pour l'avenir du français au Québec que les non-francophones participent au mouvement de francisation.	68,2	77,1	73,5	58,9	68,8	64,9	79,2	88,6	84,9

6.5. L'AVENIR DU FRANÇAIS AU QUÉBEC

Les avis semblent un peu plus partagés quant à l'avenir de la langue française au Québec : trois anglophones sur quatre le disent assuré, comparativement à trois allophones sur cinq. Ce sont les francophones qui paraissent les moins optimistes devant l'avenir du français ; 52 % le jugent menacé.

Les jeunes sont aussi partagés lorsqu'il s'agit d'opter pour le statut politique qui pourrait assurer l'amélioration de la situation du français au Québec. Dans tous les groupes linguistiques, deux jeunes sur cinq optent pour un Québec souverain mais associé au Canada dans certains domaines. Il est probable qu'en répondant ainsi, plusieurs jeunes ont cherché à se situer dans une position médiane sans en connaître les tenants et les aboutissants. Quant aux positions extrêmes, les jeunes les partagent différemment selon qu'ils appartiennent à l'un ou l'autre groupe linguistique : les anglophones choisissent en plus grand nombre un Québec avec le statut actuel, alors que les francophones optent en plus grand nombre pour un Québec indépendant. Pour leur part, les allophones choisissent l'une ou l'autre option dans des proportions presque égales.

TABLEAU VI.13

L'avenir de la langue française au Québec

	Allophones			Anglophones			Francophones		
Avenir	Sec. %	Coll. %	Tous %	Sec. %	Coll. %	Tous %	Sec. %	Coll. %	Tous %
Bien assuré	62,4	56,7	59,1	72,3	77,7	75,6	51,0	45,5	47,6
Mal assuré	37,6	43,3	40,9	27,7	22,3	24,4	49,0	54,5	52,4
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100
N	317	455	772	138	212	350	153	242	395

TABLEAU VI.14

Le statut politique souhaitable pour l'avenir du français au Québec

Statut souhaitable	Allophones			Anglophones			Francophones		
	Sec. %	Coll. %	Tous %	Sec. %	Coll. %	Tous %	Sec. %	Coll. %	Tous %
Statut actuel	26,8	33,7	30,9	36,0	53,2	46,5	16,3	21,5	19,5
Souveraineté et association avec le Canada	43,1	41,8	42,3	35,2	38,7	37,3	41,5	44,7	43,5
Indépendance	30,1	24,5	26,8	28,8	8,1	16,2	42,2	33,8	37,0
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100
N	302	433	735	135	210	345	147	228	375

6.6. CONCLUSION

Les jeunes se croient généralement mieux informés sur la situation linguistique qu'ils ne le sont en réalité. Le nombre de jeunes, même inscrits au collégial, qui ne sont pas au fait des rapports proportionnels francophones-anglophones tant au Québec qu'au Canada est étonnamment élevé. De tous les groupes linguistiques, ce sont les jeunes anglophones qui se disent les mieux informés et qui le sont effectivement un peu plus que les autres.

Par ailleurs, dès que la question posée porte sur la réalité montréalaise, le nombre de bonnes réponses augmente de façon sensible. Les résultats auraient peut-être été différents si les questions avaient porté sur la répartition des groupes linguistiques dans la région montréalaise.

La connaissance que les jeunes ont de la législation linguistique est juste, surtout dans les domaines où celle-ci rétablit un équilibre en faveur du français tout en permettant l'usage de l'anglais (menu, facture, mode d'emploi). Les anglophones répondent un peu plus souvent correctement aux questions posées, peut-être parce qu'ils se sentent plus souvent touchés par la législation linguistique.

À l'examen des réponses aux questions d'opinion, on observe que les jeunes en général ne sont pas indifférents à la question du français ; la plupart semblent convaincus de son importance et de son utilité. En même temps cependant, ils sont aussi conscients du prestige de l'anglais, de la place qu'il occupe au Québec, notamment, et de l'avantage qu'il procure sur le marché du travail, dans le monde des affaires et en technologie. L'anglais a de l'importance et son prestige continuera à se faire sentir au

point que le tiers des jeunes de tous les groupes linguistiques croient qu'il serait plus utile pour leurs enfants de fréquenter l'école anglaise.

Enfin, même si la grande majorité des jeunes compte sur la participation des non-francophones au mouvement de francisation pour assurer l'avenir du français, ce sont surtout les francophones qui, d'une part, semblent les plus convaincus de cette nécessité et d'autre part, les moins optimistes concernant l'avenir de la langue française au Québec. On se rappellera que ces mêmes jeunes francophones avaient une consommation des produits culturels de langue anglaise presque équivalente à celle des autres jeunes et qu'un francophone sur trois jugeait plus utile d'envoyer ses enfants à l'école anglaise.

CHAPITRE VII

Quelques mesures d'insertion sociolinguistique des jeunes

Après avoir dressé le portrait des habitudes de consommation culturelle des jeunes, notamment dans les médias électroniques et les médias écrits, et cherché à découvrir leurs attitudes et leurs intérêts par rapport au fait français, nous nous sommes aussi demandé si les allophones et anglophones demeuraient en contact avec les francophones à l'extérieur de la classe ou de l'école. Avec qui préféraient-ils se retrouver dans les situations de vie les plus signifiantes pour eux ? Quels étaient leurs projets d'avenir ? Quelle représentation avaient-ils de leurs chances de succès dans la société en général et dans le milieu scolaire en particulier ? Voilà quelques mesures, modestes il faut en convenir, qui peuvent permettre de saisir certains aspects de l'insertion sociolinguistique des jeunes lorsqu'ils sont dans leur milieu de vie habituel, presque affranchis de toute influence du milieu scolaire. Avant de nous éloigner progressivement de l'école, intéressons-nous d'abord aux contacts et aux usages linguistiques à l'extérieur de la classe.

7.1. LA FRÉQUENCE ET LA LANGUE DES CONTACTS INTERGROUPES

7.1.1. À l'extérieur de la classe

Les jeunes allophones se tiennent pour la plupart (deux jeunes sur trois) avec des francophones à l'extérieur de la classe (tableau VII.1) et font presque toujours usage du français (tableau VII.2). Ceux qui,

en pareille occasion, fréquentent des jeunes de la même origine ethnique emploient le plus souvent leur langue maternelle et dans une beaucoup plus faible proportion, le français et l'anglais. Ceux qui voient plus fréquemment des jeunes appartenant à diverses origines ethniques s'expriment la plupart du temps (58 %) en français. Dans ces circonstances, on observe aussi qu'un jeune sur quatre a recours à l'anglais.

TABLEAU VII.1

Répartition des jeunes allophones et anglophones selon les contacts intergroupes à l'extérieur de la classe et l'ordre d'enseignement

Groupes Fréquentés	Allophones			Anglophones		
	Sec. %	Coll. %	Total %	Sec. %	Coll. %	Total %
Francophones	54,1	64,2	61,4	48,1	74,8	64,5
Anglophones	6,7	3,1	5,8	44,7	18,2	28,5
Même origine ethnique	20,8	18,6	19,4	—	—	—
Autre origine ethnique	15,4	12,0	13,4	7,2	7,0	7,0
Total	100	100	100	100	100	100
N	318	474	792	137	217	355

TABLEAU VII.2

Contacts intergroupes à l'extérieur de la classe et langue employée le plus souvent par les jeunes allophones

Groupes fréquentés	Langue parlée: Français %	Anglais %	Langue maternelle %	Autres langues %	N. Total	%
Francophones	98,6	0,9	0,4	-	218	60,7
Anglophones	14,3	85,7	-	-	21	5,8
Même origine ethnique	20,0	18,7	57,3	4,0	75	20,8
Autres origines ethniques	57,7	24,4	15,5	2,2	45	12,5
Total	259	45	51	4	359	
%	72,1	12,5	14,2	1,1		100

Les anglophones qui fréquentent le secteur français sont aussi majoritairement (65 %) en contact avec des francophones à l'extérieur de la classe (tableau VII.1) et ils font, eux aussi, presque toujours usage du français (tableau VII.3). Les jeunes anglophones qui fréquentent surtout d'autres anglophones font usage de l'anglais dans les mêmes proportions.

TABLEAU VII.3

Contacts intergroupes à l'extérieur de la classe et langue employée le plus souvent par les jeunes anglophones

Groupes fréquentés	Langue parlée				
	Français %	Anglais %	Autres langues %	N. Total	%
Francophones	93,8	3,[illegible]	3,1	96	53,6
Anglophones	4,2	93,0	2,8	71	39,7
Autres origines ethniques	50,0	41,7	8,3	12	6,7
Total	99	74	6	179	-
%	55,3	41,3	3,4	-	100

7.1.2. À l'extérieur de l'école

En dehors des heures de classe, un peu moins de la moitié (45 %) des jeunes allophones voient des copains qui fréquentent la même école qu'eux. Les copains que fréquentent le tiers d'entre eux sont en majorité francophones et même, pour 16 %, entièrement francophones. Par ailleurs, un autre tiers de ces jeunes affirment également n'avoir aucun copain de même origine ethnique parmi ceux qui fréquentent la même école.

TABLEAU VII.4

Répartition des jeunes allophones selon le pourcentage de copains appartenant à divers groupes linguistiques, inscrits à la même école et fréquentés à l'extérieur de l'école

Pourcentage de copains	Francophones %	Anglophones %	Même origine ethnique %	Autres origines ethniques %
0 %	10,4	57,5	37,1	52,6
1 à 49 %	39,2	38,1	41,9	41,4
50 à 99 %	34,5	3,8	16,9	5,5
100 %	16,3	0,5	4,1	0,5
Total	100	100	100	100

N = 367, soit 45 % de l'échantillon

La moitié des jeunes anglophones (52 %) fréquentent, à l'extérieur de l'école, des copains inscrits à la même école qu'eux, et ils ont, pour la plupart (61 %), des rapports avec des copains qui sont entièrement ou en majorité francophones.

TABLEAU VII.5

Répartition des jeunes anglophones selon le pourcentage de copains appartenant à divers groupes linguistiques, inscrits à la même école et fréquentés à l'extérieur de l'école

Pourcentage de copains	Francophones %	Anglophones %	Autres origines ethniques %
0 %	7,5	24,2	68,3
1 à 49 %	31,2	40,3	29,5
50 à 99 %	39,3	30,1	2,0
100 %	22,0	5,4	-
Total	100	100	100

N = 186, soit 52 % de l'échantillon

7.1.3. Lors des activités sociales extrascolaires

En dehors de l'école, les jeunes allophones qui participent à des activités de groupe sont peu nombreux : à peine 39 %. De ce nombre, deux jeunes sur trois, s'adonnent surtout à des activités qui ont un caractère sportif. Lors des activités de groupe, ils sont en contact avec les jeunes des divers groupes linguistiques de la façon suivante : francophones, 38 %, même langue maternelle, 23 %, anglophones, 8 %, autres langues 31 %. La langue la plus couramment utilisée à ces occasions est d'abord le français pour

58 % des jeunes, ensuite l'anglais pour 22 %, la langue maternelle pour 18 % et une autre langue pour 2 %.

Le français semble donc exercer un attrait important dans les contacts intergroupes puisqu'il existe une différence de 20 points procentuels entre la présence majoritaire de francophones au sein des groupes et l'usage prioritaire du français. L'anglais jouit aussi d'un certain attrait puisqu'il est employé une fois sur cinq, alors qu'il est peu fréquent (8 % des cas) que les anglophones soient majoritaires dans les activités de groupe. La langue maternelle est employée presque aussi souvent que se produisent les situations où les jeunes d'un même groupe ethnique se retrouvent majoritaires au sein d'une activité de groupe ; une différence de cinq points procentuels sépare l'usage prioritaire, 18 %, de la représentation majoritaire, 23 %. Selon toute évidence, les gains en faveur du français ou de l'anglais se font surtout lorsque les groupes sont composés pour la plus grande partie de jeunes appartenant à diverses communautés culturelles.

Les jeunes anglophones sont proportionnellement plus nombreux (49 %) à s'adonner à des activités de groupe qui, la plupart du temps, c'est-à-dire dans 58 % des cas, ont, elles aussi, un caractère sportif. La répartition des jeunes selon le groupe linguistique majoritaire avec lequel ils pratiquent ces activités est la suivante : francophones, 44,3 %, anglophones, 30,7 % et allophones, 25 %. Les langues parlées le plus souvent lors de ces activités se répartissent ainsi : le français, une fois sur deux, l'anglais, dans 45 % des situations, et une autre langue dans seulement 3 % des cas. Même si les jeunes anglophones ne sont majoritaires que dans 30 % des activités de groupe, l'anglais est employé dans 45 % des cas. D'un autre côté, le français est employé dans des proportions voisines des situations où les francophones sont majo-

ritaires. S'il est permis de croire qu'un petit nombre de francophones font usage de l'anglais même s'ils sont majoritaires dans les groupes, c'est surtout dans les situations où les jeunes anglophones sont majoritaires que le recours à l'anglais est plus fréquent.

Comparativement aux allophones et aux anglophones, les jeunes francophones sont proportionnellement plus nombreux, 56 %, à avoir des activités de groupe qui ont aussi, la plupart du temps, un caractère sportif. Quatre fois sur cinq, les groupes sont composés en majeure partie de francophones et dans 91 % des cas, on y parle surtout le français.

7.2. LES PRÉFÉRENCES ETHNOLINGUISTIQUES PAR RAPPORT À QUELQUES SITUATIONS

Interrogés sur leurs "préférences ethnolinguistiques" en matière de quartiers d'habitation, de "parties", de fréquentations ou de travail, les allophones et les anglophones manifestent une ouverture plus grande que les francophones aux situations de mixité. C'est sans doute parce qu'ils vivent déjà dans des milieux mixtes, que ce soit à l'école ou dans leur voisinage immédiat, qu'ils optent pour des expériences semblables ; ou encore, ils répondent que ces questions n'ont pas beaucoup d'importance pour eux parce qu'elles correspondent déjà à leur expérience, qu'ils les acceptent et qu'ils les considèrent comme normales. Par souci d'une meilleure intégration socio-économique, un jeune allophone sur trois préfère travailler parmi des francophones.

Les francophones, pour leur part, vivent dans des milieux de vie plus homogènes sur les plans ethnique et linguistique et, deux fois sur trois, ils optent pour des situations également homogènes où ils se retrouvent avec d'autres francophones. Ils manifestent cependant un peu plus d'ouverture pour les fréquentations et le milieu du travail.

Dans tous les groupes linguistiques, on observe que les jeunes de niveau collégial ou bien, choisissent un peu plus souvent des situations de mixité ou encore, affirment en plus grand nombre qu'ils n'ont pas de préférence.

TABLEAU VII.6
Répartition des jeunes selon leurs préférences et en tenant compte du niveau scolaire

	Allophones			Anglophones			Francophones		
	Sec. %	Coll. %	Tous %	Sec. %	Coll. %	Tous %	Sec. %	Coll. %	Tous %
1. Habiter un quartier									
Francophone	22,2	26,8	24,9	9,3	22,6	17,3	65,4	66,2	65,9
Anglophone	12,9	9,5	10,9	34,2	18,2	24,5	8,2	6,6	7,2
De plusieurs origines ethniques	33,9	26,5	29,5	27,6	32,2	30,4	17,0	13,2	14,7
De même origine ethnique	9,9	6,6	7,9	-	-	-	-	-	-
Sans préférence	21,2	30,5	26,8	28,8	26,9	27,7	9,4	14,0	12,2
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100
N	325	482	807	143	217	360	159	243	402
2. Avoir des "parties" avec des copains									
Francophones	17,9	18,3	18,1	8,9	20,8	16,1	58,5	62,5	60,9
Anglophones	9,6	5,6	7,2	33,3	13,9	21,6	3,8	3,5	3,0
De plusieurs origines ethniques	35,5	29,5	31,9	24,4	32,2	29,1	22,0	18,5	19,9
De même origine ethnique	15,4	17,7	16,7	-	-	-	-	-	-
Sans préférence	21,6	28,9	26,9	33,3	33,0	33,2	15,7	16,4	16,2
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100
N	324	481	805	143	217	360	159	243	402

TABLEAU VII.6 (suite)
Répartition des jeunes selon leurs préférences
et en tenant compte du niveau scolaire

	Allophones			Anglophones			Francophones		
	Sec. %	Coll. %	Tous %	Sec. %	Coll. %	Tous %	Sec. %	Coll. %	Tous %
3. Fréquenter une personne									
Francophone	23,4	25,1	24,4	12,6	24,4	19,7	62,2	55,5	58,2
Anglophone	14,2	6,0	9,3	35,4	23,5	28,2	9,4	5,7	7,2
D'une autre origine ethnique	10,1	7,5	8,5	10,6	10,4	10,5	7,5	6,6	7,0
De même origine ethnique	20,9	23,5	22,4	-	-	-	-	-	-
Sans préférence	31,4	37,8	35,2	41,4	41,7	41,6	20,7	32,1	27,6
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100
N	325	481	806	143	217	360	159	243	402
4. Travailler parmi des collègues									
Francophones	29,8	32,9	31,7	13,8	21,7	18,6	65,8	59,1	61,7
Anglophones	11,7	6,2	8,4	26,8	20,0	22,7	6,9	8,7	8,0
D'une autre origine ethnique	13,5	10,2	11,5	12,2	11,3	11,7	6,9	5,4	6,0
De même origine ethnique	9,5	7,9	8,5	-	-	-	-	-	-
Sans préférence	35,4	42,7	39,8	47,2	46,9	47,0	20,2	26,8	24,5
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100
N	325	482	807	143	217	360	158	242	400

7.3. LA CONFIANCE EN SOI, LA PROJECTION DE CERTAINES ASPIRATIONS ET LE SENTIMENT D'INTÉGRATION

L'estime de soi est l'un des aspects dynamiques de la conscience de soi. Elle est faite, entre autres choses, des jugements qui contiennent notamment les buts qu'on se fixe et qui constituent le niveau d'aspiration d'une personne. En plus de témoigner des aspirations, ces jugements peuvent, de la même manière, refléter la façon dont une personne se perçoit dans le milieu social où elle évolue et qualifier son sentiment d'appartenance et son insertion dans ce milieu.

C'est par l'intermédiaire de trois brèves questions qu'on a cherché à prendre une mesure, très partielle, de l'insertion des jeunes[1]. Ces questions portaient sur les chances respectives de l'un ou l'autre des groupes linguistiques, allophone, anglophone ou francophone, de devenir maire ou mairesse de la ville de Montréal, président ou présidente de la Bourse de Montréal et président ou présidente de l'association étudiante de leur école ou de leur collège.

La plupart des jeunes interviewés ont accepté de répondre à ces questions. Toutefois, comparativement aux francophones, les jeunes des autres groupes linguistiques sont proportionnellement plus nombreux à ne pas savoir quoi répondre aux questions posées et ces

---

[1] La question était posée ainsi : "Pour chacun des postes suivants, maire de la ville de Montréal, président de la Bourse de Montréal, président de l'Association étudiante de votre école ou de votre collège, indiquez lequel parmi un ou une francophone, un ou une anglophone ou une personne d'une autre origine ethnique a le plus de chances d'occuper ce poste ?"

différences sont surtout notables pour les questions concernant le maire ou la mairesse de Montréal et le président ou la présidente de la Bourse de Montréal. Ces questions les embarrassent sans doute parce qu'elles sont trop éloignées de leurs aspirations et de leurs intérêts immédiats. Par ailleurs, c'est exceptionnellement que les jeunes répondent que l'une ou l'autre de ces questions les laisse indifférents et qu'elle est sans intérêt pour eux.

D'un groupe linguistique à l'autre, il n'existe pas de différence importante dans les réponses à la question concernant le poste de maire ou de mairesse de Montréal ; quatre jeunes sur cinq répondent que c'est un francophone qui a le plus de chance d'accéder à ce poste. Du côté des allophones et des francophones, les proportions sont encore plus nettes chez les jeunes du collégial.

Au poste de président ou présidente de la Bourse de Montréal, la moitié des allophones et des anglophones accordent le plus de chances à un francophone, et ce sont surtout les jeunes anglophones du secondaire qui accordent leur faveur à un francophone. Par ailleurs, près de deux francophones sur trois accordent la chance à un anglophone et ce sont surtout les jeunes du collégial qui répondent de cette manière ; on note, en effet, une différence de onze points procentuels entre les réponses des élèves du secondaire et celles des jeunes du collégial Ces réponses sont d'autant plus étonnantes qu'au moment de l'enquête ce poste était détenu par un francophone. Même chez les jeunes, les préjugés sont tenaces et il n'est pas facile d'extirper ceux qui veulent que, même au Québec, province à majorité francophone, le monde des affaires appartienne aux anglophones et que ce sont eux qui ont le plus de chances d'accéder à des postes de prestige dans le secteur de la finance et de l'administration.

Enfin, la grande majorité des répondants accordent le plus de chances à un francophone d'occuper le poste de président ou présidente de l'école ou du collège et cette tendance est légèrement plus marquée chez les jeunes du collégial.

Les jeunes de tous les groupes linguistiques n'accordent à peu près jamais de chances aux allophones d'occuper ces trois postes ; eux-mêmes ne s'en accordent pas, et cela même au poste de président(e) de l'association étudiante de leur école ou de leur collège. Est-ce la preuve que ces jeunes n'ont pas une image très positive d'eux-mêmes et de leurs chances de succès ? Il est évidemment difficile de répondre par l'affirmative après une mesure aussi sommaire! Par ailleurs, on constate que francophones et anglophones ne leur allouent pas non plus de meilleures chances. Les anglophones, pour leur part, s'accordent un peu plus de chances d'obtenir des postes plus éloignés de la réalité scolaire, ce qui pourrait laisser croire qu'ils font une évaluation de leurs chances par paliers : dans la société en général et à l'école.

Les réponses à ces questions sont-elles des indices de la conscience que les jeunes ont de l'inégalité des chances, une illustration de l'évaluation qu'ils faisaient de leur situation sociale respective ou encore, un reflet de leur lecture réaliste de la norme existant au moment de l'enquête ? Peut-être que tous ces aspects sont présents dans les réponses des jeunes. Pour mieux juger de la qualité de leur insertion sociale, il faudrait posséder un plus grand nombre d'indices.

TABLEAU VII.7

Répartition des jeunes suivant les chances d'occuper un poste de prestige et en tenant compte du niveau scolaire

	Maire de Montréal			Président de la Bourse de Montréal			Président de l'école ou du collège		
	Sec. %	Coll. %	Total %	Sec. %	Coll. %	Total %	Sec. %	Coll. %	Total %
1. Allophones									
Francophone	79	88	85	51	50	50	85	90	88
Anglophone	12	5	8	38	41	40	4	3	4
D'une autre origine ethnique	1	1	1	3	2	2	3	2	2
Indifférent	8	6	6	8	7	8	8	5	6
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100
N	303	444	747	288	421	709	308	457	765
	N.S.P. : 8 %			N.S.P. : 12 %			N.S.P. : 5 %		
2. Anglophones									
Francophone	85	85	85	64	46	53	85	88	87
Anglophone	9	10	10	29	44	38	7	7	7
D'une autre origine ethnique	1	3	2	2	5	4	2	3	3
Indifférent	5	2	3	5	5	5	6	2	3
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100
N	133	206	339	130	195	325	137	210	347
	N.S.P. : 6 %			N.S.P. : 10%			N.S.P. : 4 %		
3. Francophones									
Francophone	71	86	80	33	28	30	90	95	93
Anglophone	21	8	13	55	66	62	3	2	2
D'une autre origine ethnique	3	-	1	5	1	2	1	1	1
Indifférent	5	6	6	7	5	6	6	2	4
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100
N	153	238	391	150	236	386	155	240	395
	N.S.P. : 3%			N.S.P. : 4 %			N.S.P. : 2 %		

7.4. LES PROJETS D'AVENIR ET LEURS INCIDENCES LINGUISTIQUES

Les projets d'avenir immédiats sont une autre facette des aspirations des jeunes et ils comportent souvent certains choix linguistiques. Ainsi, les jeunes peuvent projeter de poursuivre leurs études, mais dans un établissement anglophone plutôt que francophone. On sait, en effet, que les restrictions inhérentes à la législation linguistique concernant l'accès à l'école anglaise s'appliquent uniquement pour le primaire et le secondaire ; au collégial et à l'université, c'est le libre choix qui s'exerce en matière de langue d'enseignement.

À ce propos, voyons comment s'expriment les intentions des jeunes. D'abord, la majeure partie des allophones et anglophones choisissent de continuer à étudier soit au cégep ou à l'université. Les francophones sont proportionnellement moins nombreux à opter pour la poursuite de leurs études. Une différence de vingt points procentuels les sépare des allophones ; elle s'explique en grande partie par le fait qu'ils sont, par ailleurs, plus nombreux à choisir la formule qui cherche à concilier le travail et les études. Dans les trois groupes linguistiques, les jeunes qui comptent entrer sur le marché du travail sont l'exception, autour de 10 % ; ils se recrutent plus souvent chez les jeunes du collégial, ce qui est normal puisque plusieurs formations techniques donnent immédiatement accès au marché du travail. Les jeunes francophones sont aussi un peu plus nombreux à faire ce choix.

Pour ce qui concerne la langue de l'établissement scolaire, les choix se font différemment selon qu'on appartient à l'un ou à l'autre groupe linguistique. Alors que les allophones du secondaire optent en grande

partie (83 %), quoique dans une proportion moindre que les francophones (98 %), pour un collège francophone, les anglophones sont davantage partagés entre un collège anglophone (54 %) et un collège francophone (46 %). Chez les allophones du collégial, la proportion de ceux qui choisissent l'université francophone décroît légèrement tout comme chez les francophones : près du quart des allophones optent pour l'université anglophone, comparativement à 15 % des francophones. Du côté des anglophones les proportions sont identiques au collégial comme au secondaire. Il est fort probable que plusieurs jeunes anglophones, surtout ceux du secondaire, ont opté librement pour le secteur français pour le primaire ou le secondaire avec l'intention de s'inscrire dans un établissement anglophone pour le collégial et l'université.

La plupart des jeunes veulent réaliser leurs projets d'avenir immédiats au Québec et il n'existe pas de différence significative d'un groupe linguistique à l'autre. Il en est de même pour les raisons expliquant ce choix qui sont surtout d'ordre pratique.

TABLEAU VII.8

Répartition des jeunes selon leurs projets d'avenir et le niveau scolaire

	Allophones			Anglophones			Francophones		
Projets d'avenir	Sec. %	Coll. %	Total %	Sec. %	Coll. %	Total %	Sec. %	Coll. %	Total %
Continuer d'étudier	62	61	61	66	49	55	43	41	42
Travailler	6	10	8	7	10	9	9	14	12
Travailler et étudier	30	23	26	23	34	30	41	37	39
Travailler puis étudier	2	6	5	4	7	6	7	8	7
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100
N	317	472	789	140	217	357	157	240	397

TABLEAU VII.9

Répartition des jeunes selon les établissements choisis

Etablissements	Allophones	Anglophones	Francophones
	%	%	%
Collège francophone	83	46	98
Collège anglophone	17	54	2
Université francophone	77	46	85
Université anglophone	23	54	15

TABLEAU VII.10

Répartition des jeunes selon le lieu de réalisation des projets

Lieu	Allophones	Anglophones	Francophones
	%	%	%
Au Québec	95	92	97
Hors du Québec	5	8	3
Total	100	100	100
N	746	337	388

7.5. CONCLUSION

L'école et le cégep de langue française représentent pour les allophones et les anglophones un important lieu de rencontre avec le milieu francophone. Comme on l'avait déjà observé pour les allophones et les francophones qui fréquentent le milieu scolaire de langue anglaise[2], les contacts établis, les habitudes prises, les amitiés nouées créent des liens entre les groupes linguistiques qui semblent se maintenir à l'extérieur de l'école. Et on a pu observer qu'à travers ces liens durables, l'influence francisante continue à se faire sentir : à l'extérieur de la classe et même en dehors de l'école, la majeure partie des allophones et des anglophones demeurent en contact avec des francophones et reconnaissent faire usage du français. À l'occasion des activités sociales qui se déroulent en dehors du milieu scolaire et qui mettent en présence plusieurs communautés culturelles, le français prévaut souvent, et cela même lorsque les jeunes anglophones sont majoritaires dans les groupes. Le français l'emporte parfois même sur la langue maternelle lorsque les jeunes d'une même communauté culturelle sont majoritaires au sein d'un groupe. On observe chez les jeunes allophones inscrits à l'école française la même tendance que chez ceux inscrits à l'école anglaise : la langue de l'école remplace progressivement la langue maternelle, même dans les contacts entre pairs d'une même communauté culturelle ; mais dans le secteur français, l'anglais est aussi présent, alors que dans le secteur anglais, la présence du français se faisait plus discrète. L'influence de la langue de scolarisation paraît donc plus faible dans le secteur français que dans le secteur anglais.

---

[2] Uli Locher, op. cit., tome IV, p. 98-108.

Le fait, déjà, de vivre à Montréal dans des quartiers où plusieurs ethnies se côtoient amène les jeunes allophones et anglophones à manifester une plus grande ouverture que les francophones à des situations culturellement et linguistiquement hétérogènes. Pour les fréquentations, cependant, plusieurs reviennent à leur communauté culturelle, alors qu'on n'observe pas de mouvement semblable chez les jeunes francophones. Ceux-ci, comme on a pu le constater au chapitre 3, vivent dans des quartiers plus homogènes, du moins sur le plan linguistique et ils semblent préférer davantage l'uniformité. S'il est juste d'affirmer que la ville de Montréal proprement dite renferme plusieurs "petites patries"[3], dans l'esprit des jeunes cependant, ces patries ne sont pas refermées sur elles-mêmes. Les jeunes ne semblent pas privilégier l'isolement mais, au contraire, l'ouverture et l'échange. Ils veulent poursuivre leurs études en français ; ils se sentent chez eux au Québec et ils comptent bien y demeurer en permanence. Sur ce dernier point, les allophones et les anglophones inscrits au secteur français sont très différents de ceux inscrits au secteur anglais, qui, lors de l'enquête effectuée en 1979, comptaient réaliser leurs projets d'avenir au Québec seulement dans une proportion de un sur trois[4].

---

[3] Pierre Anctil, "Double majorité et multiplicité ethnoculturelle à Montréal", dans "Recherches sociographiques, vol. 25, n° 3 (septembre - décembre 1984), p. 441.

[4] Uli Locher, op. cit., tome III, p. 121-136.

Il existe encore, notamment chez les jeunes allophones, un certain manque de confiance dans leurs possibilités et une perception de l'inégalité de leurs chances comparativement à celles des autres jeunes Québécois. Est-ce le reflet d'une norme implicite dont ils font quotidiennement l'expérience et qu'ils ne peuvent ou ne veulent pas transgresser ? Est-ce la conséquence d'une forme de rejet de la part de la majorité francophone face à tous ceux qui sont perçus comme des Néo-Québécois ? Si tel était le cas, il serait impérieux que l'école et les diverses composantes de la société québécoise travaillent de concert à faire disparaître ces images qui risquent, à la longue, d'isoler les membres des communautés culturelles de la majorité québécoise. Sans la perception et la présence effective de l'égalité des chances dans les principales sphères de l'activité sociale, l'intégration harmonieuse à la majorité risque d'être compromise.

CHAPITRE VIII

Discussion et essai d'interprétation des résultats de l'analyse

8.1. RAPPEL DE LA PROBLÉMATIQUE

L'étude des attitudes et des comportements linguistiques des jeunes allophones et anglophones inscrits au secteur français de l'enseignement avait pour principal prétexte de connaître l'influence exercée par l'école française et de déterminer dans quelle mesure celle-ci débordait le cadre scolaire à l'occasion des contacts intergroupes et de diverses activités de consommation culturelle. Les principaux points de référence étaient les études, effectuées en 1978 et en 1979, qui soulignaient que les établissements scolaires anglophones constituaient, pour les non-anglophones, des lieux où s'opéraient rapidement les transferts linguistiques vers l'anglais. Du côté des établissements scolaires francophones, l'influence de la langue de scolarisation auprès des non-francophones paraissait moins prépondérante ; même si l'influence francisante de l'école s'exerçait, le pouvoir d'attraction de l'anglais demeurait une force agissante. On se rappellera toutefois que la faible représentation des non-francophones dans l'échantillon ne permettait pas d'effectuer avec assurance les comparaisons entre les deux systèmes d'enseignement. C'est pourquoi, cinq ans plus tard, alors que la clientèle des non-francophones avait augmenté d'une manière sensible dans les établissements francophones, il convenait de refaire une mesure analogue.

8.2. LES LIMITES DE L'ÉTUDE

Les échantillons prélevés dans les deux strates de la population scolaire sont statistiquement représentatifs de la population visée par cette étude : les allophones et les anglophones inscrits dans les établissements publics de langue française de l'île de Montréal, en 4e et 5e du secondaire (écoles de dénomination catholique) et en 1re, 2e et 3e année du collégial. Il en est de même pour l'échantillon témoin des francophones. Chacun des groupes linguistiques échantillonnés vit des situations de quartier probablement assez différentes.

Les échantillons prélevés nous ont fourni des données d'une grande richesse. Toutefois, la plupart des faits linguistiques analysés sont fondés uniquement sur les témoignages des jeunes eux-mêmes et sur leurs perceptions. Ils n'ont pu être contrôlés par les témoignages et les perceptions d'autres personnes qui vivent dans leur entourage, parents ou enseignants et enseignantes. Ils n'ont pas non plus été vérifiés par des analyses plus fines faites à partir d'entrevues qu'on avait davantage élaborées.

Cependant, les faits linguistiques recueillis dans cette enquête ont été établis de la même manière que pour les enquêtes précédentes. La seule différence provient du fait que, lors des premières enquêtes, les jeunes avaient répondu par écrit à un questionnaire alors que pour notre enquête, les jeunes ont répondu à un questionnaire administré par téléphone, forcément plus concis et dans lequel le choix des réponses était plus réduit.

8.3. RÉSUMÉ ET INTERPRÉTATION DES PRINCIPALES TENDANCES

8.3.1. La composition démolinguistique des groupes allophones et anglophones

La plupart des allophones rejoints par notre enquête ne font pas partie de l'ancienne immigration. Ils habitent au Québec seulement depuis la promulgation de la Charte de la langue française. Ils appartiennent donc à la première génération d'immigration. Ils proviennent surtout d'Amérique du Sud et du Sud-Est asiatique et ils ont pour langue maternelle soit l'espagnol soit une langue indochinoise.

Les anglophones nés à l'extérieur du Québec sont beaucoup moins nombreux : seulement 20 % d'entre eux sont nés à l'extérieur et, la plupart du temps, dans une autre province canadienne et aux États-Unis. Peu d'entre eux viennent de Grande-Bretagne ou d'un autre pays du Commonwealth. Seulement cette fraction de notre échantillon (20 %) a été constrainte de s'inscrire à l'école française à cause de la législation linguistique. Les autres s'y sont probablement inscrits de leur plein gré.

8.3.2. La connaissance du français

Les allophones nés à l'extérieur du Québec ont appris pour la plupart le français à l'école française et, tout comme ceux qui sont nés au Québec, ils évaluent très favorablement leur connaissance du français. Il en va de même pour les anglophones, qui semblent cependant plus nombreux à avoir appris les premiers rudiments de la langue française avant d'arriver à l'école. L'auto-évaluation du degré de maîtrise du

français est une forme de mesure dont la valeur et la fiabilité sont toutefois douteuses. Dans une autre enquête effectuée pour le Conseil de la langue française où on a pu comparer l'auto-appréciation des élèves à l'évaluation de la maîtrise du français par les enseignantes et les enseignants, on a observé un écart appréciable entre les deux : les enseignantes et les enseignants ont été nombreux à souligner les difficultés d'expression et de compréhension des allophones. Les auteurs de l'enquête ont souligné, à juste titre, que cette différence de perception représentait "une limite importante au développement du français"[1]. N'étant pas suffisamment conscients des exigences requises pour la réussite de leurs études, les jeunes seraient moins portés à fournir les efforts nécessaires à l'apprentissage du français.

S'il faut en croire les jeunes allophones, en plus de bénéficier de l'aide fournie par l'école, beaucoup parmi eux peuvent être secondés dans leurs efforts par leurs parents ; seulement un jeune sur cinq ne peut attendre de soutien de son milieu familial puisque ses parents ne parlent pas du tout le français ou encore, le maîtrisent moins bien que lui ; c'est une situation favorable au développement du français qui pourrait être exploitée davantage par l'école.

---

[1] André Beauchesne, Hélène Hensler, L'école française à clientèle pluriethnique de l'île de Montréal. Situation du français et intégration psychosociale des élèves, Québec, "Dossiers du Conseil de la langue française", nº. 25, Éditeur officiel du Québec, Québec, 1987, p. 378.

8.3.3. La connaissance de l'anglais

Apprendre l'anglais constitue une grande préoccupation pour tous les jeunes des divers groupes linguistiques. Une proportion assez importante (variant de 1/3 à 2/5) d'élèves du secondaire jugent que l'école ne leur offre pas suffisamment de cours pour apprendre et perfectionner l'anglais. Et ils sont encore plus nombreux à répondre qu'ils accorderaient la priorité au perfectionnement de l'anglais au lieu du français. Ce sont surtout les élèves francophones du secondaire qui répondent de cette manière. Sans doute parce qu'ils vivent dans un milieu linguistiquement plus homogène et qu'ils ont moins souvent l'occasion d'entendre et de parler l'anglais, ils semblent nourrir de plus grandes exigences à l'égard de l'école. Selon toute apparence, l'école de langue française ne répond pas aux attentes d'une proportion importante des jeunes concernant l'apprentissage et la maîtrise de l'anglais.

8.3.4. L'environnement linguistique

En plus d'être inscrits à un établissement scolaire de langue française, les allophones vivent habituellement dans des quartiers où le français prédomine. La prédominance du français paraît cependant plus faible chez les anglophones. Le français est aussi la langue davantage parlée par les meilleurs amis. En somme, pour la plupart des jeunes, il y a continuité sur le plan linguistique plutôt que rupture entre le milieu scolaire et le milieu de vie. Le seul endroit où les langues maternelles reprennent la première place, c'est au sein de la famille. Ce constat basé sur les perceptions des jeunes rejoint plusieurs observations faites dans d'autres recherches. On reconnaît, en effet, que la langue de l'école tend à devenir la langue d'usage

entre pairs et remplace même la langue maternelle lorsque, par exemple, des jeunes de même langue maternelle se retrouvent ensemble. Ces tendances seraient surtout présentes chez les jeunes qui appartiennent à des communautés culturelles francophiles ou dont la famille est déjà favorable à l'intégration à la majorité francophone[2].

Il convient de rappeler ici le comportement spécifique des jeunes allophones et anglophones inscrits en 4e et 5e du secondaire. Ils sont toujours proportionnellement plus nombreux à vivre dans des quartiers anglophones et à avoir un groupe d'amis chez qui l'anglais est prédominant. Leur environnement paraît aussi exercer une certaine influence sur leurs comportements puisqu'on observe chez eux que l'anglais est plus présent dans la consommation des produits culturels. Ils sont plus souvent défavorables à l'affirmation du fait français dans les divers domaines d'activités. Ils se montrent plus souvent favorables à des situations de contact (habitation, "parties", fréquentations, travail) avec des anglophones. Enfin, les élèves allophones du secondaire ont des scores moins élevés à l'évaluation de leur connaissance de la situation et de la législation linguistiques.

---

[2] Calvin Veltman et Tina Ioannou, Les Grecs du quartier Parc Extension : insertion linguistique dans la société d'accueil, INRS - Urbanisation et Université de Montréal, 1985 ; Bruno Villata, Bilinguisme et problématique des langues ethniques - enquête sur le comportement linguistique des jeunes montréalais d'origine italienne, Centre international de recherche sur le bilinguisme.

De tels constats illustrent bien que l'école n'agit pas en vase clos ; elle doit bénéficier d'appuis de l'extérieur qui la confirment dans son entreprise de francisation, afin de consolider des attitudes et des comportements encore fragiles surtout lorsque l'environnement extra-scolaire n'est pas favorable à la francisation.

8.3.5. Le comportement des jeunes dans les activités culturelles

S'il faut reconnaître que la francisation est une entreprise complexe et difficile qui déborde l'école et qui doit s'appuyer sur des orientations et des actions dans toutes les autres sphères de la société, le rôle et l'influence de l'école ne sont pas négligeables. Dans les activités de consommation culturelle quotidien (télévision, radio, journaux, disques), par exemple, on a pu observer que, même si d'autres forces agissent et neutralisent en partie les efforts de l'école, le français fait tout de même assez bonne figure. Certes, la position du français dans ces activités chez les allophones et les anglophones inscrits dans les établissements de langue française n'est pas aussi forte que celle de l'anglais chez les jeunes inscrits dans les établissements de langue anglaise. Cependant, sauf pour les jeunes anglophones, les habitudes linguistiques dans ce type de consommation se rapprochent de celles des francophones de la région montréalaise, qu'ils soient jeunes ou adultes. Ce constat ne doit pas nous rassurer pour autant car, en général, l'anglais domine le français dans la consommation des médias électroniques. L'influence francisante de l'école semble toutefois plus agissante dans les activités de consommation culturelle non quotidiennes sur lesquelles l'école exerce plus d'emprise, comme la lecture et le théâtre, ce qui n'est pas négligeable.

Il faut reconnaître que le domaine de la consommation des produits culturels par les jeunes échappe, en général, à l'influence de l'école et, a fortiori, la langue de cette consommation ; d'autres forces déterminent ce marché. Lorsqu'il existe un rapport entre la langue de l'établissement scolaire et la langue de consommation des médias électroniques et des industries culturelles qui y sont rattachées, comme dans le cas des établissements de langue anglaise, c'est pure coïncidence ; en pareil cas, les forces du marché sont beaucoup plus déterminantes et s'exercent la plupart du temps en dehors de toute influence de l'école. Sans nier le soutien possible de l'école en ce domaine, les interventions pour affirmer le statut du français dans ce type d'activités doivent être faites ailleurs qu'à l'école.

8.3.6. Les connaissances et la conscience linguistiques

Les connaissances contribuent dans une large mesure à façonner la conscience en général et notamment les attitudes. Il en va de même pour la conscience linguistique ; la connaissance de la situation des principaux groupes linguistiques en présence et des rapports de force qu'ils exercent les uns par rapport aux autres au sein de la société devrait contribuer à rendre les individus et les groupes plus éveillés et plus intéressés aux faits linguistiques. Les travaux qui ont été menés sur la situation linguistique québécoise au cours des années soixante dans le cadre de la commission Laurendeau-Dunton et au début des années soixante-dix dans le cadre de la commission Gendron ont certainement contribué à façonner la conscience de beaucoup de Québécois.

Les quelques questions posées aux jeunes pour mesurer leurs connaissances portaient uniquement sur la proportion des principaux groupes linguistiques en présence au Québec et au Canada, et sur le contenu de la législation linguistique. Les résultats obtenus pour ce qui regarde, en particulier, la proportion des groupes en présence sont assez décevants : les jeunes se disent en général mieux informés qu'ils le sont en réalité. Ce sont les jeunes anglophones et surtout ceux du collégial qui sont effectivement les mieux informés et ils le sont, semble-t-il, surtout par les médias écrits.

Il est étonnant de constater que des jeunes rendus à la fin du secondaire ou au cégep n'aient pas une meilleure connaissance de la taille respective des deux principaux groupes linguistiques en présence. L'école a sûrement un rôle à jouer sur ce plan ; en plus de développer la connaissance du français et de favoriser l'usage d'un français de qualité, l'école devrait aussi aider les jeunes à se situer dans la société où ils vivent et à en saisir les enjeux les plus importants, notamment les enjeux linguistiques.

8.3.7. Les opinions sur la situation linguistique

Les réponses des jeunes aux questions d'opinion sur la situation linguistique ne sont pas tellement différentes d'un groupe linguistique à l'autre. Par exemple, sur l'importance de l'anglais, langue du travail, de la technique et des affaires, on recueille sensiblement les mêmes réponses. Ou bien, les jeunes ont une vision réaliste de la situation ou bien ils surévaluent l'importance de l'anglais. Leurs réponses nous porteraient à penser qu'ils veulent s'ajuster à la situation plutôt que d'essayer de la changer. Abandonnés aux forces du marché socio-économique nord-américain pour

le travail, la technologie et les affaires, les jeunes, de tous les groupes linguistiques, mais principalement les francophones, semblent compter sur la francisation des non-francophones et leur participation au mouvement de francisation pour assurer l'avenir du français au Québec. Le salut viendra des autres, pourrait-on dire!

Les opinions des jeunes sur des sujets analogues ne sont pas tellement différentes de celles des adultes de la région montréalaise et, d'un sondage à l'autre, on remarque sensiblement les mêmes tendances[3].

Cependant, lorsqu'on compare les réponses aux questions d'opinion à celles obtenues chez les jeunes fréquentant les établissements de langue anglaise, on observe des différences importantes dans les réponses : les jeunes allophones et anglophones inscrits dans les établissements de langue française sont beaucoup plus favorables au fait français et aux objectifs de francisation que ceux inscrits dans les établissements de langue anglaise[4]. Ce fait est porteur de promesses pour l'avenir.

8.3.8. La langue des contacts intergroupes

Le français jouit souvent d'une position favorable dans les contacts intergroupes à l'extérieur de la classe. Parfois, dans les situations où les francophones ne sont pas majoritaires au sein des groupes, le français est la langue utilisée le plus fréquemment.

---

[3] Voir : Daniel Monnier, La perception de la situation linguistique par les Québécois, op. cit. p. 35-48.

[4] Voir : Uli Locher, op. cit., p. 105-113.

Il s'agit certes d'une mesure faite à partir uniquement des perceptions des jeunes et elle aurait besoin d'être comparée aux perceptions des parents et du personnel scolaire ; ou encore, elle pourrait faire l'objet d'une comparaison avec une évaluation plus systématique faite par des observateurs indépendants. Toutefois, même basée seulement sur les perceptions des jeunes, la mesure effectuée fait appel à un plus grand nombre de situations que dans les enquêtes de 1978 et de 1979 et elle témoigne de façon plus nette de la place occupée par la langue d'enseignement à l'intérieur de ces contacts ; la langue de l'école tend à supplanter les langues maternelles chez les allophones, alors que chez les anglophones, anglais et français semblent plutôt en situation d'équilibre. Même si l'influence de la langue de l'établissement scolaire s'exerce plus faiblement chez ces groupes que chez les francophones qui fréquentent les établissements de langue anglaise, il semble que le milieu scolaire francophone, lui aussi, a des effets sur la langue des communications extrascolaires[5].

8.3.9. L'ouverture aux autres et la conscience de ses possibilités

Beaucoup plus que les francophones, les anglophones et les allophones vivent dans des milieux hétérogènes et, peut-être parce qu'ils sont minoritaires, ils paraissent plus ouverts aux situations de mixité linguistique. De leur côté, les allophones paraissent moins soucieux de préserver leur langue maternelle. Ils se sentent donc un peu moins lésés que les autres lorsqu'ils sont empêchés de parler leur langue maternelle et, comparativement aux autres jeunes, ils

---

5 Ibid., p. 83-88.

paraissent moins sûrs de lutter à forces égales pour obtenir des postes de prestige. Il faut reconnaître que la plupart de ces jeunes vivent plusieurs changements en même temps ; en pleine adolescence, ils font l'expérience de l'insertion rapide dans un pays neuf. Il est fort probable qu'ils se retrouvent momentanément en situation de déséquilibre, ne sachant pas tout à fait qui ils sont et n'étant pas encore assez conscients de toutes leurs possibilités.

Conclusion

La question des choix scolaires des immigrants est devenue, au cours des deux dernières années, un des enjeux majeurs pour assurer l'avenir du français au Québec. Les législations linguistiques, les lois 63 et 22 qui ont précédé la Charte de la langue française, n'avaient pas réussi à faire de l'école publique de langue française, non seulement l'école de la majorité linguistique, mais aussi celle de tous les enfants d'immigrants qui viennent s'établir au Québec. En garantissant les droits acquis par la minorité anglophone pour l'accès à l'école anglaise, la Charte de la langue française avait pour principale visée de s'assurer que les personnes qui viennent s'installer au Québec envoient leurs enfants à l'école française. En outre, pour favoriser au maximum la fréquentation de l'école de la majorité linguistique, les législateurs prévoyaient un mécanisme par lequel ceux qui choisissaient l'école française, même s'ils avaient accès à l'école anglaise, n'affectaient pas les droits de leurs descendants[1].

Depuis, l'application de la législation linguistique a eu des résultats importants sur la population scolaire du secteur français, principalement dans la région montréalaise. Non seulement les enfants des immigrants s'inscrivent aux écoles de langue française, mais aussi un nombre important de jeunes anglophones s'y retrouvent de leur plein gré.

---

[1] Gouvernement du Québec, La politique québécoise de la langue française, mars 1977, p. 46 et 47.

La législation linguistique avait pour principal objectif de déplacer la fonction intégrationniste de l'école de la minorité anglophone à celle de la majorité[2]. L'enquête effectuée en 1983 avait précisément pour but d'évaluer les retombées de cette législation auprès des jeunes allophones et anglophones qui fréquentent le système français de l'enseignement.

Les résultats obtenus montrent que, pour une bonne part, le pari fait par le législateur est en voie d'être gagné. La francisation des nouveaux venus et des jeunes anglophones s'effectue de façon satisfaisante. En plus d'apprendre le français à l'école, de nombreux jeunes demeurent en contact avec des francophones à l'extérieur de l'école et avec la réalité française du Québec. Ils se sentent chez eux et à l'aise au Québec et, si les conditions économiques le permettent, ils veulent, pour la plupart, y demeurer. Leur situation paraît différente de celle des allophones et des francophones qui fréquentent les établissements de langue anglaise ; ceux-ci, on s'en souviendra, étaient plus souvent en contact avec des anglophones et s'intégraient rapidement à la minorité anglophone et à la culture de langue anglaise.

Même si on peut affirmer qu'à l'école française, chez la plupart des jeunes allophones et anglophones, l'entreprise de francisation et d'intégration au fait français est bien amorcée, elle n'en demeure pas moins précaire. Tout comme les jeunes francophones, les allophones et les anglophones vivent sous l'influence de la culture anglo-saxonne du continent nord-américain ; étant donné leur insertion récente dans l'univers franco-québécois, leurs acquis sont plus fragiles et le prestige de l'anglais les atteint sans doute

---

2 Ibid., p. 46.

davantage. D'où la nécessité que l'école soit appuyée dans sa tâche de francisation par des renforcements provenant des autres sphères de la société. La mission de francisation entreprise à l'école auprès des enfants des communautés culturelles aura du succès dans la mesure où le Québec, dans son ensemble, reflétera un visage français et où le français aura la primauté dans des lieux sociaux de première importance comme la vie économique et le milieu de travail.

Bibliographie

ANCTIL, Pierre, "Double majorité et multiplicité ethnoculturelle à Montréal, "Recherches sociographiques, vol. 25, nº 3 (septembre - décembre 1984), p. 441-456.

BEAUCHESNE, André et Hélène HENSLER, L'école française à clientèle pluriethnique de l'île de Montréal : Situation du français et intégration psychosociale des élèves, Québec, Conseil de la langue française, "Dossiers du Conseil de la langue française", nº 25, 1987, 618 pages.

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC, La politique québécoise de la langue française, Québec, Éditeur officiel du Québec, 1977, 67 pages.

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC, Le Québec dans le monde : état de la situation : document de travail, par le Secrétariat des conférences socio-économiques, le ministère du Commerce extérieur et le ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration, Québec, 1984, 363 pages.

LOCHER, Uli, Mélanie LANGE, Pierre GEORGEAULT, Conscience linguistique des jeunes Québécois. Le fait français vécu par des élèves étudiant en anglais en 4e et 5e secondaire et en 1re et 2e collégial, tome III, Québec, Éditeur officiel du Québec, Conseil de la langue française, "Dossiers du Conseil de la langue française", nº 13, 1983, 225 pages.

LOCHER, Uli, Mélanie LANGE, Pierre GEORGEAULT, Conscience linguistique des jeunes Québécois. Étude comparative du vécu et de la perception du fait français dans les écoles françaises et anglaises (4e et 5e secondaire, 1re et 2e collégial), tome IV, Québec, Éditeur officiel du Québec, Conseil de la langue française, "Dossiers du Conseil de la langue française", nº 14, 1983, 158 pages.

MONNIER, Daniel, La perception de la situation linguistique par les Québécois, sondage, Québec, gouvernement du Québec, Conseil de la langue française, "Documentation du Conseil de la langue française", nº 23, 1986, 78 pages.

QUÉRÉ, Louis, "Changer de langue et changer la langue... comme si de rien n'était!", Pluriel, nº 31, 1982, p. 15-36.

ROCHER, Guy, Introduction à la sociologie générale, I. L'action sociale, Paris, Éditions H.M.H. collection "Points/Sciences humaines", 1968, 136 pages.

STOETZEL, Jean, La psychologie sociale, Paris, Flammarion, 1963, 316 pages.

SYLVAIN, Louise, Louise LAFORCE, Claude TROTTIER, Les cheminements scolaires des francophones, des anglophones et des allophones du Québec au cours des années 70, Québec, Éditeur officiel du Québec "Dossiers du Conseil 'e la langue française", nº 24, 1985, 328 pages.

VELTMAN, Calvin et Tina IOANNOU, Les Grecs du quartier Parc Extension : Insertion linguistique dans la société d'accueil, Montréal, I.N.R.S. - Urbanisation, 1984, 106 pages.

VILLATA, Bruno, Bilinguisme et problématique des langues ethniques. Enquête sur le comportement linguistique des jeunes Montréalais d'origine italienne, Québec, Centre international de recherche sur le bilinguisme, B-149, 1985, 202 pages.

Vivre la diversité en français, rapport du Conseil de la langue française sur la place du français dans les écoles à clientèle pluriethnique de l'île de Montréal, Québec, Conseil de la langue française, "Notes et documents", n° 64, 1987, 188 pages.

ANNEXE

Questionnaire (allophones)*

(Demander à parler à la personne identifiée sur la feuille de contact)

Bonjour. Je suis _____ de l'Institut québécois d'opinion publique. Nous faisons une étude sur les jeunes et le fait français, et j'aurais un certain nombre de questions à vous poser.

Q.1 D'abord, quelle est votre langue maternelle, c'est-à-dire la première langue que vous avez apprise et que vous comprenez encore?

- Questionnaire francophone ◄—— Français _____ 01
- Questionnaire anglophone ◄—— Anglais _____ 02
- Questionnaire allophone ◄——
  - Allemand _____ 03
  - Italien _____ 04
  - Portuguais _____ 05
  - Espagnol _____ 06
  - Autre (_____) [ ][ ]
  - NSP _____ 08

Q.2 Êtes-vous en: (un seul choix)

- Secondaire IV _____ 1
- Secondaire V _____ 2 ►PAQ.3
- Collégial I _____ 3
- Collégial II _____ 4 ►PAQ.4
- Collégial III _____ 5

Q.3 Êtes-vous inscrit au secteur: (un seul choix)

- Général _____ 1
- Professionnel long _____ 2 ►PAQ.5
- Professionnel court _____ 3

Q.4 Êtes-vous inscrit au secteur:

- Général _____ 1
- Professionnel _____ 2

Q.5 Pour quelle raison principale avez-vous choisi d'aller à une école ou à un collège français?

_____ [ ][ ]
_____

---

* Nous reproduisons ici le questionnaire destiné aux allophones, qui est le plus détaillé des trois versions. Les versions destinées aux francophones et aux anglophones ont été amputées des questions qui ne touchaient pas ces deux groupes.

Q.6A Êtes-vous déjà allé à une école anglaise?

Oui _____ 1 →PAQ.7
Bilingue _____ 2 →PAQ.6B
Non _____ 3 } →PAQ.8
NSP _____ 8 }

Q.6B (Si bilingue, poser:) La plupart de vos cours étaient-ils en anglais ou en français?

Anglais _____ 1
Français _____ 2
Les deux _____ 3

Q.7 Quelle proportion de vos études avez-vous faite en anglais à chacun des niveaux suivants :

Toutes les études	La moitié ou plus	Moins de la moitié	Pas du tout	
A. Primaire	1	2	3	4
B. Secondaire	1	2	3	4
C. Collégial (s'il y a lieu)	1	2	3	4

Q.8 Est-ce que votre père est vivant?

Oui _____ 1
Non _____ 2 →PAQ.13

Q.9 Quelle est sa profession (occupation)?
(Note: Si retraité ou pensionné, préciser la dernière occupation)

_____ [| |]

Q.10 Votre père travaille-t-il ou est-il en chômage?

Travaille _____ 1
Chômage _____ 2
Autre (_____) 3
NSP _____ 4

Q.11 Est-ce que votre père parle fançais?

Très bien _____ 1
Bien _____ 2
Peu _____ 3
Pas du tout _____ 4

Q.12 Votre père a-t-il suivi ou suit-il des cours de français?

Oui _____ 1
Non _____ 2
NSP _____ 3

Q.13 Est-ce que votre mère est vivante?

Oui ____ 1
Non ____ 2 → PAQ.18

Q.14 Quelle est sa profession (occupation)?
(Note: Si retraitée ou pensionnée, préciser la dernière occupation)

_____ |_|_|

(Si ménagère PAQ.16)

Q.15 Actuellement, votre mère travaille-t-elle à l'extérieur du foyer ou est-elle en chômage?

Travaille ____ 1
Chômage ____ 2
Ne travaille pas à l'extérieur ____ 3
Autre ____ 4
NSP ____ 5

Q.16 Est-ce que votre mère parle français:

Très bien ____ 1
Bien ____ 2
Peu ____ 3
Pas du tout ____ 4

Q.17 Votre mère a-t-elle suivi ou suit-elle des cours de français?

Oui ____ 1
Non ____ 2
NSP ____ 3

Q.18 Avec qui vivez-vous?
(Ajuster en fonction de Q.8 et Q.13)

Votre père seulement ____ 1
Votre mère seulement ____ 2
Les deux ____ 3
Autre (____) 4

Q.19 A Où votre père est-il né?
B Où votre mère est-elle née?

	Père	Mère
Au Québec	01	01
Ailleurs au Canada	02	02
En Grande-Bretagne	03	03
En Italie	04	04
En Grèce	05	05
Au Portugal	06	06
En Haïti	07	07
En Belgique	08	08
En France	09	09
Au Viêt-nam	10	10
Ailleurs ( )	[|]	[|]
NSP	12	12

Q.20 A Combien d'années de scolarité votre père a-t-il complétées?
B Combien d'années de scolarité votre mère a-t-elle complétées?

	Père	Mère
Moins que la 5e année	1	1
5e à 7e année	2	2
8e à 11e année (secondaire ou équivalent)	3	3
12e à 15e année (collégial ou équivalent)	4	4
16e année et plus (université)	5	5
NSP	6	6

Q.21 Où êtes-vous né?

Au Québec	01 ➔PAQ.24
Ailleurs au Canada	02
En Grande-Bretagne	03
En Italie	04
En Grèce	05
Au Portugal	06
En Haïti	07
En Belgique	08
En France	09
Au Viêt-nam	10
Ailleurs ( )	[|]
NSP	12

Q.22 Depuis combien d'années demeurez-vous au Québec?

Nombre d'années [|]

Q.23 Lors de votre arrivée au Québec, quelle langue parliez-vous?

Ne pas lire

Le français	1
L'anglais	2
L'italien	3
Autre (_____)	☐
NSP	8

Q.24 À quel âge avez-vous appris le français?

Lire

Avant 5 ans	1
6 à 8 ans	2
9 à 11 ans	3
12 à 13 ans	4
14 ans et plus	5
NSP	8

Q.25 Qu'est-ce que qui vous a été le plus utile pour apprendre le français?

Lire un seul choix

Votre famille	1
Vos amis, ou	2
L'école	3
NSP	8

Q.26 Avez-vous déjà fréquenté une classe d'accueil?

Oui	1	
Non	2	➔PAQ.28
NSP	8	

Q.27 Est-ce que ce moyen (classe d'accueil) pour apprendre le français a été pour vous :

Lire

Très important	1
Assez important	2
Peu important	3
Pas important du tout	4
NSP	8

Q.28 Comprenez-vous le français :

Lire

	Écrivez-vous le français:	Lisez-vous le français:	Parlez-vous le français:	
Très bien	1	1	1	1
Assez bien	2	2	2	2
Un peu	3	3	3	3
Pas du tout	4	4	4	4

Q.29 Comprenez-vous l'anglais :

	Écrivez-vous l'anglais:	Lisez-vous l'anglais:	Parlez-vous l'anglais:	
Très bien	1	1	1	1
Assez bien	2	2	2	2
Un peu	3	3	3	3
Pas du tout	4	4	4	4

Lire

Q.30 Comprenez-vous votre langue maternelle :

	Écrivez-vous votre langue maternelle:	Lisez-vous votre langue maternelle:	Parlez-vous votre langue maternelle:	
Très bien	1	1	1	1
Assez bien	2	2	2	2
Un peu	3	3	3	3
Pas du tout	4	4	4	4

Lire

Q.31 Comparativement à votre père, diriez-vous que vous maîtrisez le français mieux que lui ou moins bien que lui?

Mieux que lui ____ 1
Aussi bien que lui ____ 2
Moins bien que lui ____ 3
Mon père ne parle pas le français ____ 4
Mon père est décédé ____ 5
NSP ____ 8

Q.32 Comparativement à votre mère, diriez-vous que vous maîtrisez le français mieux qu'elle ou moins bien qu'elle?

Mieux qu'elle ____ 1
Aussi bien qu'elle ____ 2
Moins bien qu'elle ____ 3
Ma mère ne parle pas le français ____ 4
Ma mère est décédée ____ 5
NSP ____ 8

Q.33 Quelle langue entendez-vous *le plus souvent* parler (les trois quarts du temps), le français, l'anglais ou une autre langue, dans les endroits suivants :

	Le français	L'anglais	Une autre langue
A. Chez vous	1	2	3
B. Dans votre parenté	1	2	3
C. Dans votre quartier	1	2	3
D. Chez vos meilleurs amis	1	2	3

Q.34 Pour quelqu'un qui ne connaîtrait ni l'anglais ni le français, laquelle des deux langues serait, à votre avis, la plus facile à apprendre, le français ou l'anglais?

L'anglais _____ 1
Le français _____ 2
NSP _____ 8

Q.35 Votre école ou cégep vous offre-t-elle (il) oui ou non suffisamment de cours de langue :

	Oui	Non	NSP
A. Pour apprendre le français et le perfectionner	1	2	3
B. Pour apprendre l'anglais et le perfectionner	1	2	3

Q.36 Si vous aviez à donner la priorité à l'une des deux réalités suivantes, laquelle des deux choisiriez-vous?

A. Perfectionner le français. ou _____ 1
B. Perfectionner l'anglais _____ 2 ➤PAQ.38
NSP _____ 8 ➤PAQ.39

Q.37 Pourquoi?

_____ ___ ➤PAQ.39

Q.38 Pourquoi?

_____ ___

Q.39 En plus du français et de l'anglais, aimeriez-vous apprendre une autre (ou d'autres) langue (s)?

Oui _____ 1
Non _____ 2 ➤PAQ.41
NSP _____ 8

Q.40 Laquelle ou lesquelles?

_____ ___
_____ ___

Q.41 En ce qui concerne les cours de français que vous avez suivis cette année (ou les derniers que vous avez suivis) êtes-vous :

Très satisfait _____ 1
Assez satisfait _____ 2
Peu satisfait _____ 3 ➤PAQ.43
Pas du tout satisfait _____ 4

Q.42 Pourquoi êtes-vous satisfait?

_____
_____ |_|_| → PAQ.44

Q.43 Pourquoi n'êtes-vous pas satisfait?

_____
_____ |_|_|

Q.44 Concernant la situation de la langue française au Québec, vous estimez-vous :

Très bien informé _____ 1
Assez bien informé _____ 2
Peu informé _____ 3 → PAQ.46
Très peu informé _____ 4

Q.45 Quelle est votre principale source d'information concernant la situation de la langue française au Québec?

Ne pas lire

Mes parents _____ 01
Mes professeurs _____ 02
Les journaux, magazines, revues et livres _____ 03
La radio et la télévision 04
Autre (_____) |_|_|
Aucune _____ 07
NSP _____ 08

Q.46 Croyez-vous, oui ou non, que les Québécois sont de plus en plus en mesure de faire du français la langue la plus importante dans les secteurs suivants :

	Oui	Non	NSP
Le commerce et les affaires	1	2	3
Le travail	1	2	3
Les communications et les médias	1	2	3

Q.47 En 1981, les francophones *au Québec* par rapport à la population totale, représentaient quel pourcentage?
(Demander un pourcentage précis)

Ne pas lire

Entre 79 % et 85 % _____ 1
Autre _____ 2
NSP _____ 3

Q.48 En 1981, les francophones *au Canada* par rapport à la population totale, représentaient quel pourcentage?
(Demander un pourcentage précis)

Ne pas lire

Entre 23 % et 29 % _____ 1
Autre _____ 2
NSP _____ 3

Q.49 Au Québec, quelle est la langue la plus parlée après le français et l'anglais?

Ne pas lire

L'italien _____ 01
Le grec _____ 02
Le hongrois _____ 03
Autre (_____)[ ][ ][ ]
NSP _____ 08

Q.50 Existe-il au Québec une loi qui protège la langue française?

Oui _____ 1
Non _____ 2]
NSP _____ 8] → PAQ.52

Q.51 Comment s'appelle-t-elle?

Ne pas lire

La loi 101 ou Charte de la langue française, la loi 57 _____ 1
Autre _____ 2
NSP _____ 8

Q.52 Je vais maintenant vous lire une série d'énoncés concernant la loi 101; pourriez-vous me dire pour chacun, si cet énoncé est vrai ou faux?

	Vrai	Faux	NSP
1. Seul le français doit être utilisé pour la rédaction des menus des restaurants distribués aux clients	1	2	8
2. Le nom d'une école anglophone affiché à l'extérieur doit être en français seulement.	1	2	8
3. Au Québec, une facture rédigée uniquement en anglais est illégale	1	2	8
4. Quand l'un des parents a fait ses études primaires en anglais au Québec, son enfant a le droit de s'inscrire à l'école anglaise.	1	2	8
5. Selon la loi, un mode d'emploi accompagnant un produit vendu au Québec doit être en français seulement	1	2	8
6. Les indications routières doivent être uniquement en français sur les autoroutes du Québec	1	2	8
7. La loi 101 oblige les compagnies à fournir aux travailleurs des documents de travail en français	1	2	8

Q.53 Durant les trois derniers mois, combien de films en français avez-vous vus dans des salles de cinéma?

[|] (si aucun, indiquer 00)

Q.54A Combien de films en anglais?

[|] (si aucun, indiquer 00)

Q.54B Combien dans votre langue maternelle?

[|]

Q.55 Durant les trois derniers mois, à combien de spectacles de chanteurs ou de groupes en français avez-vous assisté?

[|] (si aucun, indiquer 00)

Q.56A À combien de spectacles de chanteurs et groupes, en anglais?

[|] (si aucun, indiquer 00)

Q.56B Combien dans votre langue maternelle?

[|] (si aucun, indiquer 00)

Q.57 Durant les trois derniers mois, combien de livres autres que scolaires avez-vous lus en français?

[|] (si aucun, indiquer 00)

Q.58A Combien de livres en anglais?

[|] (si aucun, indiquer 00)

Q.58B Combien dans votre langue maternelle?

[|]

Q.59 Durant les trois derniers mois, combien de disques ou cassettes de chanteurs ou groupes musicaux en français avez-vous achetés ou empruntés?

[|] (si aucun, indiquer 00)

Q.60A Combien de disques ou cassettes en anglais?

[|] (si aucun, indiquer 00)

Q.60B Combien dans votre langue maternelle?

[|]

Q.61 La semaine dernière, combien de temps (heure et demi-heure) en français, en anglais, avez-vous consacré à chacune des activités suivantes?

A. Regarder la télévision	. en français ☐☐ . en anglais ☐☐	. Dans votre langue maternelle ☐☐
B. Écouter la radio	. à une station française ☐☐ à une station anglaise ☐☐	. Dans votre langue maternelle ☐☐
C. Lire les journaux quotidiens	. en français ☐☐ . en anglais ☐☐	. Dans votre langue maternelle ☐☐
D. Lire les journaux hebdomadaires	. en français ☐☐ . en anglais ☐☐	. Dans votre langue maternelle ☐☐
E. Lire des magazines, des revues	. en français ☐☐ . en anglais ☐☐	. Dans votre langue maternelle ☐☐

Q.62 Votre émission de télévision préférée est-elle en anglais, en français ou dans votre langue maternelle?

En français _____ 1
En anglais _____ 2
Dans votre langue maternelle _____ 3

Q.63 Votre émission préférée à la radio est-elle en français, en anglais, ou dans votre langue maternelle?

En français _____ 1
En anglais _____ 2
Dans votre langue maternelle _____ 3

Q.64 Là où vous demeurez, êtes-vous abonné au câble?

Oui _____ 1
Non _____ 2

Q.65 À votre avis, quels sont les deux meilleurs moyens pour améliorer la connaissance du français?

1er _____ ☐☐
2e _____ ☐☐

Q.66 Participez-vous à des activités de groupe (plus de 3 personnes) en dehors de l'école?

Oui _____ 1
Non _____ 2 → PAQ.72

Q.67 Nommez-moi les deux activités de groupe auxquelles vous consacrez le plus de temps?

1er choix _____ [|]
2e choix _____ [|]

Q.68 Combien d'heures par semaine consacrez-vous à chacune?

1er choix : [|] heures
2e choix : [|] heures

Q.69 Avec qui surtout pratiquez-vous chacune de ces activités?

Lire

	1er choix	2e choix
Des francophones	1	1
Des anglophones	2	2
Des personnes de toutes les origines ethniques	3	3
Des personnes de même langue maternelle que vous	4	4
NSP	8	8

Q.70 Quelle langue est la plus couramment utilisée au cours de ces deux activités, l'anglais, le français ou une autre langue?

	1er choix	2e choix
L'anglais	1→PAQ.71	1→PAQ.71
Le français	2→PAQ.71	2→PAQ.71
Une autre langue	3→PAQ.71	3→PAQ.71
Votre langue maternelle	4→PAQ.72	4→PAQ.72

Q.71 Compte tenu du fait que vous faites ces (cette) activités avec des personnes d'autres groupes ethniques, diriez-vous qu'habituellement, vous vous sentez à l'aise, plus ou moins à l'aise ou mal à l'aise?

(s'il y a lieu)

	1er choix	2e choix
À l'aise	1	1
Plus ou moins à l'aise	2	2
Mal à l'aise	3	3
NSP	8	8

Q.72 Quel est le commerce que vous fréquentez le plus souvent dans votre quartier?

Lire au besoin

Magasin d'alimentation/dépanneur/ tabagie ____ 1
Restaurant ____ 2
Arcade ____ 3
Autre (____) 4
NSP ____ 8
Aucun ____ 9 ➔ PAQ.74

Q.73 Quelle langue y est la plus couramment utilisée (pour vous servir)?

Le français ____ 1
L'anglais ____ 2
Autre (____) 3
Langue maternelle ____ 4
NSP ____ 8

Q.74 Avec qui vous tenez-vous le plus souvent à l'école ou au cégep, mais à l'extérieur des locaux de classe?

Lire

Des francophones ____ 1
Des anglophones ____ 2
De personnes de même origine ethnique ____ 3
Des personnes d'autres origines ethniques ____ 4
NSP ____ 8

Q.75 Quelle langue utilisez-vous ordinairement dans ces lieux?

Ne pas lire

Français ____ 1
Anglais ____ 2
Langue maternelle ____ 3
Autre (____) 4
NSP ____ 8

Q.76 Pour chacun des postes suivants, indiquez lequel parmi un (ou une) francophone, un (ou une) anglophone ou une personne d'une autre origine ethnique a le plus de chances de devenir :

Ne pas lire

•A) ***Maire de la ville de Montréal***

Francophone ____ 1
Anglophone ____ 2
Personne d'une autre origine ethnique ____ 3
Indifférent ____ 5
NSP ____ 8

•B) ***Président de la bourse de Montréal***

Ne pas lire

Francophone ____ 1
Anglophone ____ 2
Personne d'une autre origine ethnique ____ 3
Indifférent ____ 5
NSP ____ 8

•C) ***Président de l'association étudiante de votre école ou de votre collège***

Ne pas lire

Francophone ____ 1
Anglophone ____ 2
Personne d'une autre origine ethnique ____ 3
Il n'y a pas d'association étudiante ____ 4
Indifférent ____ 5
NSP ____ 8

Q.77 En dehors des heures d'école, vous tenez-vous avec un groupe de copains qui fréquentent la même école que vous?

Oui ____ 1
Non ____ 2 → PAQ.79
NSP ____ 8 → PAQ.79

Q.78 Dans ce groupe, combien sont :

Lire

Francophones ____ [ ]
Anglophones ____ [ ]
De même origine ethnique que vous ____ [ ]
D'une autre origine ethnique que vous ____ [ ]

Q.79 Pour chacun des points suivants, indiquez votre préférence : (lire les 4 choix)

•A) *Habiter dans un quartier*

francophone ____ 1
anglophone ____ 2
de plusieurs origines ethniques ____ 3
de même origine ethnique ____ 4
sans préférence ____ 5

•B) *Avoir des parties avec*

des francophones ____ 1
des anglophones ____ 2
des personnes de plusieurs origines ethniques ____ 3
des personnes de même origine ethnique ____ 4
sans préférence ____ 5

•C) *Fréquenter*
une personne francophone ____ 1
une personne anglophone ____ 2
une personne d'une autre origine ethnique ____ 3
une personne de même origine ethnique ____ 4
sans préférence ____ 5

•D) *Travailler parmi*
des francophones ____ 1
des anglophones ____ 2
des personnes d'une autre origine ethnique ____ 3
des personnes de même origine ethnique ____ 4
sans préférence ____ 5

Q.80 Quel est votre projet d'avenir pour les 3 prochaines années?

Lire les 4 choix

Continuer à étudier ____ 1
Entrer sur le marché du travail ____ 2 ➔PAQ.82
Continuer à étudier tout en travaillant ____ 3
Travailler un certain temps et retourner aux études ensuite ____ 4 ➔PAQ.82
Autre ____ 5
NSP ____ 8 ➔PAQ.87

Q.81 Pour les élèves au secondaire, poser :

Lire

•A) Avez-vous l'intention de poursuivre vos études
dans un collège francophone ____ 1
dans un collège anglophone ____ 2
NSP ____ 8

Pour les étudiants au CÉGEP, poser :

Lire

•B) Avez-vous l'intention de poursuivre vos études
dans une université francophone ____ 1
dans une université anglophone ____ 2
NSP ____ 8

Q.82 Avez-vous l'intention de réaliser ce projet au Québec?

Oui ____ 1
Non ____ 2 ➔PAQ.84
NSP ____ 8 ➔PAQ.87

Q.83 Et pour quelle raison surtout?

_____ ▶PAQ.87
_____ |__|__|

Q.84 Où avez-vous l'intention de réaliser votre projet à l'extérieur du Québec?

En Ontario _____ 1
Dans l'Ouest canadien _____ 2
Dans les provinces de l'Atlantique _____ 3
Aux États-Unis _____ 4
Ailleurs (_____) 5
NSP _____ 8

Q.85 Prévoyez-vous que votre séjour à l'extérieur du Québec sera temporaire ou permanent?

Temporaire _____ 1
Permanent _____ 2
NSP _____ 8

Q.86 Pour quelle raison désirez-vous quitter le Québec?

_____
_____ |__|__|

Q.87 Voici un certain nombre d'opinions que l'on entend parfois. Pour votre part, diriez-vous que vous êtes tout à fait d'accord, d'accord, en désaccord ou tout à fait en désaccord avec ces points de vue?

	Tout à fait d'accord	D'accord	En désaccord	Tout à fait en désaccord	NSP
A. Je pense que tous les débats sur la langue au Québec sont des débats inutiles	1	2	3	4	8
B. Le français est une langue trop difficile pour que j'investisse mon temps et mon énergie pour le perfectionner	1	2	3	4	8
C. Lorsque je suis empêché de parler ma langue maternelle, je me sens privé d'un droit fondamental	1	2	3	4	8
D. Il est plus important de connaître l'anglais que le français pour réussir dans le métier que je projette	1	2	3	4	8

E. Il est important pour l'avenir du français au Québec que les non-francophones participent au mouvement de francisation	1	2	3	4	8
F. Si j'avais des enfants, je crois qu'il serait plus utile pour eux de fréquenter l'école anglaise	1	2	3	4	8
G. Le français ne se prête pas aux exigences de la technique moderne	1	2	3	4	8
H. Il est inévitable que l'anglais reste la langue principale des affaires et de la finance au Québec	1	2	3	4	8
I. L'application de la loi 101 peut éloigner les investisseurs étrangers	1	2	3	4	8

Q.88 Concernant l'avenir de la langue française au Québec, diriez-vous qu'il est :

Très assuré ____ 1
Plutôt assuré ____ 2
Plutôt menacé ____ 3
Très menacé ____ 4
NSP ____ 8

Q.89 Dans laquelle des perspectives suivantes la situation du français au Québec a t-elle le plus de chances de s'améliorer :

Lire les 3 choix

Un Québec avec le statut actuel ____ 1
Un Québec souverain mais associé au Canada dans certains domaines ____ 2
Un Québec indépendant ____ 3
NSP ____ 8
NRP ____ 9

Q.90 Enfin, puis-je connaître votre âge?

13 ans et moins ____ 1
14 ans ____ 2
15 ans ____ 3
16 ans ____ 4
17 ans ____ 5
18 ans ____ 6
19 ans ____ 7
20 ans et plus ____ 8

Q.91 Sexe :

Masculin _____ 1
Féminin _____ 2

La législation linguistique en matière scolaire a modifié de façon importante la composition et l'image des écoles françaises dans l'île de Montréal. En plus des jeunes anglophones qui se sont inscrits de plein gré, on trouve un nombre sans cesse croissant de jeunes qui ont une langue maternelle différente de la langue d'enseignement de l'école. Ils constituent maintenant près du quart des effectifs.

La francisation de ces jeunes constitue un enjeu important pour l'avenir même de la société québécoise. Comment les préparer à vivre dans la société québécoise majoritairement francophone?

Dans la foulée des études de conscience linguistique des jeunes Québécois, le Conseil de la langue française livre ici les résultats d'une enquête effectuée auprès des jeunes allophones et anglophones inscrits à l'école française en 4e et 5e année du secondaire ainsi qu'au collégial. Cette étude examine l'influence de la langue d'enseignement sur les attitudes et les comportements linguistiques de ces jeunes et dresse un portrait de leurs rapports avec le fait français en dehors de l'école.

Gilles Sénéchal

Sociologue à l'emploi de la Direction des études et recherches du Conseil de la langue française depuis 1980, Gilles Sénéchal a participé aux travaux du Comité sur : «La place du français dans les écoles à clientèle pluriethnique dans l'île de Montréal».

Il était auparavant au service du ministère de l'Éducation pour lequel il a effectué plusieurs recherches dans le domaine de l'éducation aux adultes.

Conseil de la langue française